LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. 63, n° 15 — Longueuil, semaine du 21 au 27 mai 1992 | UN CAHIER — 32 pages | Port payé à Montréal

GATT: Mulroney demeure optimiste en dépit de l'isolement du Canada

Réjean Paulin

OTTAWA – À la suite d'une rencontre avec les principales organisations agricoles au Canada dont l'UPA, Brian Mulroney a promis de continuer à défendre la gestion de l'offre dans les négociations du GATT. Mais le premier ministre admet que la partie n'est pas gagnée, les demandes canadiennes étant contraires à celles des Etats-Unis et de la Communauté Européenne, qui sont les principaux blocs commerciaux du monde agricole.

Le Canada face aux grands blocs

Dans l'ensemble du commerce international, l'influence du Canada est relativement faible puisqu'il n'occupe que trois pour cent du champ mondial des échanges commerciaux. Qui plus est, les poids lourds que sont l'Europe et les États-Unis veulent la disparition de la gestion de l'offre.

«Nous sommes isolés dans une certaine mesure», dit le premier ministre, «parce qu'il y un grand nombre de pays qui souhaiteraient la disparition de l'article XI, mais nous avons réussi, jusqu'à présent, à tenir notre bout contre vents et marées, et nous allons maintenir notre position».

Monsieur Mulroney admet cependant que la fermeté n'est pas un gage de réussite dans les circonstances actuelles. «Il n'y pas de garanties que l'on puisse donner, sauf celle de mener une lutte vigoureuse jusqu'à la fin».

C'est aux Etats-Unis que le Canada devra défendre l'article XI avec le plus de vigueur, d'après le premier ministre. «Ce sont eux qui ont la carapace la plus dure», dit-il en ajoutant que les Américains devraient comprendre que la gestion de l'offre n'est pas totalement incompatible avec l'économie de marché.

«Nous constituons l'un des marché les plus libre au monde, et nous pensons pouvoir atteindre les objectifs visés (par un libre marché), sans une tarification globale.»

Les arguments

Le premier ministre croit que le Canada dispose de bons arguments car le gouvernement américain intervient sur le marché même s'il prône la libéralisation totale des échanges. «Par exemple, certains de leurs programmes de stimulation des exportations constituent des subsides destructeurs, qui coûtent des milliards aux contribuables américains et poussent les agriculteurs canadiens à la faillite. Cela n'a tout simplement pas de sens!».

Monsieur Mulroney s'attend à moins de résistance de la part de l'Europe, suite à l'ouverture manifestée par le président de la CE, Jacques Delors, lors de son passage à Ottawa, le 23 avril dernier. «Comme l'a dit monsieur Delors, un accord à 90 pour cent, est mieux que pas d'accord du tout».

A yeux du premier ministre, la porte est entrouverte en Europe pour le passage de la gestion de l'offre. Il souhaite cependant que les États-Unis fassent de même. «L'article XI est une exception que je propose à Georges Bush depuis longtemps».

Les concessions du Canada

Au chapitre des concessions qu'il faudra faire en échange du maintien de l'article XI, le premier ministre croit que le Canada a «un bon dossier».

Il donne en exemple, le marché du poulet où l'achat de production étrangère est permis. «Dans le domaine du poulet, sept pour cent du marché est ouvert aux importations, alors que dans certains pays, c'est limité à trois pour cent ou à zéro».

Les organisations agricoles

Quant aux organisations agricoles, elles sont satisfaites de l'échange qu'elles ont eu avec le premier ministre .

«Ce fut une rencontre très positive», dit Jacques Proulx, président de l'UPA. «Cela

Suite en page 2

L'herbe verte et les chauds rayons du soleil viennent à bout de tous les maux causés par les longs mois d'hivernement.

Les agriculteurs rencontrent Brian Mulroney

Depuis février dernier, la Fédération canadienne de l'Agriculture (FCA) réclamait une rencontre avec M. Mulroney. C'est chose faite depuis jeudi le 14 mai.

En plus des membres de la FCA, on y retrouvait des représentants des Canadian Cattlemen, des Western Grains Growers et du secteur de la transformation. Toutes ces associations voulaient s'assurer que le premier ministre véhiculerait leur message lors de sa visite à Washington. En effet, une semaine plus tard, M. Mulroney se rendait dans la capitale américaine, soit le 20 et 21 mai, et il y rencontrait M. Bush.

On espère qu'il réussira à arracher à M. Bush le même genre d'engagement que le président de la Commission de la Communauté Européenne a énoncé lors de son récent passage à Ottawa : soit qu'il pourrait peut-être y avoir des exceptions à la tarification pour des pays comme le Canada qui contingente leur production. **A.B.**

Un hiver difficile pour la végétation

André Belzile

La Régie des Assurances Agricoles a reçu un nombre record d'avis de dommage pour les céréales d'automne et les légumineuses. 115 des 121 assurés pour les céréales d'automne ont avisé la Régie que leur culture avait été endommagée. Et en moyenne, les dommages sont élevés. Par exemple dans la région du Sud-Ouest de Montréal, tous les assurés ont subi des dommages et ils ont subi des pertes quasi totales de leur récolte. Dans la région d'Iberville aussi, tous les assurés ont subi des dommages qu'on estime de l'ordre de 90% de la récolte. La Régie assure 2540 hectares de céréales d'automne.

La situation dans les légumineuses, sutout la luzerne est seulement un peu plus brillante. La Régie a reçu des avis de 896 de ses 1315 assurés, soit 70%. Toutes les régions de la province ont été affectées à peu près également. Les dommages sont en général plus faible que dans les céréales d'automne : on les estime à 60% de perte de récolte. La Régie assure un peu plus de 17 700 ha de légumineuse.

Dans les autres productions qui pourraient être touchées - comme les fraises, les asperges ou la rhubarbe, la Régie n'a pas encore reçu beaucoup d'avis. Par exemple, dans la fraise, 37 avis ont été reçu alors que la Régie a 184 assurés. Les avis proviennent quasi essentiellement de l'Ouest de la province. Mais on croit que les avis de dommages devraient se faire plus abondants dans les semaines qui viennent.

Selon les employés des bureaux régionaux de la Régie des Assurances Agricoles, les travaux d'ensemencement avancent normalement. Bien que la saison ait été en retard de deux semaines, le beau temps des derniers jours a permis aux producteurs agricoles de rattraper le temps perdu. ■

ÉLECTRIFICATEURS DE CLÔTURE

BEE PLUS
40 000 watts
Charge une clôture sur 5 milles sans isolateur

BAKER 5 000
125 000 watts
Charge une clôture sur 10 milles sans isolateur

GARANTIE : en cas de défectuosité, ces produits seront remplacés par des neufs chez votre distributeur pour une période de 2 ans

Aucun isolateur requis, puissants et efficaces pour éloigner les animaux.

GODRO inc.

C.P. 280 Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0
Tél.: (514) 372-1347 Fax: (514) 372-8485
Dépositaires partout au Québec

Les casinos permanents menacent les revenus des organismes agricoles

Louise Saint-Pierre

L'implantation fort probable de casinos permanents au Québec - l'un à Montréal, l'autre dans la région de Charlevoix - provoque une grande inquiétude dans le milieu agricole. De l'avis de plusieurs, de tels casinos feraient perdre quelque cinq millions de dollars aux organismes agricoles qui tirent profit des jeux de hasard autorisés depuis fort longtemps dans le cadre de différentes expositions annuelles.

Connu depuis la fin du mois d'avril dernier, ce projet du gouvernement provincial aurait été temporairement bloqué en raison des sérieuses réserves émises par quelques ministres, dont celui de l'Agriculture.

Avant de donner son accord, monsieur Yvon Picotte voulait l'assurance que les quelque 200 organismes agricoles qui se partagent les profits tirés des casinos tenus dans différentes foires agricoles seront compensés advenant des pertes de revenus. Le ministre craindrait aussi que ces éventuels casinos permanents affectent la santé financière des cinq hippodromes du Québec.

Certains laissent entendre que le ministre Picotte, responsable du responsable développement régional, se demande même l'implantation d'un grand casino permanent à Montréal n'aurait pas des impacts négatifs sur l'économie du reste du Québec... et s'il ne serait pas plus logique et rationnel d'installer ce genre de casino uniquement dans des endroits de villégiature.

Une trentaine de permis

L'an dernier, le ministère de l'Agriculture a autorisé l'émission (par la Régie des loteries et courses du Québec) d'une trentaine de permis de casino qui ont pu être organisés dans le cadre d'autant d'expositions agricoles. Suivant les règles du jeu établies par le ministère, les revenus générés par ces casinos sont répartis entre 200 organismes ou associations du milieu agricole.

En raison de leur casino, des expositions comme celles de Saint-Hyacinthe ou Berthierville attireraient beaucoup de visiteurs de la grande région de Montréal. Il est connu que plusieurs visiteurs se rendent sur les lieux de certaines expositions tout simplement pour y jouer.

Peu avant l'ouverture de l'Expo-Printemps de Victoriaville, Holstein Québec a demandé au gouvernement Bourassa de retarder sa décison quant à l'implantation de casinos permanents. ■

SOMMAIRE

L'actualité.....1à 5
L'éditorial 6
Garnotte.....6
Tribune des présidents 7
Opinion rurale 7
Les Chroniques.....8 à 10
Mots croisés.....14
Classées.....19 à 25
Marché.....28
Les productions .....29]
Agrométéo 27

Situation de l'OCCO: des précisions s'imposent

André Belzile

La situation financière de l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO) n'est pas aussi dramatique que ne laissait croire un article publié à la une de la TERRE DE CHEZ NOUS la semaine dernière. En effet, l'OCCO peut continuer à opérer son programme de rachat du produit industriel (c'est-à-dire des oeufs destinés à la transformation) car le Québec et l'Ontario contribuent financièrement à ce programme. Et ces deux provinces ont toujours maintenu leur contribution au fonds d'administration de l'OCCO. Mais la situation est quand même assez préoccupante pour que le comité chargé de revoir l'entente fédérale provinciale sur le contingentement des oeufs au Canada ait beaucoup de pain sur la planche.

En fait, le Québec a cessé de contribuer au programme national de rachat du produit industriel en septembre 1991. Et l'Ontario a menacé de faire la même chose. Mais au premier janvier 1992, la Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec a signé un nouveau contrat de service avec l'OCCO pour une durée d'un an.

Il s'en suit que la Fédération continue d'administrer son propre programme de rachat comme elle le fait depuis septembre 1991 et de prélever les cotisations. La Fédération conserve la partie de ces cotisations dont elle a besoin pour administrer son programme de rachat et envoie la différence à l'OCCO : de janvier 1992 à la mi-avril, la Fédération a ainsi versé près de 1,5 millions de dollars. L'Ontario fonctionne de la même façon. Ces deux provinces opèrent donc leur propre programme de rachat des surplus mais contribuent financièrement au programme canadien.

Ce geste des deux plus populeuses provinces canadiennes a permis à l'OCCO de renégocier ses emprunts bancaires : elle dispose actuellement d'une marge de crédit de 2,5 millions de dollars. Mais sans le geste du Québec et de l'Ontario, sa situation financière se serait détériorée très rapidement.

Rappelons qu'on a mis en place un comité pour revoir l'entente fédérale-provinciale : il doit remettre son rapport au début de juillet. Il doit se pencher sur la question des prix et du coût de production, sur le fonctionnement du conseil d'administration de l'OCCO, sur le programme de rachat du produit industriel, sur la gestion du quota national et sur la méthode pour amender l'entente fédérale-provinciale qui requiert actuellement l'unanimité des signataires. ■

On travaille à l'amélioration des programmes de gestion de l'offre

André Belzile

Le comité d'orientation de la gestion de l'offre continue de travailler à l'amélioration des programmes canadiens de gestion de l'offre malgré l'incertitude créée par les négociations du GATT. C'est ainsi qu'au cours des derniers mois, le comité a fait avancer les dossiers du mouvement interprovincial des quotas et de la création de tribunaux d'appel dans le secteur avicole et laitier.

Le comité d'orientation de la gestion de l'offre est présidé par le sous-ministre d'Agriculture Canada, M. Jean-Jacques Noreau. Chaque province est représentée par son sous-ministre de l'Agriculture. En plus deux producteurs agricoles, deux représentants des transformateurs, un représentant de l'industrie de la restauration et un universitaire sont membres du comité.

Les quotas

La question la plus brûlante dans la majorité des programme de gestion de l'offre est celle des quotas de production et particulièrement de leur partage entre les provinces. Les comités de gestion des quotas des offices canadiens sont souvent le lieu de sourdes guerres entre les provinces. C'est donc une des questions qui retient l'attention du comité d'orientation.

Le Québec a déposé, pour discussion, un document sur le mouvement interprovincial des quotas. Québec y propose qu'on établisse un mécanisme de vente de quotas entre province. Ce sont les offices provinciaux qui seraient responsables des transactions : il ne pourrait pas y avoir de discussions directes entre deux producteurs de provinces différentes. Une province ne pourrait pas perdre plus de 1% de son quota par de telles transactions.

La proposition québécoise contient certaines garanties qui empêcherait une province de subventionner ses producteurs pour l'achat de quotas d'une autre province. Mais les autres provinces n'ont, semble-t-il, pas été satisfaites de ces garanties : elles veulent de meilleures assurances qu'il n'y aura aucune forme de subvention offerte aux producteurs dans toutes les provinces.

Lait

Me Gilles Prégent, de la Régie des Marchés Agricoles du Québec, préside un groupe de travail chargé de proposer une formule pour le Tribunal d'appel dans le secteur laitier. Il semble que le rapport devrait être finalisé lors de la prochaine rencontre du groupe et transmis au comité d'orientation de la gestion de l'offre à sa prochaine rencontre au début de juin prochain.

Le rôle de ce tribunal serait beaucoup plus limité que celui qui est envisagé dans le secteur de la volaille. En effet, il n'est pas question qu'il tranche les litiges sur les quotas. Il n'aurait autorité que sur les questions touchant les prix de soutien et les offres d'achat. Rappelons que la Commission canadienne du lait administre un programme d'achat de beurre et de poudre de lait. Ce programme d'offre d'achat est financé par les producteurs canadiens de lait.

La seconde question pressante est celle du programme de rabais sur les coûts des intrants pour les surtransformateurs; c'est-à-dire des producteurs de pizza congelée ou de soupe... Depuis janvier fonctionne un programme qui subventionne 60% de la différence entre le coûts des produits laitiers au Canada et aux Etats-Unis pour les surtransformateurs.

Ce programme intérimaire restera en place jusqu'en août. À ce moment-là, il devait être remplacé par une programme permament. On se rend bien compte maintenant qu'on ne pourra pas mettre en place une solution permamente d'ici-là.

Le programme devait originellement financer 100% de la différence de coût. 50% devait être financé par les producteurs de lait, 10% par les transformateurs et le reste par les gouvernements ou d'autres partenaires. Pour l'instant seuls les producteurs et les transformateurs payent leur part. Et il ne semble pas certain que les producteurs accepteront de continuer à payer après le 1er août si le gouvernement ne participe pas financièrement au programme.

La volaille

La loi pour modifier la composition de l'Office de commercialisation du poulet en est rendu à l'adoption par le Sénat. Le nombre de membre du conseil d'administration est augmenté à 16. Le président devra être une personne neutre alors que 50% des membres seront des producteurs et 50% des non producteurs (transformateurs, consommateurs...).

Dans l'avenir, on discutera du tribunal d'appel dans le secteur de la volaille. Ce tribunal devrait avoir l'autorité de trancher les litiges découlant des décisions des offices. C'est donc dire que des questions comme les prix et les quotas et leur répartition pourraient être traitées par ce tribunal. Mais pour l'instant, on attend de voir l'évolution du dossier du tribunal d'appel dans le domaine laitier avant de s'aventurer plus loin dans ce dossier. ■

Gatt: Mulroney...

Suite de la page 2

nous a permis de réaffirmer notre foi dans la position du Canada.»

Elles laissent même tomber les critiques qu'elles ont adressées au fédéral l'automne dernier et au début de l'hiver, pour faire confiance à Ottawa.

«La déclaration du premier ministre a été des plus claires. Nous n'hésitons donc pas un instant à lui assurer notre collaboration. Nous sommes unanimes pour appuyer le gouvernement», dit monsieur Proulx.

Même si les choses progressent difficilement, le président de l'UPA croit qu'il faut maintenir la stratégie actuelle car elle a produit des résultats intéressants. «C'est plus encourageant maintenant que ce l'était il y a quelques mois». ■

ÉVÉNEMENTS À VENIR

30 mai, 12h00, concours de boucs laitiers organisé par la Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec, ITA (garage), **St-Hyacinthe** (Inf: Mme Danièle Parent (514)588-5080)

5-6 juin, quatrième célébration de «l'Erable en fête» organisée par le MER et le Service de consultation forestière et l'Ass. des producteurs de produits de l'érable de Paquetville, **St-Isidore**

Notez bien...
Le *courrier de Marie-Josée* et la chronique *Radio-Télévision* vous reviendront dans deux semaines.

BUDGET LEVESQUE

Quelques bonnes nouvelles pour les régions

Denis Lessard

QUÉBEC- C'est un budget sans trop de surprises qu'a déposé la semaine dernière à l'Assemblée nationale, le ministre des Finances, Gérard D. Levesque.

Pour son huitième budget, M. Levesque n'avait guère de bonnes nouvelles à annoncer. Québec a fait son possible pour faire passer pour une réduction de taxe sa décision d'appliquer une taxe de 4 p, cent sur les services - au lieu des 8 p, cent prévus à l'origine - à compter du 1er juillet. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une augmentation de 4 p, cent puisque jusqu'ici, les services n'étaient pas taxés. Autre décision controversée, Québec pompera $275 millions des surplus de la Société d'assurance auto du Québec, une cagnotte qui, en théorie du moins devrait revenir aux assurés plutôt qu'au trésor provincial.

Pour les agriculteurs, indirectement, le budget Levesque prévoit certains éléments qui pourraient avoir des effets sur votre portefeuille toutefois. Sans les préciser, le ministre Levesque reconnait qu'il s'attend à recevoir $89 millions de recettes supplémentaires d'une série de hausses des tarifications, les sommes exigées par Québec lorsqu'il fournit un services. Les fonctionnaires des Finances, soulignent que des services fournis par le MAPAQ verront leurs tarifs majorés, mais il n'y aura pas de changements dramatiques, indique-t-on. Déjà le MAPAQ avait annoncé l'intention d'augmenter les tarifs sur les analyses de laboratoire pratiquées par les employés du ministère.

Pour les PME, qui attendaient avec impatience l'entrée en vigueur de la taxe sur les services-à laquelle était lié le remboursement de la taxe sur les intrants-le budget recèlait quelques déconvenues. Ainsi Québec a décidé de ne pas rembourser la taxe payée pour certaines activités reconnues pourtant comme «intrant» lors de l'élaboration de l'harmonisation provinciale à la TPS fédérale, en août 1990. Les compagnies ne pourront plus se faire rembourser les taxes payées sur les télécommunications, le chauffage ou les coûts de transports.

Pour les agriculteurs ces mesures ne changent rien. Les exploitants de ferme pourront toujours récupérer les taxes payées sur l'essence et l'électricité utilisées pour fin agricole, ils bénéficiaient déjà d'un tel programme auparavant.

Sur le matériel roulant il ne fait pas de doute que la TVQ sera remboursée, explique-t-on au MAPAQ. Dans son budget le ministre Levesque précise que les demandes du milieu des commissions scolaires et de l'agriculture sont en discussion avec le ministère fédéral des Finances.

En revanche, pour les régions, le budget de la semaine dernière comportait quelques bonnes nouvelles. Ainsi, Québec mettra plus d'argent dès cette année à l'amélioration du réseau routier en province et donnera un coup de pouce au secteur forestier. Mais la nouvelle la plus intéressante demeure l'effort consenti pour la mise en place de Société régionales d'investissements.

Québec avait déjà mis en place un mécanise pour permettre aux Caisses populaires, conjointement avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Banque Nationale et le Fonds de solidarité de mettre en place un réseau de Société régionales d'investissements. Ces sociétés peuvent faire des prêts de capital de risque allant jusqu'a $500,000 pour permettre le démarrage en région de petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois.

Aux cinq sociétés qui opèrent déjà, Québec par une injection de $47 millions, permettra la création de six nouvelles, ce qui mettra un total de $100 millions à la disposition des PME en région.

Le gouvernement injectera aussi $10.5 millions à un fonds d'aide aux entreprises destiné à toutes les régions du Québec, en remplacement du programme PRECEP. Administré par un comité formé des Affaires régionales, de l'OPDQ, du minitère de l'Industrie Commerce et des fonctionnaires des Finances, le fonds servira à donner le coup de pouce nécessaire aux entreprises en démarrage - qui fonctionnent depuis mois de trois ans- pour des prêts de moins de $200,000.

On bonifie aussi les programmes destinés à attirer des spécialistes et scientifiques dans les régions. Le programme de soutien à l'emploi stratégique accordera $4 millions aux PME qui se trouvent en région.

Dans le secteur forestier, gagne-pain de plusieurs localités au Québec, Québec injectera $7 millions de plus cette année pour la création d'emplois. De ces $7 millions, $1 million devrait aller à le remise en marche des scieries des Bois de l'Est, une mesure d'aide temporaire, précise-t-on.

La décision la plus «coûteuse» pour l'argentier provincial reste l'injection de $35 millions dès cette année pour améliorer le réseau de routes en région, avant que cette responsabilité ne soit définitivement transférée aux municipalités. Ce montant qui ne sera pas renouvelé l'an prochain s'ajoute à un transfert de $100 millions destiné aider les municipalités à s'occuper de leur voirie, une facture que recevait Québec jusqu'ici.

Québec indique aussi qu'il mettra $1 pour chaque $1 injecté par Ottawa pour l'amélioration des routes, une décision qui ne risque pas d'être très coûteuse pour Québec compte tenu de l'état du trésor fédéral.

Finalement Québec compte injecter $6 millions à un programme de création d'emploi spécifique pour les Îles de la Madeleine et la Gaspésie. ■

ENTENTE CANADA-QUÉBEC

On n'a pas réussi à épuiser les fonds prévus

Jean-Charles Gagné

À la fin 1991, soit à 15 mois de l'échéance de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions, le gouvernement du Québec n'avait déboursé que 17,6% de à sa participation financière prévue lors de la signature en 1988. En outre, 103 millions (ou 27% du cadre budgétaire) n'avaient pas encore été affectés à des programmes spécifiques. Pour le secteur agro-alimentaire, le tiers seulement du budget de 30 millions annoncé il y a quatre ans par le provincial était engagé. Par ailleurs, lors de l'étude des crédits du secrétariat aux Affaires régionales le 13 mai dernier, le ministre Yvon Picotte n'a pu assurer, malgré les propos tenus à Sorel, le 16 mars dernier, que les crédits non utilisés de l'enveloppe moyenne de trois millions accordée à chaque conseil régional seraient ajoutés à leur budget de l'année suivante.

Le 9 juin 1988, le gouvernement fédéral et le Québec s'engageaient à verser respectivement, avant le 31 mars 1993, 440 millions et 380 millions en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions du Québec. Des 820 millions prévus, 486 devaient servir au développement des «régions ressources» (Bas-St-Laurent, Gaspésie, Côte-Nord, Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue) alors que 330 millions revenaient aux «régions centrales».

Selon M. André Jacob, directeur de l'Entente Canada-Québec, au 31 décembre dernier, 31 des 67 millions déboursés par le Québec l'avaient été dans des régions ressources, la balance dans les régions centrales. D'une manière plus spécifique, la quasi totalité des engagements consentis dans le secteur agro-alimentaire, à savoir neuf millions sur 10, l'ont été en vertu du Programme de développement agricole régional, doté d'un budget de 14,4 millions, auquel sont éligibles les régions ressources seulement. C'est au Programme de support au développement de nouveaux produits alimentaires des régions centrales que revient l'autre million engagé. Au total, le Québec n'avait déboursé que six millions (sur les 30 annoncés) à la fin de l'année dernière. Le Programme d'aide à la récupération et au traitement des coproduits des entreprises de transformation agro-alimentaire, disposant d'un budget de 10 millions toutes régions confondues, n'a donc engendré ni engagement, ni dépense.

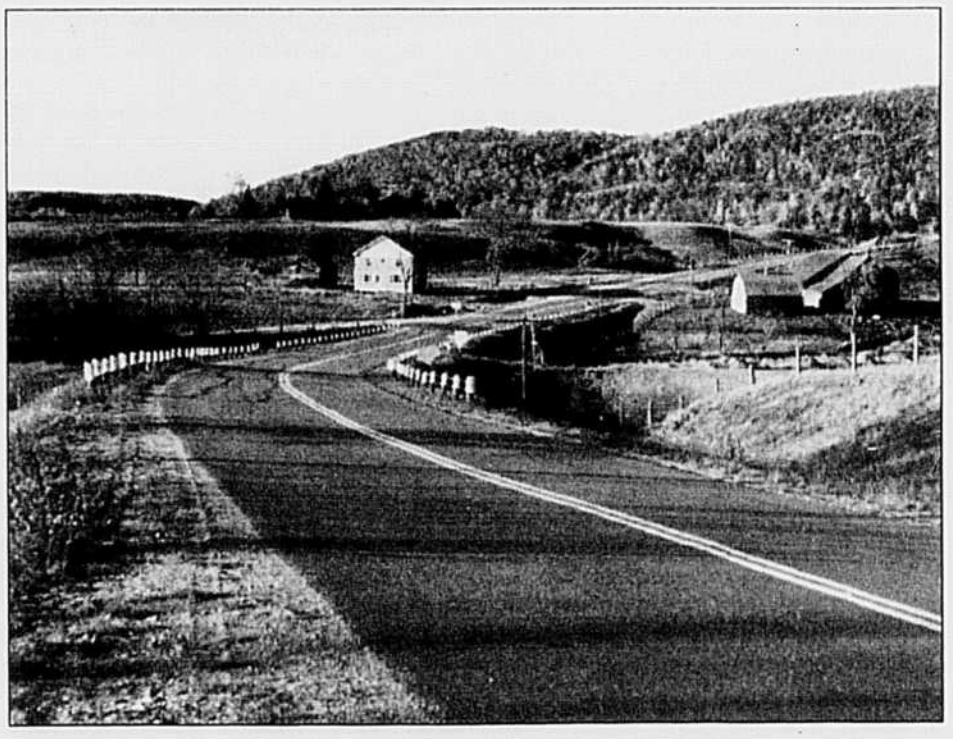

Selon M. Jacob, le gouvernement du Québec vient de soumettre une série de propositions de réaménagement des programmes en agro-alimentaire (critères modifiés, réallocation des sommes en faveur des programmes qui fonctionnent bien) pour que tout l'argent puisse être dépensé à temps. On discuterait par ailleurs de la possibilité de prolonger l'Entente pour réussir à épuiser les fonds prévus.

Les fonds dévolus par le gouvernement fédéral au secteur agro-alimentaire en vertu de cette même Entente tournent autour de 22 millions. M. Jean Lamoureux, d'Agriculture Canada, indiquait à la Terre, au début d'avril '92, que les programmes «Essais et expérimentation en agro-alimentaire» et «Réseaux d'essais en agriculture», qui accaparent à eux seuls près de 19 millions, faisaient l'objet de demandes budgétaires additionnelles. A ce moment, 2,5 des trois millions consacrés au Programme d'aide à l'emploi de main-d'oeuvre de remplacement en agriculture, étaient toujours disponibles.

«Québec se moque des régions»

C'est la conclusion du porte-parole de l'Opposition, Jean Garon, qui estime que le pourcentage des montants déboursés par le gouvernement libéral, par rapport aux engagements consentis en vertu des ententes-cadres signées avec neuf régions du Québec, depuis 1987, ne passe pas la rampe. Ces engagements totalisent 1,1 million de dollars. Dans les deux régions où ces ententes sont venues à échéance, à savoir en Abitibi-Témiscamingue et en Montérégie, ce pourcentage se situe respectivement à 84% et à 43%. Dans les autres régions, le taux de réalisation varie de 48% pour la Côte-Nord à 12% pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean où l'entente se termine en 1996. Les montants déboursés pour les sept ententes qui ne sont pas encore échues s'établissent à 277 millions sur des engagements de 744 millions, soit un taux de réalisation de 37%, signale M. Garon.

Même s'il reconnaît que 48% des sommes engagées ont jusqu'à maintenant été versées, M. Louis Larouche, directeur de la concertation à l'OPDQ, n'interprète pas la réalité de la même manière. «Des 718 projets qui ont fait l'objet d'engagements financiers, précise-t-il, 74% sont réalisés ou en voie de l'être alors que globalement, nous sommes arrivés au deux tiers de la durée des ententes». Rappelant que 84 promoteurs avaient retiré leurs projets, M. Larouche a ajouté que le retard dans les déboursés n'est pas imputable au seul gouvernement qui agit en partenariat dans ces ententes. Il mentionne toutefois que la sous-évaluation de la durée de réalisation des voies de transport, qui accaparent environ 22% des engagements totaux, explique en bonne partie le retard constaté. La part des déboursés qui revient au secteur agro-alimentaire devrait être fournie à *la Terre* dans une dizaine de jours. ■

L'INDUSTRIE DU SCIAGE

Pas encore la fin du marasme

Victor Larivière

Avec la crise économique qui perdure et la surtaxe américaine sur le bois d'oeuvre qui refait surface, l'industrie québécoise du sciage doit maintenant, pour se sortir de la déprime, faire face à un regroupement des usines, à une valorisation de ses produits et à une plus grande efficacité. Telles sont quelques unes des conclusions à tirer de l'assemblée annuelle de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ) qui se tenait dans la vieille capitale il y a deux semaines.

Un des conférenciers invité, Clément Gignac, économiste à la Banque Nationale, n'a pas réussi à susciter beaucoup d'espoirs parmi les industriels du sciage. Même si, expliquait-il, la reprise de la construction est enclenchée aux États-Unis, c'est maintenant au tour de l'Europe d'entrer en récession. La crise actuelle est peut-être moins sévère que celle de 1982, mais elle est structurelle et pourrait durer encore longtemps.

Les entreprises de sciage du Québec sont moins compétitives que par le passé, les salaires plus élevés ici qu'aux USA et la productivité y est plus faible. Le conférencier attribuait à environ 30% la part des problèmes qui viendrait d'un dollar trop élevé; 70% des problèmes qui restent seraient attribuables au manque de compétitivité et au peu d'investissement dans la modernisation des scieries.

La remontée de l'économie serait lente au Canada et il s'agirait plutôt d'un rattrapage. Et, malgré les beaux discours des politiciens, les gouvernements sont plus endettés que jamais et les taux d'intérêt encore plus élevés ici que dans les autres pays du Groupe des Sept. La vrai reprise dans les mises en chantier et l'industrie du sciage ne se fera, concluait-il, qu'au moment où le chômage aura baissé de façon substantielle. Une seule bonne nouvelle au cours de la dernière année, les exportations de bois de sciage à partir du Québec ont augmenté de 5% alors qu'elles ont diminué de 8% de la part des autres provinces.

Quelques chiffres sur le sciage au Québec

Il y a deux ans, l'industrie du sciage représentait plus de 350 usines, près de 22 000 emplois et 600 millions de dollars en salaires. La production québécoise de bois d'oeuvre comptait en 1990 pour 17% du total canadien avec des volumes de 4 milliards de pmp (pieds mesure de planche), de 7 625 000 tonnes de produits dérivés (copeaux, planures, écorces) pour des ventes totales dépassant le milliard et demi de dollars. Le Québec exporte environ 70% de son bois de sciage. Avec la crise actuelle et les fermetures d'usines qui en découlent, ces chiffres devraient toutefois être revisés à la baisse.

La taxe à l'exportation: un vrai cauchemar

La fameuse taxe américaine sur le bois d'oeuvre canadien exporté outre-frontière constitue un vrai cauchemar pour les gens de l'AMBSQ. L'enquête sur les droits compensateurs aura coûté à l'association trois quarts de millions de dollars en frais d'avocats et de consultants, sans compter les tracasseries administratives et les délais très courts pour répondre aux questionnaires du Département du Commerce des États-Unis. Dans son allocution aux scieurs, le président sortant de l'AMBSQ, Guy Rancourt, disait souhaiter qu'on annule cette taxe pour le Québec ou à tout le moins qu'on ait un taux différent de celui des autres provinces. La raison invoquée: les droits de coupe sont plus élevés ici qu'ailleurs au Canada et ne constituent pas une décision arbitraire puisqu'ils sont fixés à partir du prix du bois de la forêt privée. Son message aura été entendu puisque Ottawa ne s'oppose plus à des droits plus bas pour le Québec et que le ministre Albert Côté appuie cette demande de l'AMBSQ. Le Département du commerce devait rendre sa décision finale mardi de cette semaine. Une décision fort attendue... ■

COMMISSAIRE AUX PLAINTES

En trois ans, 30 demandes d'information et 18 plaintes

Jean-Charles Gagné

En trois ans d'existence, le commissaire aux plaintes en matière de protection du territoire agricole, M. Roch Rioux, n'a reçu que 30 demandes d'information et 18 plaintes dont une seule a récemment été jugée recevable. L'Opposition officielle qualifie de «dilapidation honteuse des fonds publics» le budget de 371 000 $ accordé en 1991-92 au bureau du commissaire qu'elle juge inutile et inefficace.

La Loi 100 (Loi modifiant la loi sur la protection du territoire agricole) stipule «qu'un producteur qui se croit lésé ou qui estime pouvoir vraisemblablement être lésé par l'application d'un règlement municipal d'urbanisme ou relatif aux nuisances, qui affecte ses activités agricoles pratiquées dans une zone agricole, peut adresser sa plainte, par écrit, au commissaire».

Lors d'une conversation téléphonique, le 6 mai dernier, M. Roch Rioux indiquait que toutes les plaintes qui lui sont adressées contestent la légalité de règlements municipaux contraignants pour l'agriculture. «Ce sont les tribunaux qui détiennent la juridiction pour déclarer légaux ou illégaux de tels règlements» fait-il remarquer. M. Rioux a en outre mentionné qu'il ne possédait aucun pouvoir de contraindre les parties à venir le rencontrer, pas plus qu'il ne pouvait se prononcer sur les limites occasionnées à des projets agricoles par des réglements municipaux. Un avis juridique du ministère de la Justice limiterait en effet aux activités agricoles existantes le champ couvert par le commissaire. Il a profité de l'occasion pour rappeler qu'il avait lui-même soumis des recommandations, il y a deux ans, pour avoir une véritable prise sur les problèmes qui lui sont adressés.

Déjà en mars 1990, l'UPA signalait, dans une lettre adressée au ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, l'inefficacité du poste de commissaire aux plaintes et demandait de modifier de toute urgence son mandat par voie législative. Le signataire, M. Pierre Gaudet, mentionnait que les producteurs agricoles s'attendaient à ce que le commissaire aux plaintes règle les problèmes occasionnés par les normes environnementales municipales plus sévères que les normes provinciales et qu'il ait le pouvoir d'invalider les réglementations municipales abusivement contraignantes.

En mai 1991, l'UPA s'inspirait de recommandations suggérées par des représentants du MAPAQ pour demander au ministre de l'Agriculture, M. Yvon Picotte, des modifications «techniques» au mandat du commissaire aux plaintes. Une première recommandation voulait que le commissaire aux plaintes puisse tenir compte non seulement des activités agricoles pratiquées en zone agricole au moment de la plainte, mais aussi des projets ou activités futures vu que l'expansion des entreprises, la diversification de la production et la modernisation des équipements font partie de la réalité agricole.

Une deuxième recommandation visait à accorder au commissaire, pour qu'il puisse agir en véritable médiateur, des pouvoirs de convocation des parties et d'accès garanti à l'information requise pour l'analyse des plaintes. En dernier lieu, on soulignait que le commissaire devait jouir d'une immunité contre les recours éventuels de municipalités récalcitrantes.

Lors de l'étude des crédits budgétaires octroyés à la Protection du consommateur, le ministre responsable, M. Gil Rémillard, avouait que le groupe de travail évoqué l'an dernier, pour apporter des modifications législatives au poste de commissaire aux plaintes, n'était toujours pas créé. Une autre hypothèse veut qu'on abolisse tout simplement ce poste, une alternative à laquelle s'est jusqu'à maintenant opposée l'UPA.

La seule plainte reçue par le commissaire a été formulée par la «Ferme J.L. Therrien enr.», de l'Acadie. Le propriétaire de cette exploitation agricole conteste la légalité d'un règlement de zonage municipal qui décrète comme résidentielle une superficie située en zone agricole permanente. Cette situation l'empêche d'ériger un bâtiment servant à remiser sa machinerie agricole et d'entreposer du foin à l'endroit désiré. Un exercice de médiation provoqué par le commissaire n'a pu rapprocher les parties qui sont résolument demeurées sur leurs positions. Le différend doit être soumis devant les tribunaux incessamment. ■

Dédommagement pour les dégats causés par la sauvagine

André Belzile

Les producteurs agricoles des régions affectées par la sauvagine pourront enfin être compensés pour les dommages causés à leur récolte. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial se sont finalement entendus pour mettre en place tous les éléments requis à ce dédommagement. C'est la Régie des Assurances Agricoles du Québec qui est chargée d'évaluer les dommages et d'émettre les chèques de compensation.

Sont admissibles tous les producteurs des régions où la sauvagine cause des dommages : il n'est pas nécessaire d'être assuré à l'assurance-récolte. En effet, il s'agit d'un programme de dédommagement, pas un programme d'assurance. Tous ces producteurs devraient d'ailleurs recevoir un avis de la Régie. Ils pourront être compensés pour 80% des pertes de récolte. Ils devront cependant notifier la Régie par téléphone avant le 1er juin 1992 s'ils ont subi des dommages.

Rappelons que les agriculteurs des provinces des Prairies jouissent depuis le début des années 1970 d'un programme de dédommagement pour les pertes de récolte causées par la sauvagine. Le gouvernement fédéral a modifié la réglementation de l'assurance récolte au début de l'an dernier pour permettre la même chose dans l'Est du pays.

Mais la mise en place d'un tel programme nécessitait plusieurs prérequis. Premièrement, le fédéral s'engage à payer 50% de la facture totale (dédommagement et administration) mais la province doit accepter de payer l'autre 50%. En plus, le fédéral ne verse pas d'argent si on ne met pas en place un programme d'intervention pour la sauvagine de façon à minimiser les dommages que les oiseaux peuvent causer aux récoltes.

Donc si on peut annoncer la mise en place du programme de dédommagement, c'est que le plan d'intervention est prêt et que le provincial et le fédéral ont accepté de payer chacun leur 50% de la facture totale. La Régie avait déjà l'an dernier tenté d'estimer l'ampleur de ces dommages : on avait alors avancer le chiffre de 500 000$.

Pour ce qui est du partage de la facture provinciale, il semble que les discussions se poursuivent entre le MAPAQ, le ministère du Loisirs, de la Chasse et de la Pêche et la Fondation de la Faune du Québec. ■

TRANSPORT DES CÉRÉALES

10 000 personnes entendues

André Belzile

Les agriculteurs canadiens tiennent à un soutien juste et équitable dans le dossier de la subvention du Nid-de-Corbeau. Ils sont très divisés sur la façon dont la subvention doit être versée. Telles sont les conclusions qu'ont tirées les experts de la firme Peat Marwick après avoir entendu plus de 10 000 personnes se prononcer sur toutes les questions liées au transport des céréales et des oléagineux au Canada.

La firme Peat Marwick avait été engagée par le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Bill McKnight, pour effectuer une vaste consultation qu'on avait baptisée «Voix sur le transport». Les agriculteurs et les autres personnes intéressées par la question ont été appelés à donner leur opinion au cours de 138 rencontres publiques tenues à la grandeur du Canada : seule Terre-Neuve a été épargnée.

Le but de ces rencontres publiques étaient de permettre aux agriculteurs de s'exprimer : il n'était pas question d'en faire une plate-forme pour les organisations agricoles dont les positions étaient déjà largement connues avant ces rencontres. Les participants étaient invités à consigner leur opinion par écrit. Le mandat de la firme n'était pas de soumettre des recommandations sur les différentes questions mais de faire le recensement des opinions exprimées.

Un rapport confus

Le rapport de la firme Peat Marwick a été déposé lors de la rencontres des ministres provinciaux et fédéraux de l'Agriculture tenues en Alberta le 4 mai dernier. Il a été immédiatement rendu publique par les ministres. Il ne contient pas de données chiffrées du style : «70% des personnes consultées sont d'accord avec telle et telle option». Il est plutôt truffé de phrases comme : «Plusieurs participants ont parlé des défis internationaux ...». Il est donc quasi impossible de se faire une idée précise sur le nombre de personnes qui favorisent une option en particulier.

Les seuls constats clairs qu'on peut en tirer se rapportent aux problèmes du système actuel de transport et aux principes qui doivent guider leur résolution. Le désaccord reste aussi évident qu'auparavant sur la question des solutions à retenir.

Selon le rapport, les gens s'entendent sur le fait que tous les producteurs devaient être traités de façon juste et équitable. Il faut réduire le coût par tonne du transport du grain de la ferme jusqu'aux ports utilisés pour l'exportation. Le système de transport doit aussi devenir plus efficace et plus fiable. On devrait aussi accroître les possibilités de choix des producteurs pour le transport de leurs grains.

Efficacité et subvention

Les participants ont choisi majoritairement de discuter en profondeur de deux grandes questions : l'efficacité du système et la subvention. Si on entend relativement facilement sur le fait qu'il faut augmenter l'efficacité du système canadien de manutention et de transport des grains, on est très divisé sur la façon de le faire. La question est très complexe puisqu'elle inclut des dossiers comme la rationalisation du système ferroviaire et du réseau de silo-élévateurs dans l'Ouest, l'entretien du réseau routier ou le futur des installations portuaires de Churchill qui sont de moins en moins utilisées pour l'exportation de grains.

Et la grande question de 720 millions de dollars divise toujours autant les gens : doit-on changer la méthode de paiement de la subvention du Nid-de-Corbeau? Les participants ont préféré trois options. Premièrement, on maintient le statu quo, c'est-à-dire que la subvention est versée aux compagnies de chemin de fer et les producteurs payent alors un tarif subventionné pour le transport.

Deuxièmement, la subvention est abolie et chaque producteur reçoit un montant forfaitaire dont il dispose à sa guise. Il ne s'agit pas d'un montant versé annuellement mais bien d'un montant unique qui serait probablement versé sur un certain nombre d'années : après, il n'y aurait plus de subvention pour le transport du grains au Canada.

Troisièmement, la subvention serait versée annuellement aux producteurs pour chaque tonne de grains qu'ils produisent et ils doivent alors payer les coûts réels de transport.

Deux autres options leur avaient été soumises mais n'ont pas recueilli beaucoup d'appui. Premièrement, la subvention serait abolie sans compensation aux producteurs. Et deuxièmement, la subvention est abolie et les coûts totaux de transport sont inclus dans les calculs de stabilisation des prix des céréales. ■

Un Québec absent qui préfère le statu quo

André Belzile

Comme tout le monde s'y attendait, le rapport de la firme Peat Marwick n'a pas éclairci la question de la subvention du Nid-de-Corbeau. Il a plutôt provoqué le foisonnement de positions différentes sur la question. Les ministres de l'Agriculture n'ont même pas réussi à s'entendre entre eux sur la poursuite du dossier. Le gouvernement du Québec, quant à lui, continue de demander le statu quo ou le consensus de toutes les provinces pour tout changement à la méthode de paiement de la subvention.

La décision des ministres

Durant leur rencontre en Alberta le 4 mai dernier, les ministres provinciaux et fédéraux de l'Agriculture ont pris position sur la question du transport. Mais trois provinces étaient représentées par des sous-ministres et le Québec était totalement absent.

Selon le communiqué émis à la fin de la rencontre, les ministres sauf celui de la Saskatchewan se sont entendus sur la question du transport : donc cinq des six ministres présents se sont entendus. Le gouvernement de la Saskatchewan s'oppose à tout changement à la politique de transport. Il s'inscrit ainsi en parfaite harmonie avec les producteurs de céréales de la province qui se sont prononcés à plus de 90%, semble-t-il, pour le maintien du statu quo. Le ministre de l'Agriculture de la Saskatchewan a donc refusé d'appuyer les décisions des autres ministres pour la poursuite du dossier.

Les consultations fédérales-provinciales sur la question continueront sur une base bilatérale ou multilatérale en vue d'une décision en juillet lors de la rencontre annuelle des ministres de l'Agriculture du Canada.

Les ministres ont exclu deux des options pour la méthode de paiement de la subvention du Nid-de-Corbeau. Il n'est plus question d'abandonner la subvention sans compensation ou de payer la subvention aux producteurs sur une base permanente. Trois options demeurent donc sur la table : la méthode actuelle (versement de la subvention aux chemins de fer), le versement d'un montant forfaitaire aux producteurs et l'inclusion des coûts de transport dans les programmes de stabilisation des prix des céréales.

Les ministres ont aussi décidé que les conséquences politiques, économiques et budgétaires des décisions à prendre devront avoir été évaluées avant leur prochaine rencontre.

Les nouvelles options

Le texte du communiqué est très complexe et embrouillé : toutes les provinces et le fédéral tenaient à y trouver quelque chose qui les satisfassent. Le communiqué mentionne donc «que les choix individuels aux provinces ou aux producteurs soient examinés à la lumière des options qui restent».

On peut en conclure que l'Alberta et le Manitoba ont réussi à mettre sur la table leurs propositions respectives. L'Alberta propose que les provinces puissent avoir le choix de la méthode de paiement de la subvention à leurs producteurs. Le Manitoba ajoute encore plus à la confusion actuelle en proposant que chaque producteur ait le choix de la méthode de paiement.

Le Québec

Suite à la décision prise par le gouvernement du Québec après l'échec du Lac Meech, le ministre Picotte ne participait pas à la rencontre des ministres de l'Agriculture et n'y était pas représenté. Il avait fait parvenir au ministre McKnight, avant la rencontre, une lettre définissant la position du Québec sur le dossier.

M. Picotte y a répété la position québécoise : il faut obtenir le consensus de toutes les provinces avant de modifier la politique canadienne et il faut avoir en main des évaluations économiques de tous les changements sur toutes les provinces avant de prendre une décision. Le Québec favorisait deux options : le statu quo ou l'abandon de la subvention sans compensation aux producteurs. Comme cette seconde option a été abandonnée pour l'instant, Québec n'a plus qu'un choix : appuyer le statu quo.

Les études d'impact sont en cours et les résultats préliminaires laissent les observateurs québécois perplexes. On craint toujours de voir augmenter en flèche les productions animales dans l'Ouest si le statu quo n'est pas maintenu.

A Québec, on croit que tout ce que le ministre McKnight essayera d'obtenir en juillet, c'est un échéancier pour une prise de décision : il n'y aura pas eu assez de progrès dans ce dossier pour qu'on s'entende à Halifax sur une des options. Mais on essayera de s'entendre sur une date à laquelle la décision devra être prise. Avec les divergences actuelles entre les provinces, un consensus, même seulement sur une date, ne sera pas facile à faire. ■

EN BREF

Aide financière de 50 000$ à la Fédération des producteurs de porcs du Québec

Le MAPAQ annonce le versement de 50 000$ à la Fédération des producteurs de porcs du Québec afin de mettre au point et de promouvoir de nouvelles coupes de porc à l'état frais. Cette aide gouvernementale est accordée dans le cadre du programme Innovactions III.

Le projet permettra entre autres à la Fédération d'établir un programme de formation à l'intention des bouchers du Québec. Ceux-ci seront donc en mesure d'introduire sur le marché ces nouvelles coupes de porc. La Fédération devra, à cette fin, débourser 270 000$ sur une période d'un an.

37 500$ aux Abattoirs Z. Billette Inc.

Le MAPAQ annonce le versement d'une contribution financière de 37 500$ à la compagnie «Les Abattoirs Z. Billette Inc.» de Saint-Louis-de-Gonzague sur la rive sud de Montréal. Cette contribution financière servira à la réalisation d'une étude de marché et à la préparation d'un plan de marketing en vue de la commercialisation des coproduits (panses, estomacs, rates, etc.) issus de l'abattage de bovins du Québec.

Face à une forte compétition sur les marchés actuels et des marges de profits souvent réduites, les Abattoirs Z. Billette ont cru bon de diversifier leur production et d'offrir ces produits à des clientèles spécifiques pour des utilisations culinaires ne faisant pas partie des habitudes d'achat de la majorité des Québécois et des Canadiens.

L'entreprise familiale fondée en 1982 par Monsieur Zénon Billette emploie 46 personnes à plein temps. Les Abattoirs Z. Billette Inc. est l'employeur le plus important de ce village du Sud de Montréal.

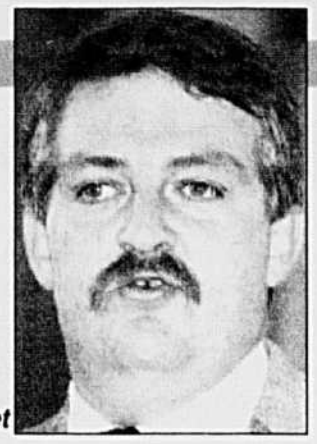

Pierre Gaudet

QU'EST-CE QU'ON FAIT ?

La production acéricole, cette année, a atteint de nouveaux records: 50 à 56 millions de livres de production pour le Québec, avec une offre d'environ 38 à 40 millions de livres pour le vrac.

Quelque 90 % de cette production se retrouve dans les trois premières classes de sirop d'érable c'est-à-dire les catégories «AA», «A» et «B».

La production américaine, quant à elle, a atteint aussi des sommets. On parle de 17 millions de livres soit 5 millions de livres disponibles au vrac.

La fédération se retrouve donc dans une situation très difficile. Ayant déjà dans ses entrepôts un inventaire d'environ 30 millions de livres avant la récolte, on ne voit comment elle pourra rembourser ses dettes sur les stocks de sirop d'érable dont les avances payées aux producteurs sont au-dessus du prix du marché actuel.

Le prêteur, quant à lui, même après des ententes avec le fédéral pour aider au support des inventaires, se voit dans la situation de pratiquement faire cesser les opérations de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.

On tente donc actuellement d'écouler ces surplus de sirop d'érable sur une période de trois ans par une méthode de vente mensuelle par encan.

Aucune entente n'a pu être prise avec les acheteurs de sirop d'érable : même pas une convention qui permettrait uniquement de ramasser le prélevé sur le plan conjoint.

En plus de ne pouvoir financer les stocks de sirop d'érable, la fédération ne peut même pas récupérer ses prélevés dus pour l'an passé et même ramasser celui de cette année pour assurer son administration.

Le ramassage du sirop d'érable se fait actuellement par les acheteurs. L'avance payée tourne autour de 0,60 $/lb. Après avoir fait état de cette situation, ce qui est le plus surprenant pour un vice-président de l'UPA, c'est de se rendre compte qu'un silence de mort règne dans le champ présentement. Aucun producteur ne semble se plaindre de la situation actuelle. Aucun producteur ne semble se relever pour mentionner qu'ils ont travaillé à mettre en place ce plan conjoint afin de sortir de ce genre de situation. Aucun producteur ne se porte à la défense de la fédération pour réussir à améliorer le sort des producteurs.Il n'y aura pas de solution facile pour sortir l'industrie acéricole de ce marasme. Si les solutions viennent des acériculteurs eux-mêmes, des transformateurs ou d'un comité quelconque, on pourra réussir que s'il y a volonté des membres de l'industrie de s'impliquer. La formation d'un comité spécial par le ministre Picotte et des conditons s'y rattachant semble déjà une amorce de solution. Ça ne pourra fonctionner que si toutes les parties mettent la main à la pâte.

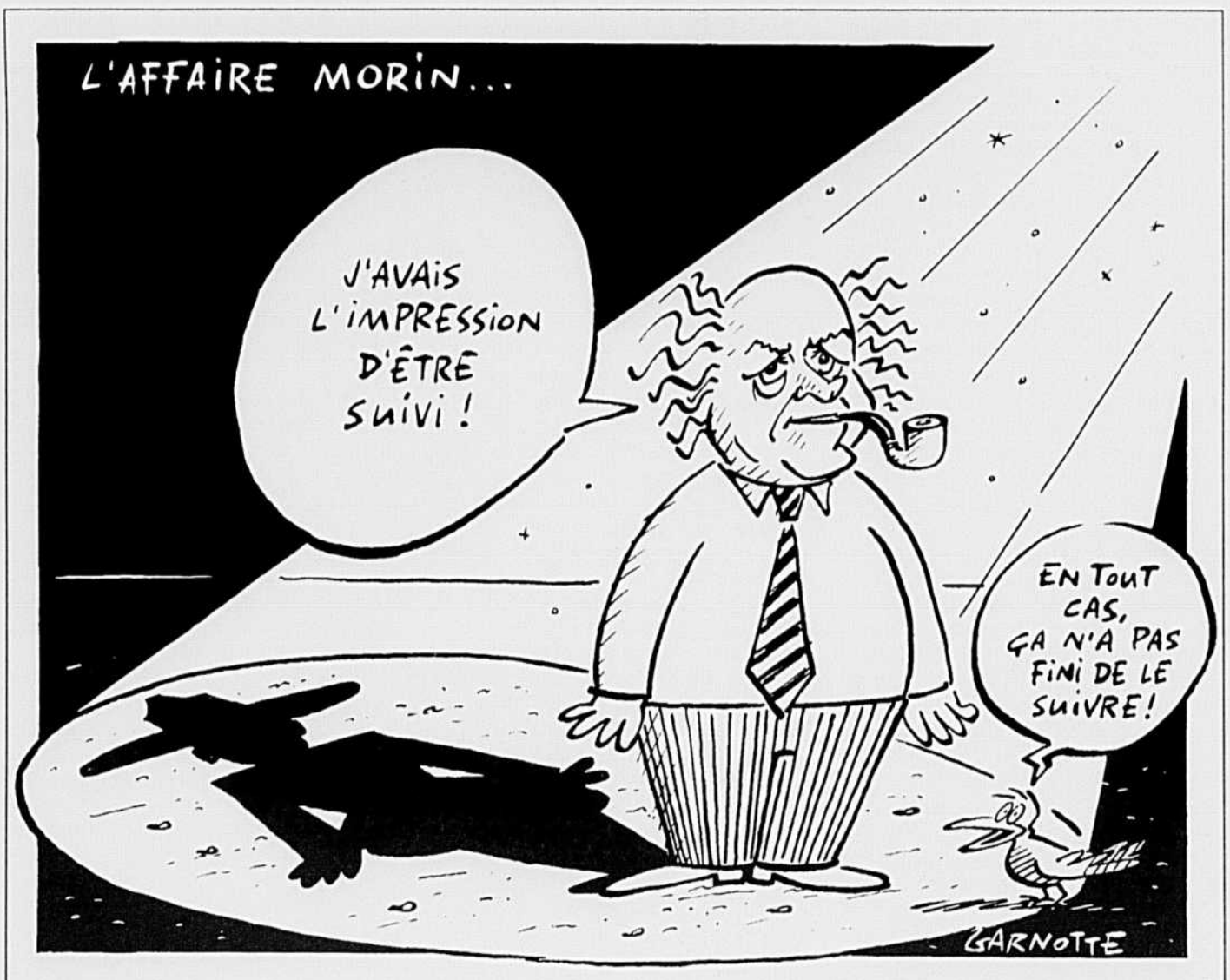

Tous droits réservés Garnotte et La Terre de chez nous

LA TERRE DE CHEZ NOUS
Fondé en 1929
Tél. (514) 679-0530 Fax (514) 670-4788

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Directeur: Hugues BELZILE
Rédactrice en chef par intérim: France GROULX
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Rédactrice en chef adjointe, responsable des publications spécialisées: France GROULX
Rédaction: (514) 670-1417
Responsable de la production:
Carole LALANCETTE

Directeur de la publicité: Réal LOISEAU
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Robert BISSONNETTE, Sylvain JOUBERT
Représentant hors Québec: Maurice R. BEAUDRY.
Tél. Toronto (416) 670-9603
Fax (416) 670-9620

Responsable du tirage:
Micheline COURCHESNE

Administration:
Jocelyne GAREAU

Montage
La Terre de chez nous
Sortie sur films:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Abonnement:
1 an: 23,54 $ 2 ans: 40,66 $ 3 ans: 53,50 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 85 $
Taxe incluse
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:Service du tirage*
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Sirop d'érable, une lutte contre l'individualisme

Nous vivons dans la plupart des productions agricoles des moments très difficiles. Chacun y va de son interprétation de la situation et la chasse aux coupables est ouverte depuis un bon bout de temps.

La mondialisation des marchés, le désengagement des gouvernements, les habitudes changeantes des consommateurs sont autant de nouvelles réalités qui remettent en question l'avenir de l'agriculture.

Mais, dans la production du sirop d'érable aucun de ces prétextes ne peut justifier la situation actuelle. Nous produisons au Québec 70% de la production mondiale et n'arrivons pas à la mettre en marché. Pourquoi avons-nous à supporter des stocks invendus? Comment se fait-il que l'on ne retrouve pas de sirop d'érable dans la plupart des établissements de restauration du Québec? Pourquoi n'y a-t-il pas de promotion sur une base annuelle? Autant de questions que se posent l'ensemble des productrices et producteurs agricoles. Mais ne vaudrait-il pas mieux s'interroger d'abord sur ce que nous avons fait personnellement pour remédier à la situation?

En 1989, après avoir vécu des conditions difficiles de libre marché, nous avons travaillé à la mise en place du plan conjoint et par la suite d'une agence de vente. Nous espérions ainsi obtenir un meilleur prix pour notre produit. En regroupant l'offre, c'était une façon pour nous d'augmenter notre pouvoir de négociation auprès des acheteurs et de contrôler les surplus. Mais les résultats obtenus ont été bien différents nous nous retrouvons présentement à la case de départ. Lors de la récolte 1992, les productrices et producteurs ont vécu à nouveau le libre marché qui a occasionné une chute drastique des prix étant donné la forte production.

Si nous en sommes là c'est que lors de la mise en place de nos mécanismes nous avons oublié le plus important soit que la réussite de leur utilisation est basée sur la solidarité et l'action collective des productrices et producteurs.

Pour organiser efficacement la mise en marché du sirop d'érable nous aurons à élaborer avec tous les intervenants de l'industrie un plan d'action qui profitera autant aux productrices et producteurs qu'à l'ensemble des partenaires. Mais avant de se concerter avec les autres il faudra d'abord décider individuellement si nous sommes prêts à accepter les règles du jeu de l'organisation collective de la mise en marché.

Ce n'est qu'à cette condition que le plan conjoint des productrices et producteurs acéricoles sera pris aux sérieux par tous les partenaires de cette industrie.

Gilles Marchand
Président
Fédération UPA
Lotbinière-Mégantic

Opposition au site d'enfouissement de Sainte-Christine

Le syndicat de l'UPA, secteur de base de Valcourt, a tenu le 20 avril 1992 une réunion et a adopté une résolution d'appui pour «Le Comité pour la protection de l'environnement de Sainte-Christine». En voici la teneur:

Attendu que dans la municipalité de Béthanie, les lots 784 à 788 ont été distingués comme étant une zone d'intérêt écologique régional à cause de la faune y habitant, et ces lots sont contigus des lots que l'on retrouve dans le projet du site d'enfouissement;

Attendu que cette zone écologique de plusieurs milliers d'acres est un bio-filtre qui permet un approvisionnement en eau potable de qualité pour la zone concernée;

Attendu qu'il y a des cours d'eau verbalisés importants qui contournent cette région et traversent plusieurs lots, dont les lots 735 et 737 par la Rivière Jaune et qui sont les lots du projet du site;

Attendu que ces mêmes cours d'eau desservent des entreprises agricoles en exploitation où se trouvent des animaux en liberté s'abreuvant audit cours d'eau et qu'il peut avoir risque de contamination des cheptels ou de la nappe phréatique;

Attendu que le projet du site d'enfouissement de Sainte-Christine se situe à une distance «géographique» inférieure à 20 kilomètres d'un site déjà existant à Sainte-Anne-de-la-Rochelle;

Attendu que la région est très agricole et en zone verte, et qu'un site dans le voisinage viendrait perturber les activités agricoles à cause du transport de véhicules lourds, de la pollution et des vermines (mouettes, etc.);

Attendu que l'implantation d'un tel site troublerait la quiétude et la qualité de vie des citoyens avoisinant le site par un excès de trafic routier, bruits, poussières, odeurs, etc.;

Attendu que des agriculteurs ayant fait la demande en 1989 au MAPAQ pour faire creuser un cours d'eau verbalisé et que cette demande leur fut refusée à cause de l'intérêt de la zone écologique;

En conséquence, il est adopté unanimement que le syndicat de base de l'UPA, secteur de Valcourt, appuie formellement le «Comité pour la protection de l'environnement de Sainte-Christine» de s'opposer à l'implantation d'un tel site.

Claire Petit
Secrétaire du Syndicat
de base de Valcourt

Des acériculteurs rencontrent le ministre Blais

Un groupe de producteurs acéricoles a rencontré le ministre Pierre Blais à son bureau vendredi dernier, le 8 mai, à Montmagny. C'était à la demande des acériculteurs de la Côte Sud et même des acériculteurs de la Beauce qui demandaient d'aller rencontrer le ministre.

M. Blais a bien dit qu'il n'était pas question que le sirop soit mis sur le marché en bas du prix négocié par la Régie en 1991, soit 1,55$. Le ministre travaille actuellement pour ouvrir des marchés et le gouvernement s'est engagé à payer les intérêts à la Caisse pour trois ans. Donc il me semble qu'on ne laissera pas aller le sirop à prix ridicule aux commerçants. (...)

Je crois que la publicité qui se fait partout à savoir qu'on peut acheter le sirop de la Fédération pour rien est fausse. Nous pouvons être rassurés.

Mme Maurice Labbé
Saint-Adalbert

Matière grasse... matière grasse

La comédie musicale New York...New York était drôle, elle a fait son temps, maintenant on n'en parle plus...ou presque. La comédie matière grasse...matière grasse n'est pas drôle et en plus elle dure, elle s'accroche, elle fait partie de notre vie au moins trois fois par jour.

À l'émission de La Semaine verte du 12 avril dernier, madame Tremblay, journaliste à Radio-Canada, agronome, n'a pas manqué de nous rappeler la terrible matière grasse. Cinq pour cent de matière grasse dans son cornet de crème glacée, pour elle c'est beaucoup ou probablement trop. C'est son goût, c'est son droit, je suis capable de comprendre et de respecter son opinion. Cependant dans le contexte de l'émission ça n'est pas ce qu'il fallait relever. L'étudiant expliquait qu'en injectant de l'air dans le mélange il abaisse le taux de matière grasse de 10% à 5%. Avec de l'air, sans formules et ingrédients ou autres secrets professionnels, voilà ce que j'ai appris. N'est-ce pas cela qu'il fallait mettre en évidence?

De grâce laissez-nous donc savourer notre crème glacée molle sans complexe, ni culpabilité, car nous sommes encore beaucoup à savoir apprécier les douces gâteries de la vie. L'été est si court et en plus on ne vit qu'une fois.

Alphonse Pittet
Producteur de lait
Saint-Tite

EN PERSPECTIVE

La crédibilité du Fédéral sauvée par des... bananes!

Claude Lafleur

Le Gatt est un dossier qui dérange. Epuisés par un débat qui n'en finit plus, les agriculteurs et les agricultrices ont les nerfs à vif. Par conséquent, la moindre gaffe politique, le plus petit discours d'avant-garde, le moindre accroc, suffisent à mettre le feu aux poudres.

On en a eu la preuve récemment lors de la «sortie» du ministre Pierre Blais pendant l'assemblée des producteurs de lait à Québec. Après avoir livré un discours très audacieux, mais correct, celui-ci en sortant de la salle, se fait vertement critiquer par des producteurs qui le jugent trop mou. A partir de ce moment-là, tout s'embrouille. On ne saura peut-être jamais le fond de l'histoire, mais reste que les journalistes qui assistent à cet échange houleux entre les producteurs et M. Blais, concluent que le Fédéral ne croit plus à la position qu'il défend au Gatt.

Au journal télévisé du soir, le très sérieux Bernard Derome annonce la fin éminente des offices de commercialisation. Le lendemain, les agriculteurs, paniqués, inondent les circuits téléphoniques de leur syndicat; l'UPA, réagissant aux propos des journalistes, affirme qu'elle ne comprend plus l'attitude du ministre; et même le gouvernement du Québec et son flegmatique Ministre de l'Agriculture, M. Picotte, y vont de leur petite remontrance à l'endroit du Fédéral.

Mais quelques jours plus tard, avec un certain embarras, tout le monde convient qu'il s'agissait d'une fausse alarme: on a réagit plus avec nos «tripes» qu'avec notre tête.

Mais cela laisse des traces. Pierre Blais, par exemple, est encore offusqué et franchement irrité du fait qu'on ne lui a pas fait confiance. Les agriculteurs, de leur côté, sortent de ce rocambolesque épisode encore plus sceptiques à l'égard de la volonté véritable du gouvernement fédéral de défendre la position canadienne équilibrée. Tout cela illustre à quel point le dossier du Gatt est devenu émotif.

Mais, histoire de rassurer tout le monde, il faut quand même admettre que les derniers développements sont encourageants, du moins en ce qui concerne la position canadienne.

Il y a eu d'abord Jacques Delors, le président de la Communauté Européenne, qui a déclaré que la position du Canada «avait du mérite». Puis, il y a eu ce refus ferme et sans équivoque du Canada de conclure une entente de libre-échange avec le Mexique qui mettrait en péril l'article XI.

Et enfin, il y a eu cette toute petite lettre de l'ambassadeur américain Dobbins qui demande à la Communauté Européenne de ne pas imposer de quota d'importation de bananes en provenance de l'Amérique du Sud, sous prétexte, tenez-vous bien, que cela encouragerait le Canada à demander lui aussi des exceptions à la tarification! Aussi anodine qu'elle puisse paraître, cette lettre confirme que la position canadienne a fait du chemin, même aux États-Unis.

Mais attention. Cela ne veut pas dire que les choses vont pour le mieux. Le dossier est loin d'être gagné. Il faut comprendre en effet que le Canada, avec la position qu'il défend, est très isolé sur le plan international.

Mais il y a encore de l'espoir. Et tant qu'il y a de la volonté, il y a des possibilités. Plus que jamais, donc, le Canada doit poursuivre ses efforts, et ce jusqu'au bout.

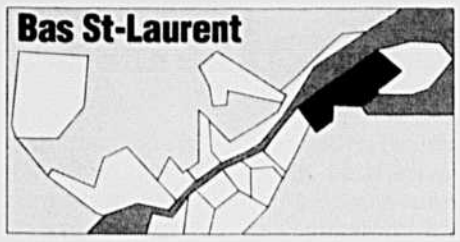

Grosse année en perspective au syndicat des producteurs de bois

Pour tenter d'atténuer les impacts de la crise de l'industrie forestière, l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de bois a adopté des orientations importantes. Elles se traduiront par une révision en profondeur du système de mise en marché. Les prix, la qualité et le transport feront également l'objet d'une attention particulière.

Les producteurs sont favorables à la création d'une agence de développement responsable de l'aménagement en forêt privée.

L'évaluation foncière des boisés qui souvent décourage les propriétaires à faire de l'aménagement fera également l'objet de représentations auprès de diverses instances.

Réflexion sur le sommet agro-alimentaire

Une soixantaine d'administrateurs et d'administratrices des syndicats de base et spécialisés ont enrichi de leurs commentaires une journée de réflexion préparatoire au Sommet provincial sur l'agro-alimentaire du mois de juin. Après avoir pris connaissance de quelques perspectives d'avenir et de certaines solutions déjà envisageables, ils ont émis leurs commentaires. Dans l'ensemble, ils se disent prêts à faire face aux changements des prochaines années.

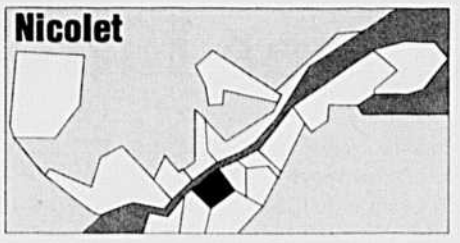

Bilan positif et signes des temps au service d'impôt

Avec la fin de la période d'impôt le 30 avril dernier, le service de comptabilité et d'impôt de la Fédération de l'UPA de Nicolet clôture avec un bilan des plus positifs. C'est ainsi que l'équipe dirigée par M. Luc Jacques a traité pas moins de 5 200 déclarations au cours de la dernière année.

Selon M. Jacques, le climat économique a provoqué des changements importants dans l'administration des entreprises et le signe le plus manifeste est le rythme des investissements qui ont passablement ralenti en 1991. Par ailleurs, la création de compagnies agricoles s'est accrue considérablement, ce qui confirme d'une certaine façon la métamorphose que subit présentement l'agriculture nicolétaine et québécoise.

Nicolet craint le sommet sur l'agriculture

Suite à un conseil d'administration élargi auquel participèrent les présidents et les vice-présidents des 28 syndicats affiliés à la Fédération de l'UPA de Nicolet le 28 avril dernir, l'Union régionale faisait parvenir à la confédération un document sur sa vision du sommet sur l'agriculture, qui se tiendra au début du mois de juin, par le ministère de l'Agriculture. C'est ainsi que la Fédération régionale invitait l'Union à adopter une attitude de prudence pour éviter que cet exercice serve de prétexte pour accélérer le désengagement de l'Etat.

La Fédération précise notamment que le sommet qui se tiendra à Trois-Rivières les 11, 12 et 13 juin ne pourra être positif que dans la mesure où le ministère et les autres intervenants y participent dans le but d'améliorer et non de détériorer les politiques en place. Or, selon la Fédération, la phase préparatoire entreprise par le MAPAQ est orchestrée de manière à faire passer les idées du ministre et l'on soupçonne même que l'on tente d'isoler les producteurs lors des délibérations.

Le document fait également état des orientations que la Fédération anticipe voir défendre par l'Union lors du sommet. Celles-ci concernent principalement les programmes agricoles du MAPAQ, le financement agricole, la formation, la stabilisation des revenus et l'avenir de la mise en marché des produits agricoles québécois.■

Service de dépannage rapide à la ferme

Vous n'avez pas le temps de perdre du temps.

Quand vous êtes en panne dans les champs, vous perdez du temps et de l'argent. Vous pouvez maintenant vous fier au Service de Dépannage Express ; nous sommes au bout du fil. Notre équipe de Dépannage Express peut vous aider à régler vos problèmes de pneus 24 heures par jour. Sur-le-champ.

Nous vous venons en aide sur-le-champ.

C'est le temps des récoltes et vos pneus de tracteur font défaut. Que ferez-vous? Téléphonez au service de dépannage rapide de Goodyear.
Nous nous rendrons chez vous sur-le-champ. Nous réparerons vos pneus sur-le-champ. Vous vous remettrez au travail sur-le-champ.

LE SERVICE DE DÉPANNAGE RAPIDE DE GOODYEAR. NOUS VOUS VENONS EN AIDE SUR-LE-CHAMP.

GOODYEAR

Liste des concessionnaires

BEAUCEVILLE
CENTRE GOODYEAR
483, boul. Renauld, C.P. 70
Tél. (418) 774-6279 • Fax (418) 774-6225

BEAUHARNOIS
PNEUS IX INC.
745, Gérard-Cadieux
Tél. (514) 429-4580 • Fax (514) 429-5968

DESCHAMBAULT
FAUCHER & GARNEAU INC.
145, Route 138
Tél. (418) 286-6703 • Fax (418) 286-6703

DRUMMONDVILLE
CENTRE GOODYEAR
2435, St-Pierre
Tél. (819) 478-4993 • Fax (819) 478-7647

DRUMMONDVILLE
LES PNEUS VANASSE INC.
1330, boul. Mercure
Tél. (819) 478-8119 • Fax (819) 478-8110

GRANBY
PNEUS OVILA BERNARD INC.
1015, rue Principale
Tél. (514) 378-7968 • Fax (514) 777-7638

HUNTINGDON
ÉQUIPEMENTS BONENBERG INC.
43, Route 202
Tél. (514) 264-6673 • Fax (514) 264-9525

JOLIETTE
DAVID LEPINE INC.
617, de Lanaudière
Tél. (514) 753-3712 • Fax (514) 756-2073

LAVALTRIE
CENTRE GOODYEAR
551, rue Notre-Dame
Tél. (514) 586-6368 • Fax (514) 586-1519

NICOLET
PNEUS JUTRAS ENR.
570, rue Panet, C.P. 158
Tél. (819) 293-8545 • Fax (819) 293-8545

SHAWINIGAN
CENTRE GOODYEAR
3632, des Hêtres
Tél. (819) 539-2213 • Fax (819) 539-8760

SHERBROOKE
CENTRE GOODYEAR
2025, rue King ouest
Tél. (819) 569-9288 • Fax (819) 823-1858

SHERBROOKE
CENTRE GOODYEAR
570, Wellington sud
Tél. (819) 346-5283 • Fax (819) 822-1036

ST-ANTOINE
PNEUS SARRAZIN INC.
820, des Laurentides
Tél. (514) 438-3730 • Fax (514) 438-4289

ST-BARNABÉ-SUD
GAR GASTON CHARTIER & FILS
163, du Cimetière
Tél. (514) 792-3240 • Fax (514) 792-2257

ST-EUSTACHE
PNEUS ARGENTEUIL INC.
220, 25e Avenue
Tél. (514) 472-7506 • Fax (514) 472-4141

ST-JOVITE
PNEUS LEGAULT INC.
Route 117, 405, C.P. 950
Tél. (819) 425-9677 • Fax (819) 425-9927

ST-PAUL-ABBOTSFORD
PNEUS ROBERT BERNARD LTÉE
765, rue Principale est
Tél. (514) 379-5757 • Fax (514) 379-5967

TRACY
CENTRE GOODYEAR
2775, Marie-Victorin
Tél. (514) 743-2711 • Fax (514) 743-8906

VERCHÈRES
CENTRE GOODYEAR
923, Marie-Victorin
Tél. (514) 583-6163 • Fax (514) 583-3429

WARWICK
STL CTRE DE DISTRIBUTION
6, Rang #2
Tél. (819) 358-2774 • Fax (819) 358-6774

Fédération des producteurs de bois du Québec

Les 4 et 5 juin:- Rendez-vous à Trois-Rivières

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération se tient, cette année, les 4 et 5 juin à l'Hôtel et Centre des Congrès "Le Delta" à Trois-Rivières.

La veille, soit le mercredi 03 juin, se tiendra en journée une réunion du Conseil d'administration. En soirée aura lieu l'inscription des délégués.

Tenue sous le thème "A la croisée des chemins", cette assemblée devrait permettre de définir l'orientation de la forêt privée en réaction aux problèmes vécus dans le secteur forestier.

Fait marquant de cette assemblée, les deux ministres des Forêts, MM. Albert Côté et Frank Oberle ont confirmé leur présence. Les participants auront donc l'opportunité d'entendre leur allocution en milieu de journée, jeudi 04 juin.

Du côté de la Régie

La Régie des Marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a récemment rendu une décision dans le litige opposant les Syndicats et Offices de l'Ouest (Labelle, Gatineau, Outaouais/Laurentides et Pontiac), à Stone-Consolidated, usine de Portage du Fort.

Dans sa décision, la Régie a tenu compte du contexte économique difficile que vit le secteur forestier. Elle établit le statu quo pour les prix du bouleau et de l'érable. Le prix du tremble est, quant à lui, diminué de 1 $/T.M.V., soit une chute d'environ 3 %.

Suite en page 31

Victor Larivière

Le LAIT

Gel des tarifs au PATLQ

Le conseil d'administration du PATLQ décidait dernièrement que les tarifs de ses différentes options de contrôle laitier seront gelés pour 1992-1993. Par ce geste, le PATLQ entend démontrer sa volonté d'offrir un service abordable et de qualité permettant à tous les producteurs d'améliorer leur productivité. Ce gel est rendu possible grâce à la compression de certaines dépenses et à une participation de tous les employés.

Hausse du prix du lait: des positions contradictoires

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) est d'accord avec la hausse du prix du lait demandée par les producteurs, sans accepter pour autant le rattrapage. Le groupe accepte aussi qu'on maintienne le système des quotas qui a bien servi depuis vingt ans autant les producteurs que les consommateurs. Par contre, l'Association des consommateurs du Québec (ACQ) dénonce la hausse de 2 cents qui est entrée en vigueur la semaine dernière. Depuis toujours ce dernier groupe s'était opposé au système des quotas et à un prix artificiellement élevé pour le lait. Pourtant des chiffres officiels d'Agriculture Canada de février 1992 démontrent que les prix payés par les consommateurs pour un litre de lait sont parmi les moins élevés au Québec et les prix reçus par les producteurs sont aussi les deuxièmes plus bas au pays.

En conférence de presse conjointe il y a deux semaines avec le mouvement «Solidarité un lait un prix» (un regroupement de 200 producteurs de lait de transformation), l'ACQ demandait qu'on remette en question le système des quotas. Les deux organismes affirmaient aussi que la hausse du prix du lait accordée par la Régie va à l'encontre du libre-échange et des accords à venir au GATT. Dans son mémoire présenté à la Régie, lors des audiences de mars dernier, l'ACQ affirmait que le prix du lait n'était pas compétitif avec d'autres breuvages. Ces chiffres étaient démentis le même jour à partir d'une enquête effectuée dans trois grandes chaînes québécoises en janvier 1992 et démontrant exactement le contraire. On y disait que le prix du lait était à peu près équivalent à celui de l'eau de source (95 cents le litre), qu'il était beaucoup moins élevé que les eaux minérales (1.75$ le litre en moyenne), que les liqueurs douces (1.25$), que les jus (1.72$) et que la bière à 3.42$ le litre. Pour sa part, le porte-parole de «Solidarité un prix un lait», Jacques Blais, affirmait devant les journalistes que les consommateurs québécois ont acheté l'an dernier pour 12% de leurs produits laitiers aux États-Unis. Une enquête d'Agriculture Canada menée en Ontario l'an dernier révélaient par ailleurs que les consommateurs de cette province vont chercher 1,3% de leur lait et 0,7% de leur fromage dans des villes frontalières américaines.

Le rendement en lait, en tête de liste

Lors d'un récent sondage de l'Association canadienne des éleveurs de bétail, les 237 producteurs québécois participants (sur un total de 949 répondants) ont identifié les caractéristiques qu'ils croient les plus importantes dans le choix d'un taureau. Le rendement en lait arrive au premier rang avec 19,4% des réponses, suivent le rendement en protéine, la conformation générale et celle du pis avec 11% chacun, alors que les pieds et les membres obtenaient 9,6% des réponses. Le critère auquel les producteurs québécois accordent le moins d'importance est le rendement en gras. Ailleurs au Canada, la conformation est considérée comme le critère le plus important, en deuxième lieu la conformation du pis et, en troisième place, le rendement en lait.

Le STELA: le plus important centre du genre au pays

Fondé il y a cinq ans, le Centre de recherche en science et technologie du lait (STELA) de l'Université Laval constitue aujourd'hui la plus importante équipe de recherche sur les produits laitiers au Québec et au Canada. On y comptait l'an dernier 15 chercheurs, 5 professionnels et 50 étudiants. Leurs travaux visent à identifier les multiples propriétés des constituants du lait, avec un accent particulier sur la protéine et la matière grasse, afin d'en développer les utilisations comme ingrédients dans divers produits.

La «Vache qui Rit» a 70 ans

Considéré comme faisant partie du patrimoine français, le fromage «La Vache qui Rit» se taille une place de choix sur les marchés mondiaux et cela 70 ans après la création de cette marque de commerce. Ce leader des fromages fondus en France réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'étranger. Plus de 55 000 tonnes de fromage sont nécessaires annuellement pour produire le milliard de petits cubes et les deux milliards de portions triangulaires emballés sous aluminium que réclame le marché mondial. La «Vache qui Rit» regroupe les produits Bonbel, Babybel, Mini Bonbel, Mini Babybel, Mini Gouda et Kiri. Agropur assure la distribution de ces produits au Canada. Environ le tiers des fromages importés par la Coopérative de Granby proviennent de France. Les autres pays exportateurs avec lesquels Agropur entretient des relations d'affaires sont, par ordre d'importance, la Norvège, les États-Unis, le Danemark, la Hollande, la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie.

Plainte contre Radio-Canada

La Fédération des producteurs de lait du Québec vient de porter une plainte contre Radio-Canada et elle demande à la Société d'État de corriger dans les meilleures délais les torts subis par ses membres. La plainte fait suite à trois reportages sur les problèmes de l'industrie laitière présentés au téléjournal du 7 mai dernier. En introduction et dans les images télévisées qui suivaient, peut-on lire dans le texte adressé au rédacteur en chef des nouvelles télévisées, on fait des liens qui n'ont aucun sens entre le lait école, les quotas, les surplus de lait et la fermeture d'usines. La Fédération dénonce les raisons invoquées par la journaliste Geneviève Asselin, à savoir les surplus de lait, qui seraient à l'origine du programme de lait école. Dans les cinq objectifs qui ont servi à la mise en place de ce programme, peut-on lire dans la Gazette officielle, aucun ne mentionne les surplus et tous ont rapport avec de saines habitudes alimentaires.

Suivait le reportage de la journaliste Louise Beaudoin, où on voyait un producteur qui déversait ses surplus de lait dans un champ à l'aide d'un épandeur à purin. Là encore, la Fédération accuse la journaliste de fausser la réalité puisque la façon normale de baisser la production c'est de vendre des vaches à l'abattoir et non pas de jeter du lait. La Fédération ajoute que les problèmes de surproduction laitière affectent tous les pays développés et n'ont rien à voir avec les quotas, mais sont plutôt attribuables à une baisse de la consommation de matière grasse.

La journaliste faisait ensuite un lien entre la possible fermeture d'une usine en Estrie et les surplus de lait. Là encore, la Fédération trouve que les deux choses n'ont aucun rapport. On ajoute que GM, Ford et Chrysler ont mis à pied des travailleurs et fermé des usines parce que les consommateurs font des choix différents. C'est la même chose dans l'industrie laitière, quotas ou pas.

Dans le texte de cinq pages adressé à Radio-Canada, la Fédération conclut en disant que le travail des journalistes a été biaisé en faisant passer le sensationnalisme avant le droit du public à une information complète et exacte. La Fédération attendait une réponse avant la fin de la semaine dernière, faute de quoi, elle se verrait devant l'obligation de porter cette question devant le Conseil de presse du Québec.

Fermes de groupe, en expansion

Près de la moitié des fermes laitières des 4 200 sociétaires d'Agropur sont actuellement exploitées sous forme de ferme de groupe. De ce nombre, 20% des producteurs et productrices avaient adopté la formule compagnie et 80% la formule société. Parmi les membres de la coopérative, 85% produisent moins de 300 000 litres de lait par année et seulement 200 d'entre eux ont produit plus de 400 000 litres l'an dernier. Cela démontre que les petites et moyennes entreprises laitières ne sont pas nécessairement en voie d'extinction. ■

SEMENCE DE LUZERNE DE MARQUE PIONEER®

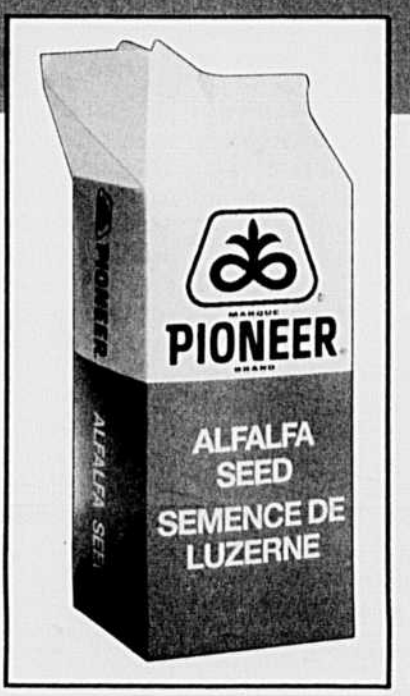

ÉCONOMISEZ

10,00$

L'UNITÉ

Commandez votre semence de luzerne de marque Pioneer® du 1er au 30 juin 1992 et obtenez une remise de 10,00 $ l'unité lors de l'achat avant la fin des Journées Pioneer '93. Vous recevrez également une cruche isolante GRATUITE pour vous remercier de votre clientèle.

SEMENCE DE LUZERNE DE MARQUE PIONEER®

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM (ONTARIO) N7M 5L1

Toutes les ventes sont sujettes aux modalités qui apparaissent sur les étiquettes et les documents commerciaux.
*Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred Limitée.

COMMANDEZ DU 1er AU 30 JUIN 1992!

ENVIRONNEMENT

Louise Saint-Pierre

Mai: le mois de l'environnement

Le mois de l'environnement 1992 se tient en ce mois de mai sous le thème «L'environnement, c'est profitable!» Pour mieux faire connaître leurs actions en matière environnementale, 90 organismes à but non lucratif se sont partagés la somme de 100 000$ versée par le ministère dans le cadre du programme Action-Environnement.

Par ailleurs plus de 80 candidatures ont été reçues cette année pour les prix du Mérite environnemental répartis en six catégories: secteur agricole, industriel, municipal, éducation, société publique et groupe environnemental. Le ministre de l'Environnement, monsieur Pierre Paradis, procédera à la remise des prix le 29 mai prochain. Ce concours annuel veut souligner l'action de personnes ou d'organismes qui se distinguent par leurs efforts en faveur de la protection de l'environnement.

6 000$ d'amende

La Ferme Desriel inc. de Saint-Esprit vient de se voir imposer une amende de 6 000$ pour un épandage illégal de fumier. L'infraction a été commise en septembre 1989. En fait, le propriétaire de l'entreprise a épandu du fumier à moins de 30 mètres d'un cours d'eau protégé, enfreignant ainsi l'article 43 du Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale. Il a obtenu un sursis de six mois pour payer cette amende.

Revoir le programme sur les herbicides

Le chef du Parti égalité, monsieur Robert Libman, demande au ministère de l'Environnement d'entreprendre une révision complète du programme d'Hydro-Québec sur les herbicides. Selon lui, malgré une inquiétude croissante pour la santé et l'environnement, la société d'État utilise en grande quantité des herbicides comme le Picloram et le Tordon 101, pour contrôler la croissance des arbres et arbustes au pied des tours hydrauliques et sous les lignes de transmission. «Alors que nous voyons deux autres provinces - le Nouveau-Brunswick et l'Ontario - entreprendre le 21e siècle avec des programmes environnementaux plus responsables, le gouvernement du Québec se satisfait de vivre dans la grande noirceur environnementale,» faisait-il savoir par la voie d'un récent communiqué de presse.

Deux entreprises polluantes

Le ministre de l'Environnement, monsieur Pierre Paradis a signifié des avis préalables à une ordonnance contre les usines Kronos Canada de Varennes et Tioxide Canada de Tracy qui rejettent dans le Saint-Laurent des quantités considérables de contaminants sans les avoir préalablement traités. Ces mesures font suite à l'omission de ces compagnies de se conformer à leur programme d'assainissement des eaux.

Depuis la fin de l'année dernière, les deux entreprises devaient être munies d'une usine de traitement des effluents contaminés. Aussi, des poursuites pénales pèsent actuellement contre elles. Les ordonnances émises à la fin avril pourraient prendre effet le 29 mai... d'ici là, les deux compagnies peuvent toujours se prévaloir d'un droit de représentation auprès du ministère de l'Environnement. Le programme d'assainissement des eaux de ces usines fut approuvé par le sous-ministre de l'Environnement au cours de l'automne 1986, il y a donc plus de cinq ans. ■

Jean-Charles Gagné

Développement de la main-d'oeuvre : un siège pour l'UPA ?

Au moment où il propose, dans un mémoire remis au conseil des ministres, de retirer aux syndicats l'un des six sièges qui leur étaient attribués au sein du conseil d'administration de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, le ministre André Bourbeau laisse entendre qu'un des cinq sièges syndicaux restants pourrait revenir à l'Union des producteurs agricoles. L'Union, dans son mémoire soumis en janvier dernier sur l'énoncé de politique sur le développement de la main-d'oeuvre, se montrait favorable à la mise en place d'une telle Société et réclamait une place au sein de son conseil d'administration en faveur des 60% de salariés du Québec non organisés en syndicats, à savoir «des ouvriers, les bénéficiaires de l'aide sociale, des travailleurs du secteur bio-alimentaire non organisés en syndicat et les travailleurs et travailleuses autonomes que sont les agriculteurs et agricultrices du Québec». Selon Le Devoir qui, grâce à une fuite, a obtenu copie du mémoire du ministre Bourbeau, le siège soustrait au monde syndical rendrait possible la participation d'un représentant des personnes sans emploi ou des groupes défavorisés sur le marché du travail (femmes, immigrants, jeunes, etc.). Malgré certains amendements, l'économie générale du projet de loi n'est pas changée précise la même source.

Fonds régionaux de développement

Lors des Etats généraux de la coopération, le président de l'UPA, Jacques Proulx, a soutenu qu'il fallait songer à harmoniser les fonds consacrés au développement régional au lieu de les multiplier sans cesse. Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, a pour sa part invité les édiles municipaux à cesser de faire des pressions pour obtenir un fonds dans chaque corporation municipale. Par ailleurs, Roger Nicolet, président de l'UMRCQ et Claude Béland, président du Conseil de la coopération du Québec, s'entendaient pour affirmer que l'implication et l'organisation des ressources humaines ainsi que la formulation de projets représentent des éléments encore plus importants que les capitaux pour assurer le développement des régions.

Table agro-alimentaire en Beauce

Dans la foulée des États généraux du monde rural, les intervenants beaucerons des secteurs de la production, de la transformation, de la mise en marché et de la consommation ont récemment donné naissance à la Table de concertation agro-alimentaire. Une fois acquise une vision commune du développement de l'agro-alimentaire, on compte ainsi stimuler ce secteur en insistant plus particulièrement sur les volets promotion et développement.

En Beauce, le chiffre d'affaires de ce secteur économique dépasse le milliard de dollars. Trois productions agricoles accordent à cette région des titres enviables : d'abord comme leader mondial avec 40% de la production québécoise de sirop d'érable, ensuite comme chef de file avec 20% de la production porcine du Québec et enfin comme la plus importante région productrice d'oeufs de la province.

La diversification des productions, l'augmentation du volume des ventes et le modèle de ferme de groupe constituent trois avenues identifiées par l'UPA de la Beauce pour faire face au difficile contexte économique actuel et à la libéralisation des échanges. Dans cette région, les agriculteurs exploitent habituellement deux ou trois productions, la combinaison lait-bois-sirop étant la plus courante.

Forum pour l'emploi Québec/Chaudière-Appalaches

Alors que les économies des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches sont arrivées au creux de la vague de l'actuelle récession, le Forum régional pour l'emploi estime que la création de petites entreprises, le maintien en emploi et l'accentuation des mesures favorisant l'employabilité constituent les meilleures avenues pour engendrer un développement durable de l'emploi. La Coopérative de développement régional de Québec, à l'origine du démarrage de 13 coopératives responsables de la création de 117 emplois en 1991 seulement, fournit une illustration éloquente de cette approche. Le nouveau credo du monde des affaires basé sur la prise en main, le partenariat et la solidarité, des valeurs fondamentales pour le milieu coopératif, explique que 106 demandes de projets aient été acheminées à cette Coopérative en 1991 comparativement à 35 en 1990. Depuis 1983, cet organisme a contribué au démarrage de 79 coopératives fournissant du travail à 1 630 personnes. Par ailleurs, sept projets coopératifs, dont trois sous forme de coopératives de travail, soumis par des Néo-Québécois dans le cadre d'un récent projet-pilote, sont en voie de réalisation.

Par ailleurs, la Commission de formation professionnelle de cette région avance que la gestion participative, une dynamique de concertation entre employeurs et employés promue par le Fonds de solidarité de la FTQ, représente un des meilleurs moyens pour maintenir l'emploi dans les entreprises. ■

Claude Savoie — **Lucie Le François**
Pierre Brosseau — **Jean-Yves Lalonde**
Avocats

Guy & Gilbert
770, rue Sherbrooke ouest, bureau 2300, Montréal, Québec, CANADA H3A 1G1
Télécopieurs : (514) 281-1059 / 281-9948
Téléphone : (514) 281-1766

Laval

Belarus...

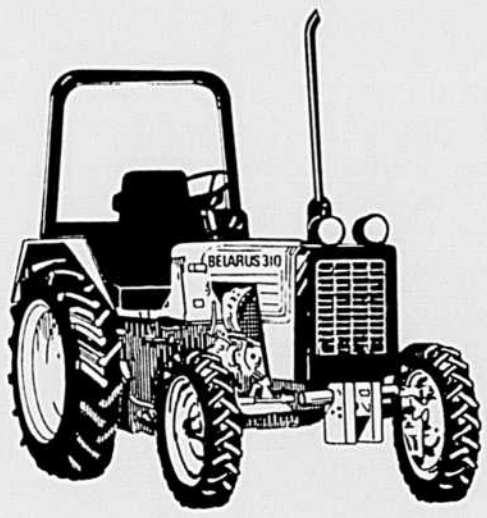

Valeur imbattable

Belarus et ses concessionnaires sont engagés à vous fournir, présentement et dans l'avenir, un appui solide de service et des valeurs imbattables de tracteurs et machineries agricoles fiables, à prix abordables.

Belarus, par ses efforts soutenus pour améliorer davantage sa position concurrentielle, prend des mesures concrètes pour moderniser ses opérations, en centralisant les services de son enterprise à son bureau de Toronto, Ontario.

Ces réformes administratives fourniront à Belarus et votre concessionnaire à la fois, l'occasion:

- d'améliorer davantage le niveau du service et support du produit
- de réaliser des économies importantes, qui seront retransmises à nos clients sous forme de valeurs imbattables des produits.

Obtenez tous les détails en vous adressant au concessionnaire de votre région.

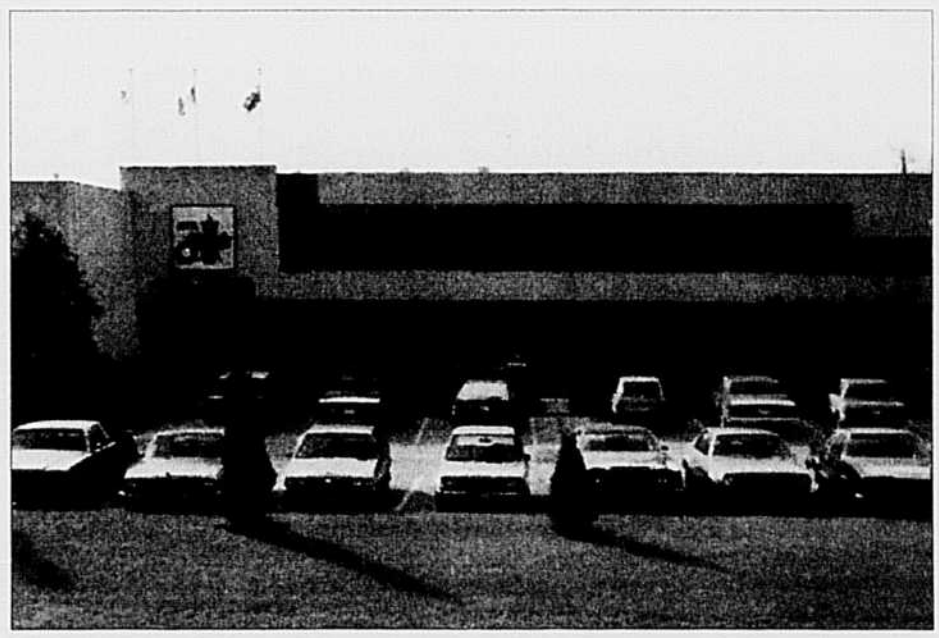

Belarus
Au service du travail de la terre

Belarus Equipment du Canada Ltée.
43 Goldthorne Ave., Toronto, Ont. M8Z 5S7
Tel: (416) 259-3791 Fax: (416) 259-3795

SOMMET SUR L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE

À L'HEURE DES CHOIX

L'agriculture du Québec vit présentement des heures décisives; d'où l'importance du Sommet de juin prochain, dont le thème sera: *L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE À L'HEURE DES CHOIX*. Pour bine situer le contexte des discussions qui sont déjà amorcées dans tout le milieu agricole, nous vous proposons un article traitant des préoccupations qui ont cours présentement dans le secteur de l'Assurance-stabilisation du revenu agricole.

L'assurance-stabilisation; des choix s'imposent

Depuis sa mise en place en 1976, le programme d'assurance-stabilisation des revenus agricoles, administré par la Régie des assurances agricoles du Québec, a pour mission de protéger les revenus des producteurs et des productrices agricoles aux prises avec des baisses de prix conjoncturelles sur les marchés. Ce système de protection sert à pallier, de façon ponctuelle,les fluctuations majeures qui peuvent menacer l'existence des entreprises agricoles.

Des préoccupations internationales

Au moment de son instauration, le programme d'assurance-stabilisation était basé sur un monde agricole composé de fermes familiales rentables. Depuis ce temps, le secteur agro-alimentaire a subi maintes transformations, caractérisées notamment par la spécialisation des entreprises, la diminution du nombre de fermes et la diversification des productions. L'entreprise agricole d'aujourd'hui est devenue une véritable PME, avec souvent plus d'un propriétaire.

Les changements ne sont pas terminés et sont désormais tributaires de la politique mondiale du commerce et donc des négociations multilatérales actuellement en cours. Quelles qu'en soient les issues, les orientations qui se dessinent en regard des discussions du GATT exigeront des intervenants du milieu agricole qu'ils adaptent leurs façons de faire pour accroître la productivité de leur entreprise et la qualité de leurs produits.

Aujourd'hui, huit régimes d'assurance-stabilisation couvrent quatorze productions agricoles. Bien que ses principes d'application diffèrent de ceux des programmes de gestion de l'offre, l'assurance-stabilisation poursuit le même objectif en garantissant aux productrices et aux producteurs agricoles un revenu décent pour leur travail.

L'assurance-stabilisation n'a pas dévié de ses fondements premiers, mais s'accorde mal aux productions où des problèmes structurels perdurent.

Une intervention devenue permanente

Depuis seize ans, la protection offerte par l'assurance-stabilisation a conduit la Régie au versement quasi permanent de compensations dans certaines productions. Cette situation peut difficilement être maintenue puisqu'elle a mené à l'augmentation importante des crédits dévolus à cette forme de protection. Son déficit global est aujourd'hui de près de 300 millions de dollars.

La situation, bien que préoccupante, n'est pas irréversible. Cependant, elle exige, dès maintenant, des efforts de réflexion de la part des intervenants du secteur, tels ceux amorcés en vue de la tenue du Sommet sur l'agriculture québécoise.

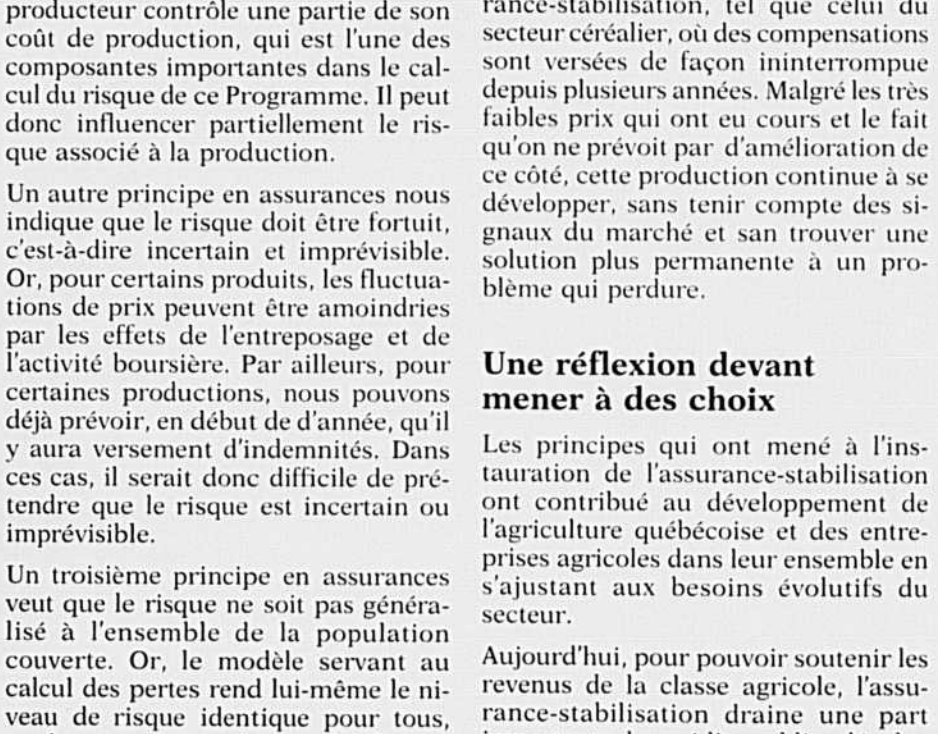

L'assurance-habitation s'est adaptée

Au cours des ans, l'assurance-stabilisation s'est adaptée aux besoins de ses clientèles et au milieu en évolution. La Régie des assurances agricoles du Québec a actualisé les régimes, sans jamais remettre en cause les assises du Programme. En effet, on prend toujours en considération les coûts de production, incluant le salaire de l'ouvrier spécialisé, comme base de calcul des compensations, le partage du paiement des primes aux 2/3 par le gouvernement et au 1/3 par les producteurs, et la constitution de fonds d'assurances distincts pour chaque régime.

Au coeur de cette réflexion, sont mis en lumière pour réexamen les principes de base qui ont mené et qui régissent encore le type de protection du revenu qui est offert par l'assurance-stabilisation aux producteurs et productrices.

A-t-on dévié des principes de base ?

L'assurance-stabilisation est en premier leur une assurance. Il est donc intéressant de comparer les principes qui ont cours dans le domaine des assurances en général, à ce qui se pratique en assurance-stabilisation. Le premier principe en assurances est que le risque doit être objectif, c'est-à-dire qu'il doit être indépendant des interventions humaines volontaires. En ce qui concerne les assurances agricoles, le producteur québécois a peu de contrôle sur le prix qu'il obtient pour son produit, compte tenu des multiples facteurs qui affectent le marché. Parmi ceux-ci, les subventions à l'exportation, pratiquées par d'autres partenaires commerciaux, viennent fausser la loi du libre-marché, ces subventions étant évidemment volontaire, voire souvent planifiées à long terme. Toutefois, le producteur contrôle une partie de son coût de production, qui est l'une des composantes importantes dans le calcul du risque de ce Programme. Il peut donc influencer partiellement le risque associé à la production.

Un autre principe en assurances nous indique que le risque doit être fortuit, c'est-à-dire incertain et imprévisible. Or, pour certains produits, les fluctuations de prix peuvent être amoindries par les effets de l'entreposage et de l'activité boursière. Par ailleurs, pour certaines productions, nous pouvons déjà prévoir, en début de d'année, qu'il y aura versement d'indemnités. Dans ces cas, il serait donc difficile de prétendre que le risque est incertain ou imprévisible.

Un troisième principe en assurances veut que le risque ne soit pas généralisé à l'ensemble de la population couverte. Or, le modèle servant au calcul des pertes rend lui-même le niveau de risque identique pour tous, car le revenu garanti par unité de production est le même pour tous les adhérents. De plus, le risque n'est pas diversifié, puisque les pertes annuelles dans une production ne peuvent être compensées par des surplus dans une autre.

Des problèmes plus structurels que conjoncturels

L'examen des principes de base en assurances par rapport à ce qui se pratique en assurance-stabilisation nous permet de dire que cette dernière n'a pas dévié de ses fondements premiers mais s'accorde mal aux productions où des problèmes structurels perdurent.

Dans le cas de certaines productions aux prises avec des problèmes structurels, la mécanique des assurances pourrait, à la rigueur, fonctionner, mais le montant des primes qui devrait être payé par les adhérents deviendrait prohibitif.

Ce genre de problématique a conduit, entre autres, à l'augmentation marquée des déficits des certains fonds d'assurance-stabilisation, tel que celui du secteur céréalier, où des compensations sont versées de façon ininterrompue depuis plusieurs années. Malgré les très faibles prix qui ont eu cours et le fait qu'on ne prévoit par d'amélioration de ce côté, cette production continue à se développer, sans tenir compte des signaux du marché et san trouver une solution plus permanente à un problème qui perdure.

Une réflexion devant mener à des choix

Les principes qui ont mené à l'instauration de l'assurance-stabilisation ont contribué au développement de l'agriculture québécoise et des entreprises agricoles dans leur ensemble en s'ajustant aux besoins évolutifs du secteur.

Aujourd'hui, pour pouvoir soutenir les revenus de la classe agricole, l'assurance-stabilisation draine une part importante des crédits publics dévolus à l'agriculture et exige des producteurs des cotisations plue en plus onéreuses. En regard des problèmes actuels affeçtant le secteur agricole, de la marge de manoeuvre de plus en plus restreinte du gouvernement et de la capacité de payer des contribuables, la politique agricole du Québec, dont fait partie l'assurance-stabilisation, est à l'heure des choix. Le milieu agricole est donc appelé à redéfinir les instruments du développement de l'agriculture québécoise selon les nouvelles priorités qui s'imposent dans le contexte actuel.

LE QUÉBEC AGRICOLE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

PULVÉRISATION DE PESTICIDES EN BANDES

L'application de pesticides en bandes permet de réduire la quantité de produits appliqués et contribue à la protection de l'environnement. Cependant cette pratique implique une approche différente par rapport au traitement de plein champ. Dans le cas des mauvaises herbes, elle consiste à **appliquer un herbicide sur le rang** et à **désherber mécaniquement entre les rangs.** Une bande de 25 cm (10 po) est normalement adéquate pour traiter une culture sur billon; sur terrain plat, une bande plus large est recommandée afin de protéger les racines lors du sarclage.

CALIBRAGE DU PULVÉRISATEUR

La vérification du fonctionnement des éléments du pulvérisateur et l'apport des correctifs nécessaires doivent être complétés avant de procéder à la calibration.

La calibration du pulvérisateur comporte trois étapes essentielles:

1. Vérification de la vitesse d'avancement du tracteur

Cette étape consiste à mesurer le temps pris par le tracteur pour parcourir une distance connue (généralement entre 30 et 50 mètres). ATTENTION: le compte-tour du tracteur n'est pas un bon indicateur de la vitesse, car celle-ci varie en fonction du diamètre des pneus.

2. Vérification du débit des buses

Les buses doivent être vérifiées et calibrées individuellement. Le débit de chaque buse ne doit jamais varier de plus de 15 % de leur débit d'origine; une variation inférieure à 10 % de ce débit ou à 5 % du débit moyen de l'ensemble des buses est fortement recommandée.

Les buses à jet plat uniforme sont les plus avantageuses pour l'application d'herbicides en bandes. À la pression maximale recommandée de 300 kPa (40 livres par pouce carré) elles projettent une concentration uniforme de produit sur toute la largeur de la bande.

Dans le cas des insecticides et des fongicides, l'utilisation de jets coniques et d'une pression plus élevée est recommandée.

3. Calcul du taux d'application (herbicides)

L'équation suivante permet de calculer le taux d'application d'un herbicide en fonction de la surface de bandes à traiter:

$$\text{Taux d'application sur les bandes (l/ha)} = \frac{\text{débit moyen des buses (ml/min.) x 60}}{\text{vitesse (km/hre) x largeur de la bande (cm)}}$$

Comme seulement une partie du champ est traitée, pour connaître la quantité de bouillie correspondant à toute la surface (i.e. rangs + entre-rangs), il est nécessaire d'introduire un facteur de correction tenant compte du rapport entre la largeur de la bande et l'espacement entre les rangs.

$$\text{Taux d'application corrigé (l/ha)} = \frac{\text{taux d'application recommandé (l/ha) x largeur de la bande (cm)}}{\text{espacement entre les rangs (cm)}}$$

Exemple: Pour une bande de 25 cm (10 po) et un espacement de 75 cm (30 po), si le taux d'application recommandé est de 270 l/ha, le taux d'application corrigé sera de 90 litres par hectare de terrain (270 x 25/75).

POSITION DES BUSES

La hauteur des buses est déterminée par l'angle du jet de la buse et la largeur de la bande traitée. Plus l'angle est petit, plus la buse devra être haute par rapport à la cible pour traiter une bande de même largeur.

Pour traiter une bande de 25 cm (10 po), les buses à jet plat uniforme ayant des angles de jet de 40, 80 et 110 degrés devront être placées à 34 cm (14 po), 15 cm (6 po) et 9 cm (3 _ po) de la culture respectivement.

La position des buses est obtenue selon l'équation suivante:

$$\text{Hauteur de la buse} = \frac{\text{largeur de la bande}}{2 \times \tan(\text{angle du jet}/2)}$$

PRÉCISION DES APPLICATIONS

Le traitement en bandes requiert une grande précision. L'opérateur doit vérifier régulièrement si les buses sont bien réglées, si elles travaillent bien et si elles sont centrées sur le rang; cet examen assurera une application optimale des produits. Les systèmes de guidage montés sur les sarcleurs aident à maintenir l'alignement des buses centré sur les rangs.

Texte rédigé par:
Bernard Beaulieu, ingénieur et agronome
Service de phytotechnie de Saint-Hyacinthe, MAPAQ

Collaboration:
Danielle Bernier, agronome-malherbologiste
Service de phytotechnie de Québec, MAPAQ

LE GROUPE DE TRAVAIL EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES
ALAIN DEVAUX, agronome-phytopathologiste — Avertisseur
Service de phytotechnie de Saint-Hyacinthe, MAPAQ
3300, rue Sicotte, case postale 480, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B8

Évolution de la rage au Québec
Une vigilance accrue s'impose

De toutes les maladies qui affectent l'être humain aussi bien que les animaux domestiques ou de la faune, la rage est l'une des plus à craindre puisqu'elle est presque toujours fatale. Actuellement, l'évolution de cette maladie mérite qu'on y porte une attention particulière.

Le M.A.P.A.Q., dont l'un des mandats est de protéger la santé animale sur tout le territoire québécois, veut donc informer les agriculteurs et les agricultrices de la maladie chez les animaux et des moyens de la prévenir.

Qu'est-ce que la rage?

La rage est causée par un virus que l'on retrouve dans la salive des animaux infectés. Elle est habituellement transmise par une morsure ou par le dépôt de salive sur une plaie. Tout mammifère peut être atteint de la rage. Dans nos régions, des animaux sauvages tels que le renard, la moufette, le raton-laveur et la chauve-souris, sont les principaux réservoirs de la maladie. L'animal atteint meurt peu de temps après l'apparition des premiers symptômes qui se caractérisent généralement par une modification du comportement habituel de l'animal.

Que faire pour la prévenir?

Pour prévenir la rage ou éviter sa propagation , il est recommandé de :

- faire vacciner les animaux familiers tels que les chiens et les chats contre la rage, surtout si l'on réside dans une région particulièrement touchée par la maladie;
- éviter tout contact avec des animaux sauvages ou errants dont le comportement semble anormal (ex.: un animal sauvage peut devenir «sociable»);
- consulter rapidement un médecin en cas de morsure.

Compte tenu du sérieux de cette maladie, une loi fédérale oblige sa déclaration. Il faut donc rapporter toute morsure ou cas suspect au bureau le plus près de la Santé des animaux, d'Agriculture Canada (les coordonnées figurent dans l'annuaire sous «Gouvernement du Canada»).

Quelles sont les régions touchées ?

Les régions agricoles les plus touchées sont Saint-Hyacinthe et Châteauguay. La rage sévit également dans l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, les Laurentides et Lanaudière.

Rappelons qu'en 1989, 1990 et 1991, le nombre de cas dénombrés au Québec s'établissait respectivement à 136, 494 et 649. Précisons que parmi les cas déclarés de rage en 1991 on retrouvait 69 chiens, 24 chats, 90 bovins, 7 chevaux, 6 moutons et 2 chèvres. Enfin, de janvier à avril 1992 inclusivement, 379 cas ont été recensés.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à rejoindre votre médecin vétérinaire ou contactez:

— **M.A.P.A.Q., Direction de la santé animale: (418) 643-2476.**

— **Agriculture Canada: (514) 285-8888.**

Le sous-bois au printemps

Avril et mai: de toute l'année, c'est ma période préférée pour partir à la découverte dans un boisé. Les fines branches des couronnes laissent encore pénétrer le frais soleil printanier. À travers les bourgeons vert tendre, les ombres dansent sur le tapis de feuilles qui enrichit le sol et feutre nos pas. Ici et là, apparaissent des pousses de fougères ou des fleurs, solitaires ou en colonies. L'espoir vibre en l'air.

Chaque découverte éveille la curiosité. On voudrait nommer, pouvoir connaître chacune de ces fleurs précoces, les toutes premières de l'année. Aujourd'hui, nous avons de la chance; cela n'existait pas du temps de nos parents et grands-parents, les librairies qui offrent un grand nombre d'excellents guides et manuels, petits et gros, sur les fleurs des bois et des champs.

La flore laurentienne du Frère Marie-Victorin reste, bien sûr, la bible de tout amateur de plantes sauvages au Québec. Je la consulte à l'année longue, elle m'a aidée à identifier d'innombrables "découvertes", j'aime son style vivant, son beau français imagé, ses mines de renseignements précieux, fruit de longues années de recherches et d'expérience. Cet ouvrage, publié au début des années 30, est la preuve vivante que le plus "moderne" ou le plus récent n'est pas nécessairement le meilleur. Cependant, la lourde Flore n'est évidemment pas un livre de poche à transporter avec soi dans la nature.

Parmi les divers livres format poche que vous pourrez trouver en librairie, les petits guides Fleurbec sont pour moi, sans conteste, les plus intéressants. En particulier, j'adore le tout premier de la série, paru dès 1975, *Plantes Sauvages printanières*. C'est celui qu'il faut emporter avec soi dans le sous-bois en ce moment-ci de l'année. La remarquable équipe de Fleurbec, sous la direction de Gisèle Lamoureux, nous offre ainsi une mise à jour — ou une introduction superbe — à toute la panoplie de nos fleurs sauvages dans leurs habitats différents. Alors que je trouve souvent les dessins botaniques plus éloquents que la photographie — les excellentes photos couleur qui illustrent les guides Fleurbec réjouissent l'oeil et aident vraiment à identifier les fleurs dont il est question.

Illustration: Hépatique (gravure du 17e siècle)

La leçon de l'hépatique

Il y a à peine quelques années, une vieille érablière abandonnée près de chez moi permettait des promenades délicieuses, parmi d'innombrables fleurs printanières: trilles, uvulaires, violettes, que sais-je. J'y aimais en particulier de merveilleuses colonies d'hépatique, aux ravissantes petites fleurs roses, mauves et blanches. Tapies parmi les feuilles mortes, les jolies touffes de fleurs étaient parfois accompagnées de quelques feuilles trilobées de la saison précédente, coriaces, sombres, fascinantes, avant que n'éclosent les feuilles fraîches de l'année.

Je croyais l'érablière éternelle, je pensais que mes promenades du printemps s'y succèderaient, pareilles les unes aux autres... Erreur. Plus rien n'y reste que de banales rangées de maisons mode, avec leurs pelouses proprettes, quelques petites épinettes du Colorado, un semblant de rocaille près d'une ou deux portes, pas un arbre à la ronde.

Dommage. Si je l'avais su, je me serais empressée de transplanter autant d'hépatiques que j'aurais pu, pour en faire un tapis fleuri au printemps sous quelques érables au fond de mon terrain. Dommage, il est trop tard. Je m'en consolerais un peu si j'arrivais à trouver des pépiniéristes qui offriraient, au Québec comme chez nos voisins du sud, un vrai choix de fleurs sauvages, y compris des hépatiques. Cultivées à partir de graines, pas sauvagement prélevées dans une érablière bien portante.

Pleurons le sous-bois ancien, disparu, étoilé d'hépatiques, de trilles, d'uvulaires et de violettes. ■

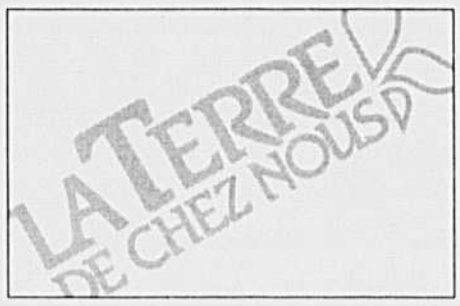

Toute bâtisse portant un autre nom est nécessairement différente.

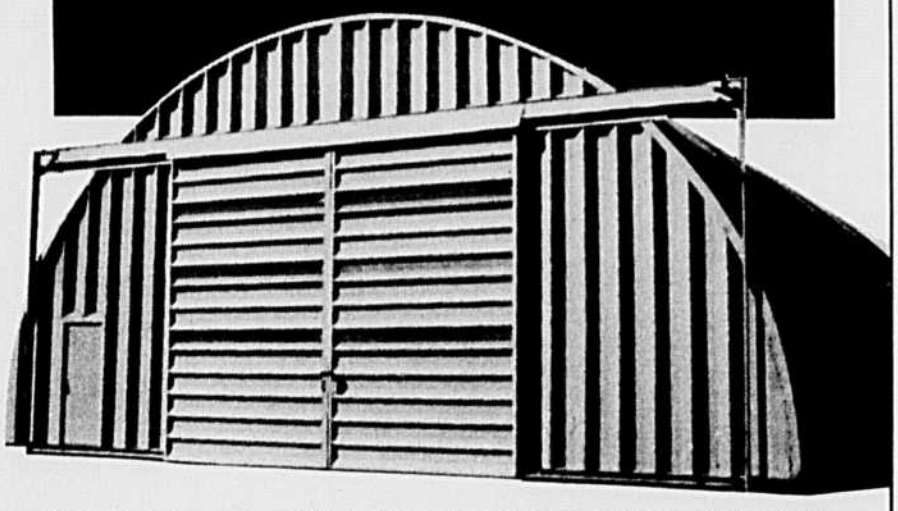

Bien sûr, vous pouvez peut-être obtenir une bâtisse en acier sans charpente qui semble une "très bonne affaire". Mais en même temps, vous risquez beaucoup d'embêtements et même, peut-être, d'obtenir une qualité bien inférieure à celle prévue.

Avec Archidrome, vous pouvez vous y fier parce que c'est une compagnie qui est en affaires depuis fort longtemps. La livraison rapide n'est pas simplement une promesse, c'est une certitude. De plus, vous avez le choix des formes et des dimensions exclusives à Archidrome.

SPÉCIAL DE JUIN

DIMENSION	JAUGE	PORTE	PRIX
40' X 60' X 18'	20	18' X 14'7"	**10 800$**

(1 200$ pour chaque allonge de 10')

LA CORPORATION D'ACIER UNGAVA USC LTÉE

3100, boul. Losch
St-Hubert (Qc) J3Y 3V8

Tél.: (514) 678-4444
Fax: (514) 678-4441

MOTS CROISÉS

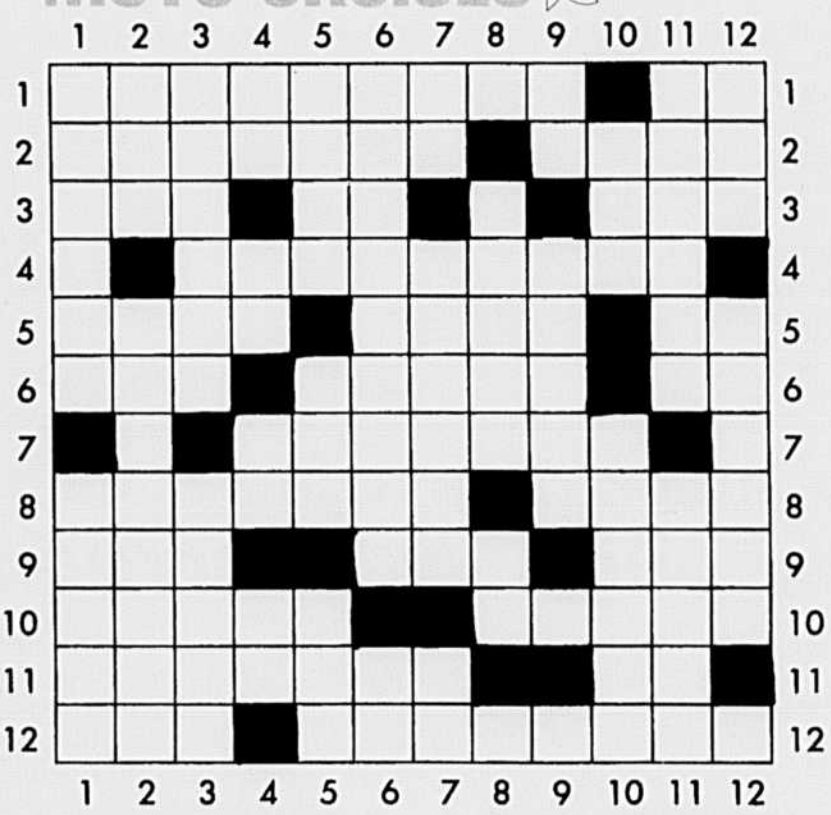

HORIZONTALEMENT

1- Melon. - Oui.
2- Plante à rameaux en forme de raquette. - Produit de la poule.
3- Poil. - Eminence. - Pâturage.
4- Partie de l'arboriculture.
5- Mouton. - Réservoir à grain. - Astate.
6- Refus. - Etre étendu. - Patrie d'Abraham.
7- Ensembles de sépales de fleurs.
8- Plante rappelant l'épinard. - Terrain pour les courses de chevaux.
9- Femelle du jars. - Désert de dunes. - Partie postérieure.
10- Aristocratie. - Roseau aromatique.
11- Arbre aux fleurs sans pétales. - Tantale.
12- Génie féminin. - Plante dicotylédone.

VERTICALEMENT

1- Animal de la ferme. - Bovidé.
2- Pomme. - Ensemble des oiseaux d'une basse-cour.
3- Plante des prairies. - Fente au sabot du cheval.
4- Quatre saisons. - Quelqu'un. - Cérium. - Tantale.
5- En outre. - Mesure employée en géodésie. - Bouclier.
6- Herbe des lieux humides. - Erbium.
7- Lanthane. - Fumier liquide. - Lien grammatical.
8- Plante voisine du haricot. - Gallium.
9- Drame japonais. - Cochon.
10- Tête d'une tige de blé. - Suça du bout des lèvres.
11- Arbuste à fleurs blanches - Champêtre.
12- Ville du Nigeria. - Plante herbacée.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	O	S	M	O	N	D	E	■	T	I	G	E	1
2	B	O	I	S	■	R	U	R	A	L	E	■	2
3	I	L	L	I	T	E	■	U	L	E	M	A	3
4	E	■	L	E	U	C	I	T	E	■	M	I	4
5	R	U	E	R	■	H	U	A	■	M	I	R	5
6	■	R	R	■	M	E	L	B	A	■	F	E	6
7	L	I	A	N	E	■	E	A	U	Z	E	■	7
8	A	N	N	U	L	E	■	G	■	A	R	A	8
9	M	A	D	■	I	■	R	A	M	I	E	S	9
10	I	■	A	U	L	N	E	■	A	R	■	T	10
11	E	R	G	■	O	E	I	L	L	E	R	E	11
12	R	U	E	N	T	■	N	E	T	■	I	R	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

La prévision agricole via les bureaux météorologiques

La prévision agricole est disponible à tous les bureaux météorologiques. D'ailleurs, c'est à partir d'eux que la prévision est diffusée sur tous les autres moyens de communication.

N'hésitez pas à communiquer avec eux quand les décisions que vous devez prendre coûtent cher. Pour toute plainte ou suggestion concernant la prévision agricole, c'est l'endroit où appeler.

La prévision agricole sur radiométéo

Pour capter Radiométéo, il vous faut un récepteur spécial qui reçoit les fréquences mégahertz. Vous pouvez vous en procurer un chez Radio Shack ou un magasin d'équipement électronique. Éventuellement, les coops en vendront.

Les montages et la topographie en général peuvent nuire à une bonne réception. Dans la liste qui suit, la localisation indique l'endroit d'où l'antenne émet.

La prévision agricole sur répondeurs automatiques

La couverture de Radiométéo n'est pas totale. Là où le nombre de producteurs le justifiait, nous avons pallier à l'absence de Radiométéo par l'installation de répondeurs automatiques.

Postes de radio qui diffusent la prévision agricole

À la grandeur du Québec agricole, des postes de radio acceptent bénévolement de diffuser nos informations météo pour l'agriculture. Si l'occasion s'en présente, n'hésitez pas à les en remercier. Si votre poste favori ne diffuse pas la prévision agricole et que cela vous serait utile, demandez-leur gentiment de faire partie de notre réseau. ■

LA PRÉVISION AGRICOLE SUR RADIOMÉTÉO

Région	Localisation	Fréquence (MHz)
1. Outaouais	Gatineau	162,40
2. Montréal	Mont-Royal	162,55
3. Mauricie - Bois-Francs	Mont Carmel	162,40
4. Estrie	Fleurimont	162,475
5. Beauce	Mont Ste-Marguerite	162,40
6. Québec	Mont Bélair	162,55
7. Charlevoix - Côte-du-Sud	Mont Grand-Fonds	162,475
8. Saguenay - Lac St-Jean	Mont Valin	162,55
9. Rimouski	Rimouski	162,55
10. Bas St-Laurent-Haute-Côte N	Saint-Cléophas	162,40
11. Gaspé - Anticosti	Rivière-aux-Renards	162,475
12. Chibougamau	Mont Bourbeau	162,55
13. Abitibi-Est	Mont Lithium-Mines	162,475
14. Abitibi-Ouest	Collines Abijévis	162,40
15. Témiscamingue	Mont Bruno	162,55
Antennes à venir :		
Lac Mégantic	Mont Mégantic	162,55
Hautes-Laurentides	Mont Tremblant	162,40

LA PRÉVISION AGRICOLE SUR RÉPONDEURS AUTOMATIQUES

Région	No. de téléphone
Sainte-Julie	514 926-0575
Saint-Hyacinthe	514 778-1444
Québec	418 871-9189
Joliette	514 752-1089

LA PRÉVISION AGRICOLE VIA LES BUREAUX MÉTÉOROLOGIQUES

Baie Comeau	418 589-8935	Saint-Hubert	514 678-3161
Dorval	514 636-3284	Sherbrooke	819 564-4207
Jonquière	418 548-0980	Trois-Rivières	819 371-5191
Mirabel	514 476-3029	Val d'Or	819 824-4553
Québec	418 872-0061	Sept-Iles	418 962-8522

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole de 6h30 à 6h40

Lundi - Mercredi - Vendredi

sur 31 stations régionales

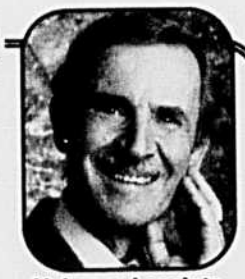

Alphonse Lapointe
agr. animateur

Invités:

Claude Rivard, président
Fédération des Producteurs de lait

Normand Brodeur
Échangeur d'air

Pascale Dumas
Hydro-Québec

Chantal Paul, agr.

Le Campus Macdonald
de l'Université McGill

POSTES DE RADIO QUI DIFFUSENT LA PRÉVISION AGRICOLE
HORAIRE DE LA SAISON 1992

LOCALITÉS	POSTES	FRÉQUENCE	LUN-VEND	SAMEDI	DIMANCHE
Amos	CHAD-MA	1340	07:30 11:30 16:30	11:30	
Amqui	CFVM-MA	1220	06:50 07:50		
Anse St-Jean	CBJ-MA	990	06:23 06:45		
Asbestos	CJAN-MA	1340	08:00 12:08	08:00 12:08	08:00 12:08
Cabano	CFVD-MF	102,7	06:30		
Carlisle	CHNC-MA	610	06:55 07:55		
Dégeli	CFVD-MA	1370	06:30		
Disraéli	CJLP-MA	1280	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05
Drummondville	CHRD-MA CJDM-MF	1480 92,1	07:05 06:30	07:05 06:30	 06:30
Granby	CHEF-MA	1450	07:25	07:25	07:25
Joliette	CJLM-MA	1350	06:30	06:30	06:30
Lachute	CJLA-MF	104,9	06:45 07:45	06:45 07:45	06:45 07:45
La Pocatière	CHGB-MA	1310	07:10 08:15 12:40 16:30		
Lac Mégantic	CKFL-MA	1400	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05
LaSarre	CKLS-MA	1240	07:30 11:30 16:30	11:30	
Lévis	CFLS-MA	920	06:15		
Maniwaki	CKMG-MA	1340	07:30 08:30	07:30 08:30	07:30 08:30
Matane	CHRM-MA	1290	05:50 06:20 07:20 08:20		
	CBGA-MA	1250	06:20 06:47		
	CHOE-MF	95,3	06:30 07:30 08:30		
Mont-Laurier	CFLO-MF CKLO-MA	90,5 610	06:30 07:30	06:30 07:30	06:30 07:30
Montréal	CBC-MA	940	05:50		
	CIEL-MF	98,5	06:30	06:30	06:30
	CIME-MF	99,5	06:25		
	CJAD-MA	800	06:30		
	CKAC-MA	730	06:25 16:25	06:25 16:25	
	CFVL-MA	137	06:30		
Ottawa-Hull	CJRC-MA	1150	07:15 08:45		
	CBOF-MF	90,7	07:20		
Plessisville	CKTL-MA	1420	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05
Pohénégamook	CFVD-MF	109,9	06:30		
Québec	CBV-MA	980	06:15		
	CHOI-MF	98,1	06:00		
	CHRC-MA	800	06:00		
Rimouski	CFLP-MA	1000	06:25		
Rivière-du-Loup	CJFP-MA	1400	06:50 08:25		
Rouyn	CKRN-MA	1400	07:30 11:30 16:30	11:30	
St-George-de-Beauce	CIRO-MF	99,7	06:40 07:40		
	CKRB-MA	1460	06:45		
St-Jean-sur-Richelieu	CHRS-MA	1040 (Z104)	06:15 18:40	06:16 18:40	06:15 18:40
St-Jérome	CJER-MA	90	06:50 07:27	jusqu'au 21 juin	
St-Jovite	CKSJ-MA	140	07:27	à partir du 22 juin	
Ste-Agathe	CJSA-MA	123	07:57		
Ste-Anne-des-Monts	CJMC-MA	1490	06:05 06:45 07:30		
Ste-Marie-de-Beauce	CJVL-MA	1360	06:50 08:50 12:10 16:50	06:50 08:50 12:10 16:50	06:50 08:50 12:10 16:50
Sherbrooke	CHLT-MA CITE-MF	630 102,7	06:51 07:13 12:23 17:30	06:48 07:29	07:29
Squatek	CFVD-MF	92,1	06:30		
Témiscamingue	CKVM-MA CKTV-MA	710 1340	07:30 12:30 17:15	08:30 12:30 17:00	10:30 12:30 17:00
Thetford Mines	CKLD-MA	1330	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05
Trois-Rivières	CHLN-MA	550	06:25 (1 mai au 1 sept.)		
Val d'Or	CKVD-MA	900	07:30 11:30 16:30	11:30	
Victoriaville	CFDA-MA	1380	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05	08:08 12:08 17:05

La Ferme porcine du Québec attire 5 000 personnes

Jean-Charles Gagné

Du 3 au 14 mai dernier, grâce à «La Ferme porcine du Québec», une ferme modèle de plus de 4 500 pieds carrés, quelque 5 000 personnes de la région de Montréal, principalement des groupes d'enfants, ont pu prendre connaissance avec beaucoup d'intérêt des principaux aspects reliés à cette production, la deuxième en importance au Québec.

Si «La Ferme porcine du Québec» veut contribuer à mieux faire connaître la complexité de la production porcine et à démystifier les préjugés tenaces quant à la viande de porc, elle n'en poursuit pas moins des objectifs économiques. En effet, les revenus générés par le casino adjacent à «La Ferme porcine du Québec» seront versés à l'industrie porcine pour améliorer sa position concurrentielle grâce à des interventions en santé animale, en génétique, en formation et en vulgarisation. Entre 1 500 et 2 000 personnes auraient franchi quotidiennement les portes du casino dont la gérance a été confiée aux Amusements populaires, dirigé par M. Paul L'Abbée.

«La Ferme porcine du Québec» n'aurait pas vu le jour sans une collaboration étroite entre la Fédération des producteurs de porcs du Québec, la Société des éleveurs de porcs du Québec et l'Association du congrès du porc. «Le véritable compte à rebours pour organiser cette activité a officiellement débuté le 30 mars, signale Mme Marie Boisvert, de Promogex International, qui se dit fière des résultats très intéressants obtenus compte tenu du court laps de temps laissé aux écoles pour planifier leur participation à l'événement, du peu de temps disponible pour rendre les lieux conformes ainsi que de la publicité à toutes fins utiles limitée aux journaux locaux.»

Lors du passage de *La Terre*, le 13 mai dernier, des enfants, au bord de l'excitation en attendant qu'un guide les prenne en charge, s'amusaient à imiter les grognements des porcs alors que d'autres ne pouvaient plus retenir leurs questions : est-ce qu'on peut les toucher ? Quel porc s'est vendu le plus cher au monde ? Certains avouaient candidement n'avoir jamais vu de porc d'aussi près...

Avec beaucoup de doigté et sans laisser transparaître de signes de fatigue, Madeleine Hayeur, productrice de porcs de Sainte-Hélène-de-Bagot et fournisseuse des animaux de «La Ferme porcine du Québec», et Yvon Fauteux, producteur de Saint-Césaire, accompagnent les visiteurs qui parcourent les kiosques où sont illustrées les différentes étapes de la production : la quarantaine, la gestation, la maternité, la pouponnière et l'engraissement. ■

À TOUS LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC ET À TOUS LES MEMBRES DES SYNDICATS DE PRODUCTEURS DE PORCS

OBJET: Avis de convocation pour les assemblées générales annuelles

Longueuil, le 21 mai 1992

Madame, Monsieur,

Par la présente, prenez avis que l'assemblée annuelle des producteurs visés par le plan conjoint des producteurs de porcs du Québec suivie de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec se tiendront:

DATE: **Les 10 et 11 juin 1992**
HEURE: **À compter de 13h00**
ENDROIT: **Manoir des Sables**
90, avenue Des Jardins, R.R. 2, Magog-Orford

L'inscription des participants se fera à compter de 12h00 le 10 juin 1992.

Veuillez noter particulièrement les points suivants à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des producteurs visés par le plan conjoint:

- Projet de mise en marché des sujets de réforme
- Résolution permettant à la FPPQ d'exercer les pouvoirs prévus au chapitre IV de la loi sur la mise en marché des produits agricoles concernant la mise en vente en commun des sujets de réforme
- Abrogation du règlement des producteurs de porcs sur le fonds de compensation
- Règlement de contribution au plan conjoint de 1,09$ par truie inscrite au Programme d'évaluation génétique (PEG)

Nous comptons sur votre présence

***Jean Larose**, secrétaire*

Opposition à un projet de porcherie du groupe Breton

Pierre Saint-Yves

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE- Une Fédération de chasseurs et pêcheurs de Portneuf vient de lancer une opération de boycottage des produits du Groupe Breton pour faire opposition à son projet de porcherie aux abords de la rivière Sainte-Anne.

La fédération Nemrod appelle donc les 1,2 million de chasseurs et pêcheurs du Québec à s'opposer à ce projet, jugeant qu'il peut avoir des impacts dévastateurs sur la frayère de poulamons atlantiques située en aval. L'organisme, qui regroupe 2,500 chasseurs et pêcheurs du secteur de Portneuf, considère que la charge polluante imposée à la rivière est déjà considérable et sans doute suffisante pour expliquer les difficultés que traverse la population de poulamons depuis quelques années. La Fédération croit que les quatre porcheries construites depuis dix ans aux abords de la rivière contribue à sa pollution.

Ce nouveau projet de porcherie fait déborder le vase des inquiétudes de la fédération déjà alarmée par la présence dans les environs de dépotoirs auxquels s'ajoute aussi un nouveau projet de lieu d'enfouissement de déchets domestique par Waste Management.

Réactions de Breton

Cette campagne de boycottage ne semble pas avoir ébranlé le Groupe Breton qui se dit en accord avec la réalisation d'une étude exhaustive sur les sources de polluants dans la rivière Sainte-Anne.

Dans une lettre à la Fédération Nemrod et à la Corporation d'aménagement de la protection de la Sainte-Anne, la compagnie soutient que cette étude permettra d'innocenter ses pratiques agronomiques. Elle demande toutefois que la nomination des spécialistes responsables de cette étude fasse l'objet d'un consensus entre toutes les parties.

C'est la division Breton Agri-Management de la compagnie qui s'est impliquée avec le promoteur Jacques Girard dans les études précédant l'implantation au coût de 700,000$, d'une porcherie de 150 unités animales dans ce secteur. Le groupe Breton y exploite déjà quatre porcheries, une à Saint-Alban, une à Saint-Gabriel et deux à Sainte-Christine pour un total de 1600 unités animales.

Le nouveau projet, soutient M. Bernard Verret, agronome de Breton Agri-Management, rencontre déjà les normes que le ministère de l'Environnement s'apprêtent à faire sanctionnées. Il ajoute également que l'utilisation du lisier, notamment par les producteurs de pommes de terre du secteur, se fait avec un plan de fertilisant permettant ainsi de réduire l'emploi de produits chimiques. ■

Le SUNFILM de AEP

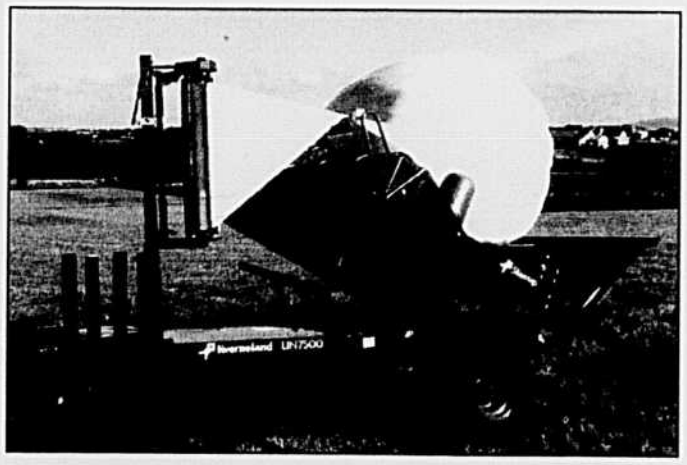

L'AGRICULTEUR SÉRIEUX ET CONSÉQUENT **SAIT...**

que pour réussir son ensilage en balles rondes, il doit être attentif à plusieurs détails agronomiques, "collaborer" avec **mère nature**... et utiliser une pellicule plastique de **qualité irréprochable:**

SUNFILM

- Résistance élevés aux perforations et déchirures;
- Absorbtion thermique adéquate;
- **"Stabilité" supérieure** de la protection contre les rayons U.V.;
- La pelliculle plastique **"Sunfilm"** comporte une garantie écrite de **12 mois** contre toute défectuosité ou dégradation.

Si vous pouvez vous permettre de "prendre des chances", utilisez n'importe quel film...; si vous voulez **ne rien laisser au hasard**, exigez le **"Sunfilm"**.

Pour connaître le nom du détaillant SUNFILM de votre région: contactez:

Kverneland

1200 Rocheleau, Drummondville (Québec), J2C 5Y3
Tél.: (819) 477-2055, Télécopieur: (819) 477-9062

FORD
NEW HOLLAND

Êtes-vous propriétaire de la fourragère la plus vendue en Amérique du Nord?

Voici pourquoi la majorité des producteurs(trices) le sont:

METALERT II
Nous sommes les seuls à vous offrir le détecteur de métal
METALERT II
(Garantie de 5 ans)

Lorsqu'un morceau de métal entre dans les rouleaux d'alimentation, il transmet un signal à un solénoïde situé au-dessus du rouleau d'alimentation supérieur arrêtant lesdits rouleaux.

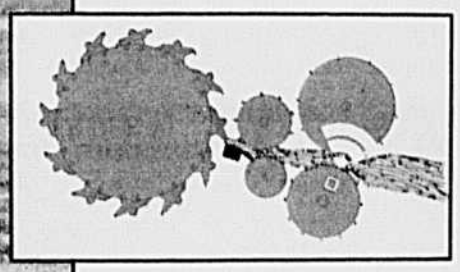

Autres avantages:

— L'ajustement et l'aiguisage des couteaux se font de façon rapide, facile et précise.

— La souffleuse à 2 vitesses à changement rapide élimine une vitesse du tracteur dans les récoltes faciles à souffler.

EXIGEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX
RIEN DE MOINS

ALFRED
Alfred Farm Equipment Co. Ltd.
(613) 679-4340

ALMA
Équipements J.M.A.R. inc.
(418) 668-0145

BLACK-LAKE
G. Guillemette et fils
(418) 423-4737 / 423-7179

CAP-SANTÉ / ST-NARCISSE
(Cté Champlain)
Trudel & Piché Agricole inc.
(418) 285-1811 / 328-3788

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement ltée
(418) 549-3956

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau et Fils inc.
(514) 269-2737

GRANBY
Équipement R. Viens Ford-New-Holland Ltée
(514) 378-9891

HUNTINGDON
Les équipements Bonenberg inc.
(514) 264-6673

IBERVILLE
Guillet & Robert inc.
(514) 347-5596

LENNOXVILLE
Équipement B. Morin inc.
(819) 569-9611

MASKINONGÉ
Équipement G. Gagnon
(819) 227-2245

MIRABEL
Équipements M. Touchette inc.
(514) 433-9775 – 438-4233

MONTMAGNY
Équipement Bolduc inc.
(418) 248-0458

MONTRÉAL / LAVAL
Longus Équipements inc.
(514) 967-8343 / 389-5522

PARISVILLE
Henri Côté et Fils
(819) 292-2000

RIMOUSKI / POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque inc.
(418) 722-7414 / (418) 775-2218

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements Agricoles KRTB inc.
(418) 867-1062

ST-AGAPIT
Machineries Jean Roy inc.
(418) 888-5111

ST-CÉLESTIN
C. Lafond & Fils inc.
(819) 229-3664

ST-GUILLAUME
Machinerie St-Guillaume inc.
(819) 396-3088

STE-HÉNÉDINE
J. Dubreuil & Fils ltée
(418) 935-3633

ST-JACQUES-DE-MONTCALM
Équipements Bruno Roy inc.
(514) 839-7244

ST-RÉMI
Garage J.L. LeFrançois inc.
(514) 454-2233

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
Garage Raymond Lasalle inc.
(514) 756-2121

VARENNES
Équipements Inotrac inc.
(514) 652-6991

VICTORIAVILLE
Maheu & Frères ltée
(819) 752-5575

WEST-BROME
Machinerie Agricole Pagé
(514) 263-1700

WOTTON
Équipement Proulx
& Raiche inc.
(819) 828-2661

AGRITEL VS GREPA

Claude Rivard réagit

«Des gens ont tout intérêt à ce que Agritel ne se développe pas, simplement parce que ça dérange leur plan», affirmait dernièrement André Beaudoin au moment où il quittait la présidence de la Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec. Lors d'une entrevue rapportée dans La Terre de chez nous du 30 avril, il ajoutait que la banque de données des syndicats de gestion n'a pas fini de déranger.

Ces quelques mots ont déjà suscité des réactions parmi les dirigeants de la Fédération des producteurs de lait. Son président, Claude Rivard, a cru bon d'apporter les précisions suivantes.

La dernière assemblée annuelle de la Fédération recommandait, précise-t-il, d'étudier la possibillité de se servir d'Agritel pour établir les coûts de production et pour d'autres applications. Et on entend bien utiliser ce qui peut l'être pour aller chercher des données plus précises sur chacune des régions et sur des productions connexes. En ce qui concerne l'établissement des coûts de production du lait, il apparaît difficile, ajoute Claude Rivard, d'utiliser sans nuance les chiffres colligés par Agritel.

L'exemple du contrôle laitier

Le président de la Fédération fait le rapprochement entre les syndicats de gestion et les producteurs qui font le contrôle laitier officiel ROP. Dans les deux cas, fait-il valoir, les données recueillies ne peuvent s'appliquer à l'ensemble des producteurs de lait. Avec Agritel comme avec le ROP, les données ne représentent que ceux qui adhèrent aux deux organismes. Aux deux endroits, on ne respecte pas les normes statistiques et la règle du hasard qui doit s'appliquer dans le choix des personnes interrogées.

Avec le Groupe de recherche en économie et politique agricole (GREPA), poursuit-il, on est assuré du caractère aléatoire, puisque l'organisme est indépendant. Les lignes directrices qui servent dans ses questionnaires sont les mêmes que partout ailleurs au Canada et sont fixées par la Commission canadienne du lait (CCL), en collaboration avec tous les organismes de producteurs. Auparavant, les coûts de production étaient établis par la Fédération elle-même et on pouvait douter de leur impartialité.

Les coûts du GREPA

A ceux qui trouvent que le GREPA coûte trop cher, Claude Rivard répond que les frais encourus pour ce service équivalent à 1 cent par hectolitre. Sur les 49.96$/hl que reçoit le producteur pour son lait, c'est bien peu, ajoute-t-il, et ces études ont permis d'aller chercher sur le plan canadien une augmentation du prix du lait de transformation de 1,28$/hl en 1990 et de 1,23$/hl en 1991. La CCL contribue aussi au financement du groupe.

Avec le GREPA, poursuit Claude Rivard, les producteurs obtiennent plus qu'une banque de données servant à établir les coûts de production. Le système mis en place par ce groupe de l'Université Laval sert de modèle de base au niveau canadien et même sur le plan international. Les coûts de production, qui sont tirées des enquêtes faites auprès des producteurs de lait du Québec, constituent un pilier dans la gestion de l'offre au pays. Ses recherches sont mises à jour à tous les ans et ses méthodes de cueillette ajustées aux exigences de la CCL.

Pour toutes ces raisons, conclut Claude Rivard, il est pertinent de poursuivre les engagements pris avec le GREPA tout en prenant les moyens pour que les données d'Agritel servent à éclairer d'autres aspects de la production laitière. ■

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS – MAI 1992

	TOUT LE QUÉBEC SAUF L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE			ABITIBI-TÉMISCAMINGUE		
	CONSOMM.	TRANSFORM.		CONSOMM.	TRANSFORM.	
		PRODUIT	NON-PRODUIT		PRODUIT	NON-PRODUIT
Prix fixé par catégorie	33,75$	26,26$	40,51 $	29,40 $	23,75 $	35,10 $
Quantité vendue par les producteurs	38 316 kg	233 216 kg	90 541 kg	2 975 kg	7 452 kg	4 894 kg
Quantité achetée par les producteurs	38 302 kg	225 480 kg	90 209 kg	2 921 kg	7 453 kg	4 000 kg
Quantité vendue par la réserve	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	1 kg	0 kg
Quantité achetée par la réserve	14 kg	7 736 kg	332 kg	54 kg	0 kg	894 kg
Nombre d'offres de vente réussies	39	198	190	7	9	10
Nombre d'offres d'achat réussies	78	316	175	15	16	8
Total						
Nombre d'offres de vente	39	201	190	14	11	10
Nombre d'offres d'achat	270	1 326	1 239	15	22	39
Quantité offerte en vente	38 316 kg	240 778 kg	90 541 kg	5 695 kg	10 597 kg	4 894 kg
Quantité offerte pour achat	116 157 kg	846 323 kg	507 578 kg	2 921 kg	10 614 kg	13 499 kg

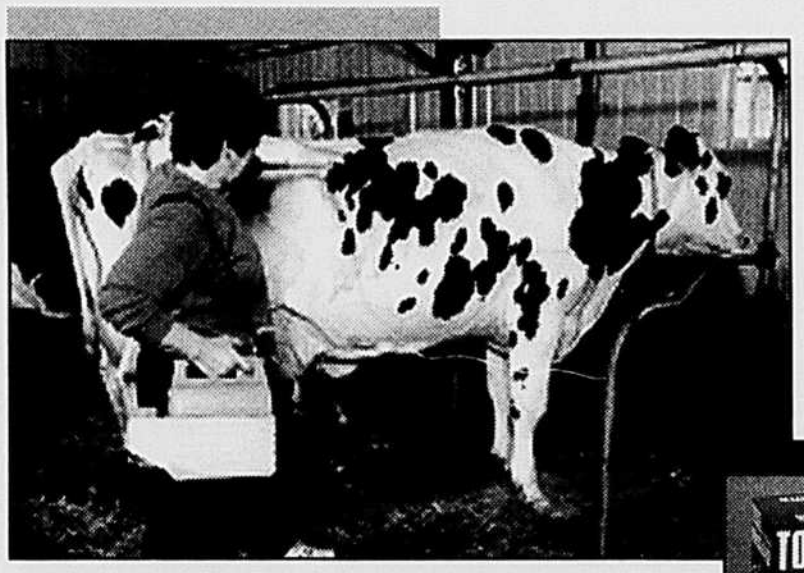

Madame Denise Drouin de la ferme P.A. Drouin et Fils de Sainte-Famille, Îles d'Orléans (Québec)

Après l'avoir utilisé l'été dernier contre les mouches elle ne saurait s'en passer dans l'avenir!

Après avoir été vaporisées contre les mouches avec TOYOSET, elles sont VACHEMENT mieux!

Vaporisateur pour animaux
Prix de vente : $ 39 95
Batteries et taxes non-incluses

BON DE COMMANDE

S.V.P. ne faire parvenir : _____ exemplaire(s) de TOYOSET au prix de $ 39[95] incluant les frais d'envoi

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste au montant de $ _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Prov.: _____ Code postal _____

Bordeleau Encanteur
7165, boul. de l'Ormière, Québec G2C 1B9 Tél.: (418) 843-1343

AMBASSADOR
La luzerne sûre et économique
Est dans le sac

Au cours des années, le cultivar AMBASSADOR a constamment maintenu un indice de rendement supérieur aux témoins, dans les essais du C.P.V.Q., tout en étant classé résistant (R) aux principales maladies de la luzerne. De type semi-précoce, possédant une bonne vigueur printanière et un excellent regain, il produit un fourrage de qualité, tout en offrant au producteur un rapport qualité-prix tout à fait exceptionnel.

Réduisez de 5%

le prix de vos semences fourragères pour l'an prochain en passant votre commande avant le 24 juillet. Consultez votre agent PRIDE pour plus de détails.

Pride®
Le Sérieux et la Qualité!

C.P. 26085 Montréal H3M 3E8
Téléphone: (514) 334-2835
Télécopie: (514) 334-6486
King Agro est l'utilisateur de la marque déposée de Kingroup Inc.

ANNONCES CLASSÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) est applicable à tous les prix ci-dessous mentionnés.

COÛT DE L'INSERTION

- *Annonce sans cadre: 50¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): 10,00 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 5,00 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,30 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce: 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,35 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif ... 3,65 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple

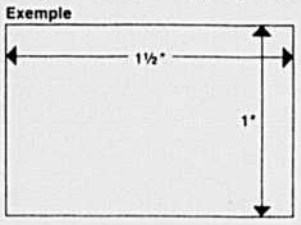

Annonce classée commerciale 51,10 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires
Robert Bissonnette
Christian Guinard
Sylvain Joubert

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h 00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax (514) 670-4788

ANIMAUX DEMANDÉS

Je suis acheteur de grosses quantites de taures ouvertes de 300 a 850 lb.
Paierais comptant
On ne teste pas les animaux chez le cultivateur.
Chargement 1 semaine apres achat.
Inf.:
Tel. (514) 375-4022
Cell: (514) 777-6971

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération d'animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 792-3834, 796-2366. 4/6

Achèterais TAURES près du vêlage ou fraîches; aussi troupeau complet. Paierais comptant. Tél.: (802) 848-7446, (802) 848-7653. 11/6

Achèterais DINDE Bronzé, CANARD Souchet, POULE Plémotroc grise et Plémotroc blanche. Tél.: (819) 376-1287.

Je cherche un couple reproducteur de PAON Blanc et Noir et un trio de DINDE Bourbon Rouge; aussi OISEAUX de fantaisie divers. Contacter MARTINUS (514) 377-9597. 18/6

ANIMAUX À VENDRE

HIGHLAND

Procurez-vous des animaux HIGHLAND de différentes catégories.

Région Mt-Laurier
Inf.: (819) 275-7027

CERF DE L'AVENIR INC.
L'élevage du cerf
Disponible: Cerf roux, FI, wapiti hybride, wapiti Purs Canadien et wapiti Manitobensis.
Nouveau: lignée yougoslave et allemande.
Semence et embryons.
Clôture et service de consultation
Pour plus de renseignements ou catalogue:
1-800-668-8995
C.P. 818, Ville des Laurentides QC J0R 1C0
Tél. (514) 834-8995
Fax (514) 834-8996

ATTENTION
Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraichement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complets. Paierais argent comptant.
Tél. entre 19h00 et 21h00
à frais virés
(514) 549-4163

HIGHLAND
Vaches, veaux, taureaux à vendre pur sang enregistrés.
Tél. (819) 758-5857

LES VACHES DE
CALEB
ET D'AUTRES CHANDAILS VACHEMENT DRÔLES!
Catalogue: 1 $
DRÔLE DE PLANÈTE
4380, Melrose
Montréal H4A 2S6
(514) 488-0634

VACHES LAITIÈRES
VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm. Tél.: (514) 839-2749. 10/92

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

ACHETEURS - VENDEURS
VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou vêlant sous peu; aussi GÉNISSES âgées de 6 mois et plus, ouvertes ou gestantes de 3 mois et plus, et troupeau complet.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322. JNO

Ranch Charolais Roger Chabot
Plus de 100 têtes pur sang enregistrées CHAROLAIS, incluant 13 taureaux de 6 à 24 mois. La majorité de ces taureaux sont des descendants du fameux POKER ACE. Nous vendons aussi semences et embryons congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Ferme: Gilles Robin (418) 248-4517. JNO

ASSOCIATION LIMOUSIN QUÉBEC
Secrétaire: Madeleine Paquet
Tél.: (514) 532-5333 1/93

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE BLONDE D'AQUITAINE DU QUÉBEC, 801, 8e Rang, Durham-Sud J0H 2C0. Tél.: (819) 394-2243. JNO

SIMMENTAL à vendre. Beau choix de jeunes TAUREAUX d'un an "fullblood" et pur sang. Tél.: (418) 428-3851. JNO

ASS. DES ÉLEVEURS BOVINS CHAROLAIS
Inf.: Brigitte Saint-Vincent
Tél.: (514) 836-6119 JNO

BLANC BLEU BELGE
LA GANTOISE INC., Marie Goubau, R.R. 1, Lefaivre. Tél.: (514) 946-8020, (613) 679-4133. 6/8

VACHES LAITIÈRES pur sang; aussi JEUNES TAUREAUX de mère T.B. ou Ex., EMBRYONS. Ferme Stanfold Holstein Inc., Princeville. Tél.: (819) 364-5789. 10/92

BISONS À VENDRE
Mâles et femelles de tous âges. Tél.: (819) 727-2503 ou (819) 827-3704. Laissez message. 25/6

CHEVAUX BELGES P.S.E.
JUMENTS poulinières, avec ou sans poulain; aussi POULAINS, POULICHES, SERVICE d'étalon Belge et Percheron. Possibilité de transport et pension, (819) 752-6547. 28/5

PIEMONTAIS
À louer ou à vendre taureaux "fullblood" aussi à vendre taures, génisses, embryons, vaches porteuses. Valcourt. Demander Marcel tél.: (514) 532-3592. 25/6

SIMMENTAL
Magnifiques TAUREAUX "fullblood" issus I.A., succès aux expositions et aux stations d'épreuves, docilité garantie, bon prix. Tél.: (514) 588-5656. 18/6

PIEMONTAIS
Spécial sur EMBRYONS garantis. Congelés ou gestants. Femelles donneuses, taureaux. "Fullblood" Choisissez le PIEMONTAIS authentique, (514) 548-2152. 25/6

TAUREAU pur sang Simmental 1 1/2 an; TAUREAU Charolais pur sang polled, 14 mois. Tél.: (514) 539-2204. 21/5

TAUREAUX CHAROLAIS pur sang, prêts pour le service. Ferme Charolais Odelil. Tél.: (819) 289-2720. 21/5

BREBIS À VENDRE
200 Brebis, en entier ou par lots. Tél.: soir ou aux repas (418) 277-2861. 21/5

6 CHEVAUX Arabes enregistrés; ÉTALON classé A en service; CHIENNE Labrador 3 mois, 50$. Tél.: (819) 564-7083. 21/5

CERF Européen à vendre: Femelles gestantes, aussi mâles et femelles de tout âge. Tél.: (819) 687-9663. 21/5

CHAROLAIS: 3 Taureaux pur sang "polled" âgés de 1 à 2 ans. Pierre Dion, Ville des Laurentides. Tél.: (514) 439-6711. 21/5

VACHES à boeuf Charolais et Simmental, à vendre. Tél.: (418) 883-2089. 28/5

CERFS
DAIMS et SIKAS Dybowski; aussi mâle CERF européen à vendre ou échanger. Troupeau TB-BR négatif. Tél.: soir (418) 832-4297. 28/5

CHAROLAIS PUR SANG
TAUREAUX d'un an ou 2, excellente hérédité au vêlage, très bon prix. Tél.: (819) 843-7233. 28/5

CHAROLAIS PUR SANG
TAUREAUX 12 - 24 mois, TAURES 12 - 24 mois, TAURES vêlant dans l'année; SEMENCE taureau pur sang français (type viande). Plessisville (819) 362-2516, 362-8157. 28/5

3 TAUREAUX LIMOUSIN enregistrés: (1) "fullblood" 21 mois, (1) "fullblood" 16 mois; (1) pur sang 17 mois. Jérôme Poirier, St-Pie Bagot, (514) 772-5353. 21/5

DORSET
Race pure, contrôlés P.E.G., BREBIS, AGNELLES et AGNEAUX d'automne et de printemps. Bergerie Chami. (514) 787-3725. 21/5

CHÈVRES Pygmées mâles producteurs, super miniature, très bon prix. Tél.: (514) 472-6464. 21/5

8 GÉNISSES Charolais pur sang; 2 TAUREAUX; 1 RÉSERVOIR à lait 500 gal. Surge, à l'état neuf. Tél.: (819) 845-2521. 21/5

100 BREBIS HYBRIDES
Troupeau entier ou partiel de brebis en parfaite condition. Vous ne viendrez pas ici pour rien. (514) 787-2469. 4/6

Troupeau de CHÈVRES LAITIÈRES (200) en tout ou en partie; RÉSERVOIR à lait 500 gal. US + pipeline, louve; 4 BALANCES à lait. Répondeur (514) 532-3850. 4/6

CHESTERVILLE SIMMENTAL
TAUREAUX à vendre ou à louer, bonnes lignées. Tél.: (514) 655-5353. 4/6

HEREFORD PUR SANG: Choix de (5) TAUREAUX 15-16 mois, prêts pour le service, bon prix, livraison incluse. Trois-Rivières (819) 379-3647. 4/6

CHEVAUX DEMANDÉS
BESOIN URGENT de chevaux, payons le meilleur prix au Québec, Nouveau-Brunswick et l'Est de l'Ontario. Tél.: (819) 752-6547. 4/6

SIMMENTAL et BLONDE
TAUREAUX âgés de 14 à 16 mois; VACHES et TAURES croisées Simmental commençant à vêler en mai. Ferme Lasen, Arthabaska. Tél.: (819) 357-9063. JNO

25 BREBIS Dorset et Suffolk et 1 BÉLIER Suffolk 3 ans, 2 500$ le lot. Tél.: Yvon, après 18 h 00 (514) 833-6047. 21/5

LIMOUSIN. Vaches avec veaux et génisses d'un an, à vendre. Tél.: (418) 599-2988. 21/5

ANGUS NOIRS
2 Taureaux '91, 3 taures '91 enregistrées. Région Québec, 17 150 boul. Valcartier, Québec. Tél.: (418) 842-2331. 21/5

15 CHEVAUX CANADIENS pur sang: 2 étalons, 7 juments et poulain et pouliche. Région Joliette (514) 753-4502. 28/5

130 BREBIS à vendre, prix 100$ chacune. Tél.: après 19 h 00 (514) 264-4558. 28/5

AUTRUCHES
Nous prenons commandes pour poussins de 1992, aussi mâles 2 ans, couples 1 an, trio adultes qui pondent présentement, 3 paires poussins de 1991. Livraison disponible. Greenpark Ostrich-Farm, Glaslyn, Saskatchewan S0M 0Y0. (306) 342-4871. 18/6

HOLSTEIN
À vendre 10 TAURES Holstein pur sang enregistrées, au 1er ou 2e veau, fraîches vêlées, bas prix. Inf. (418) 453-2145, 453-2805. 11/6

À vendre Bas St-Laurent, TROUPEAU CAPRIN de 72 chèvres et 2 boucs. Prix intéressant. Tél.: (418) 775-5552. 11/6

BISONS À VENDRE
Pour engraissement ou reproduction, prix compétitif. Tél.: (514) 479-6109, 433-7194. 11/6

SALERS
2 Taureaux "fullblood" de 4 ans et 1 an, éprouvés positivement en station. Tél.: (819) 849-6690. 11/6

TAUREAUX LIMOUSIN
Beau choix de taureaux "fullblood" et pur sang, âges différents. Ferme Woodstock (819) 848-2147. 11/6

TAUREAUX Charolais pur sang de 12 à 16 mois avec indice ainsi que GÉNISSES; FOURCHE à roche Kverneland, (418) 882-5757. 11/6

DORSET
15 Brebis Dorset, prix à discuter. Tél.: (514) 295-3329.

VACHES Simmental ou Charolais en veaux de 7 à 9 mois. Tél.: (514) 829-3311.

AUBAINE
CHEVAUX Arabe pur sang et demi-sang de 1 an à 14 ans, la plupart moins de 5 ans. Gilles Lebeau (514) 460-4080.

CHIENS DE FERME
Chiots Colley Lassie. Parents: champions canadiens. Ferme Champagne. Tél: (819) 842-4324.

TAUREAU Simmental acéré pur sang, très doux, 2 ans; VACHES croisées Hereford Simmental Charolais avec leur veau, (819) 397-2991.

TROUPEAU complet 23 VACHES dont quelques une avec veau du printemps, croisées Charolais Hereford Simmental, ainsi que TAURES Charolais et Simmental 1 an. Tél.: (418) 898-6044.

CHIOTS Montagne des Pyrénées, idéals pour protéger vos troupeaux contre les coyottes, (418) 775-6041. 28/5

Beau choix de JEUNES VACHES et TAURES pur sang, fraîches vêlées, contrôle officiel. Tél.: midi ou soir (819) 362-7494. 28/5

CHÈVRES laitières, chevrettes et boucs pur sang Toggenbourg, contrôle laitier officiel, diminution de troupeau. Les Élevages Ruban BLeu, St-Isidore (514) 454-4405. 28/5

TAUREAUX Charolais et taureaux Limousin de 15 mois. Tél.: (819) 353-2300, 693-7976. 18/6

BLONDE D'AQUITAINE
Encore quelques TAUREAUX prêts pour le service, semence testée pour fertilité et très beau choix de femelles de tout âge. Testé négatif 1/29, premier troupeau testé au Québec. Ferme Beau Bois, (514) 539-1987. 18/6

SUPERBE AUBAINE: troupeau de SUFFOLK pur sang comprenant brebis, béliers, antenaises et agnelles; aussi FOIN à vendre. Bas St-Laurent (418) 536-5615. 18/6

POUR RENSEIGNEMENTS sur la race LIMOUSIN ... (514) 773-7276, et obtenir le 1er choix d'embryons, choisir un taureau pur sang ou "fullblood". 18/6

TROUPEAU de 52 BREBIS croisées avec A.S.R.A., 2 BÉLIERS pure race. Tél.: (418) 926-3702. 18/6

À VENDRE - DIVERS

SILO Martin 20' x 45' avec débouleur Butler; MONTE-BALLES Allied 32' sur roues; BULK TANK 500 gal. Dari Kool avec compresseur, (819) 228-2565. 2/7

RH 25 1966-1991
RÉAL HEBERT VENTE & TRANSPORT INC.
Vente gros et détail
(livraison ou à l'entrepôt)
Ripe de bois
(pressee en sac) & Bran de scie
Epinette — Pin — Cèdre blanc - rouge
Paille de cedre Excelsior
Transport (Can-US)
— Courte & longue distance
— Remorque extensible
Comptoir d'aliments
— Pour animaux
535, Principale
Wickham (Québec) Canada J0C 1S0
Tél.: (819) 398-6905
(819) 398-7772

Ripe de bois en sac
Directement du producteur
Épinette - Sapin - Pin
Livraison ou prix à l'entrepôt
Les Séchoirs René Bernard inc.
Beauceville, Québec
Pour informations:
Tél. (418) 774-3383 Fax: (418) 774-5651

FEATHERLITE

Installation sur place
Boule et Boîte électrique
Réparation — Modification
Thor-Fib Inc. René Ricard
Drummondville
Tél. (819) 478-3993

PRODUCTEURS FRAISES, BLEUETS, FRAMBOISES
JARDINIERS MARAICHERS
PRODUCTEURS POMMES DE TERRE
Nous avons tous les sacs et contenants qu,il vous faut.

VOTRE MANUFACTURIER D'EMBALLAGE
Emballage Coderre Packaging
413, Route 122
St-Germain (Drummond) Qc
J0C 1K0
Tél. (819) 395-4223

Ripe de bois en sac
Épinette sapin cèdre pin
Livraison ou pris à l'entrepot
Les Entreprises GPM Ripe inc.
Lennoxville, Qué.
Inf
(819) 566-6483

SYSTÈME D'IRRIGATION
• PAR CANONS, • PAR GICLEURS
AUSSI LE GOUTTE À GOUTTE
Fermes — Vergers — Serres — Pépinières
Tube goutte à goutte à partir de 15,95 $ le 1 000 pds
DUBOIS & FILS LTÉE
ST-RÉMI, QC J0L 2L0
Sans frais: 1-800-463-9999

PLASTIQUE AGRICOLE
• PAILLIS • MATÉRIEL POUR MINI-TUNNEL
• ÉQUIPEMENTS D'INSTALLATION
SEMOIRS & TRANSPLANTEURS
BRISE-VENT
DUBOIS & FILS LTÉE
ST-RÉMI, QC J0L 2L0
Sans frais: 1-800-463-9999

DISTRIBUTEUR POUR LE QUÉBEC DES TRANSPLANTEURS «MECHANICAL»
POUR • PLANTS DE LÉGUMES
• PLANTS DE PÉPINIÈRE
DUBOIS & FILS LTÉE
ST-RÉMI, QC J0L 2L0
Sans frais: 1-800-463-9999

SEMENCES DE LÉGUMES
TOUTES LES MEILLEURES VARIÉTÉES
(MAÏS-FÈVE-CONCOMBRE-TOMATE-CAROTTE-LAITUE-PIMENT-BROCOLI-OIGNON-ETC., ETC.
DUBOIS & FILS LTÉE
ST-RÉMI, QC J0L 2L0
Sans frais: 1-800-463-9999

BATTERIES ÉLECTRIQUES
Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture.
Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.
JOCELYN AUTOTTE
St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska, JOC 1HO. Tél.: (819) 397-2972. JNO

BATTERIES NEUVES TRANS-CANADA pour camion, tracteur, moto etc... Bas prix. Garantie. Réparation. ROZON BATTERIES 228 Jean-Talon, St-Luc (514) 348-2370, 348-0807. Disponible aussi chez:
CENTRE DE LA BATTERIE, Drummondville (819) 477-5704; BATTERIE ÉQUIPEMENT, Trois-Rivières (819) 375-1487; V.M.R., Ste-Anne-des-Plaines (514) 478-5796; V.M.R., Ste-Thérèse (514) 435-2418; FONTAIN BATTERIE, Warwick (819) 358-6268; SPÉCIALITÉ ÉLECTRIQUE, Rivière-du-Loup (418) 862-5141; JEAN DUPONT, Edmonston N.B. (506) 739-8350; DROUIN AUTO ÉLECTRIQUE, Robertsonville (418) 335-9641; TURMEL AUTO ÉLECTRIQUE, Lac Mégantic (819) 583-3005; M.R. PIÈCES AUTO, Joliette (514) 588-3229; PIÈCES AUTO EXPERT, St-Hyacinthe (514) 774-1250; CLINIQUE DE LA BATTERIE, Granby (514) 777-7680; BATTERIE SERVICE PEUGEOT, Cap-de-la-Madeleine (819) 374-0716; A.S.P., Alexandria, Ont. (613) 525-3620; COOPÉRATIVE, Napierville (514) 245-3308; GUY COMEAU, St-Léonard (819) 399-2406. 28/5

ÉQUIPEMENT complet pour FABRICATION tuile et tuyau de béton, incluant mixeur avec alimentation par convoyeur capacité 1/2 verge cube, 2 chariots élévateurs, scie à béton, moules différentes grandeurs etc... Raynald Galibois (418) 259-7410. 21/5

MACHINE À GLACE Kold Draft, 2 unités 1 500 lb, 1 unité 800 lb, idéal pour cabane à sucre ou légumes. Tél.: (418) 828-2470. 21/5

CONTENANTS DE PLASTIQUE
BARILS de plastique toutes grandeurs, usage varié, RÉSERVOIRS 220 gallons en plastique; CHAUDIÈRES de plastique, idéales pour veaux de lait ou tout autre utilité. Possibilité de livraison. (514) 792-3386. 21/5

CAGES de mises-bas, 4 B.C.B., 200$ chacune, 8 Smale avec plancher ware mèche, 250$ chacune. Inf.: (514) 562-7600. 21/5

GRUAU D'AVOINE en flocons, gros, ordinaires ou petits, fraîchement préparé. Naturel, sans additif. Goût frais. 14,00$!/10 kg, 8,00$!/5 kg livré. Envoyer commande et chèque à: Hilton Whole Grain Millers, R.R. 2, Staffa, Ontario NOK 1Y0, (519) 345-2582. Ramassage à l'usine vendredi seulement: 1,10$!/kg, 0,90$!/kg x 100 kg ou plus. 21/5

BOÎTE à animaux pour camion de 21'; SILO à grain plancher perforé; VENTILATEUR capacité 50 tonnes; CHENILLES de tracteur en caoutchouc avec tandem, (418) 883-3522. 28/5

ABEILLES: Nucléis inspectés avec jeune reine, 4 cadres, sans maladie. Ferme d'Élevage Apicole de Lotbinière. St-Gilles (418) 888-3273. 28/5

ENCLOS pour boeufs de boucherie de différents modèles, structure de fer, fabrication robuste. Tél.: (514) 783-6994. 28/5

REMORQUE (1992) "goose neck" 24' x 8', côtés amovibles 4 pi., 2 essieux roues doubles, capacité 10 tonnes, (514) 591-6962.

POMPE à purin Houle 12 pi. sur trailer, en bon état. Tél.: (514) 795-3412. 21/5

Producteur de FLEURS ANNUELLES, attention à vendre: CHARIOT pour le transport de boîte de fleurs. Tél.: (514) 689-5639. 21/5

REMORQUES À ANIMAUX
"Fifth wheel" ou pare choc aluminium et acier. DISTRIBUTION MMT ENR., 298 rang de la Montagne, St-Anselme G0R 2N0, (418) 885-4601. 9/7

TRÈS BELLE VOITURE de parade ou de compétition d'attelage de 2 à 8 chevaux. Pour inf.: après 17 h 00 (418) 774-5391. 4/6

Chaine d'écureur d'étable
Neuve (testée par des ingénieurs), la meilleure sur le marché, directement de l'usine, SPÉCIAL D'HIVER 5,75$/pi. palette 2" même spécifications que Ideale, s'adapte à tout écureur existant. Payer comptant. GRANBY, 600 Moeller, Parc industriel. (514) 372-6459, soir (514) 372-8664. 4/6

COMPRESSEUR Surge moteur 2 hp, système d'alimentation pour salon de traite marque Surge, prix à discuter, (514) 451-5243. 4/6

CHAMPION à vendre marque Jutras 51 po. large x 12 pi. Tél.: (819) 292-2617. 4/6

ÉCUREURS d'étable, convoyeurs à ensilage, soigneurs automatiques pour poules pondeuses, ventilateurs. Aucune offre raisonnable refusée, (514) 582-7744. 4/6

QUOTA LAIT transformation à vendre, 3 638 kg, transaction notariée, avantageux pour relève. Jour (819) 293-6991, soir (418) 325-2364. 21/5

ACHÈTERAIS 10 000 pi. car. SERRE JUMELÉE acier de compagnie pour démonter, largeur minimum chapelle: 21'. Tél.: (819) 777-4763. 21/5

GÉNÉRATRICE 50 kw, 120-240 volts, 1 phase, moteur Caterpillar D-3004, avec 1 800 hres, prix 6 500$; GÉNÉRATRICE 25 kw, 120-240 volts, 1 phase, moteur Caterpillar D-320, avec 1 200 hres, prix 5 500$, (506) 826-2546. 21/5

APICULTEUR: Extracteur 32 cadres Dadant, désoperculatrice Mini Cowen, couteau vibrateur à désoperculer, pompe à essence pour le sirop, (514) 346-7511. 21/5

LACTODUC pour chèvres, 2 unités traite, laveuse automatique, CHÈVRE laitière ainsi que CHEVRETTE du printemps, (514) 258-3677. 11/6

10 CAGES à veau en fer avec mangeoire démontable, à vendre à moitié du prix coûtant. Tél.: (418) 356-2298. 11/6

SERRE EN BOIS HARNOIS
Fibre de verre, fan et thermostat.
Tél.: (514) 439-2972. 28/5

NETTOYEUR d'étable Lajoie, installation de carcans pour 30 vaches; aussi autres INSTRUMENTS aratoires. Tél.: (514) 625-5911, soir (514) 622-0878.

LATTES de béton pour PORCHERIE: 60 lattes simples de 8 pi. et 55 lattes doubles de 3 pi. (819) 371-3227, (819) 228-9178.

ÉCORCES DE SARRASIN pour paillis, à vendre. Tél.: (514) 588-2660.

REMORQUE Valac boîte dompeuse tandem cap. 14 000 lb, nuni de boîte à grain amovible NEUVE; RÉSERVOIR à lait Zéro cap. 900 gal. avec lavage automatique récent; PIPELINE Universel 2" inst. 52 vaches, 4 unités et 2 COMPRESSEURS Universel installation récente; MOULIN à faucher Massey Ferguson 7' sur att. 3 pts, en très bonne condition. Inf.: (514) 263-0670, 263-4480 soir. 28/5

MOULIN à scie marque Trottier "carrage" 12 pi., scie 48 po., pour "power take off" ou moteur stationnaire. Tél.: (418) 876-3335, 654-0729. 28/5

ÉLÉVATEUR et VIDEUR SILO

ÉLÉVATEUR à foin sur roues, 52' long, moteur 1 hp; VIDEUR DE SILO Butler 16'. Inf. (819) 875-3967. 4/6

Perches de cèdre, cages, plumeuse, balance de boucher. Tél.: (514) 439-2972. 28/5

BULK TANK 800 gallons Dari Kool. 5 000. Région Mirabel. Tél.: (514) 258-2614. 4/6

HERSE à ressorts traînante, bas prix. 2 200 CHAUDIÈRES aluminium 2 gal., 1,25$ ch., avec chalumeau. (418) 453-2145, (418) 453-2805. 18/6

Métier à tisser 72 po. Leclerc neuf, pole "buck stove" semoir manuel 1 rang, rotoculteur Ariens 6 hp. Tél.: (514) 439-2972. 28/5

BÂTIMENTS

IDEAL

Vous pensez à construire ou agrandir, Machinerie Idéale Cie Ltée, chef de file des fabricants d'équipements agricoles vous offre ses

STRUCTURES D'ACIER

approuvées et conformes aux normes du Code National du bâtiment.

Que ce soit pour un bâtiment agricole ou commercial, fiez-vous à notre expérience nous

ON EST SOLIDE

Pour plus d'informations:

MACHINERIE IDÉALE CIE LTÉE

1100 Leclaire, C.P. 360
St-Césaire (Québec) J0L 1T0

(514) 469-3133

MAXIDÔME HARNOIS
NOUVEAU DÔME - 40' large

Structure en acier galvanisée modulaire. Aucune soudure requise; tout est pré-percé, prêt à boulonner. Ventilation naturelle. Recouvrement souple en polyéthylène ou tôle pré-peinte.

Idéal pour étable froide ou solaire, recouvrement de fosses rectangles, remise à machinerie ou récolte, atelier de travail.

A partir de $2.50/pi. ca.

MANUFACTURÉ PAR:
LES INDUSTRIES HARNOIS INC.
Tél.: (514) 755-4910
1 800-363-1735
Fax.: (514) 756-8389
1044, rue Principale, C.P. 150,
St-Thomas (Joliette) QC Canada J0K 3L0

équipements

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENTS

Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, cté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819) 397-2333. 11/6

STRUCTURES D'ACIER

Pour bâtiments agricoles et commerciaux, approuvés par ingénieur, largeur 20' à 80', hauteur et longueur tel que désiré. À votre service depuis 1972 à travers la province. Estimation gratuite. Prix compétitif. Camion avec grue hydraulique pour installation. Inf.: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

2 SILOS à grain avec plancher perforé capacité 150 T.M. chacun, vis, moteurs, fans et boîtes électriques inclus, prix 6 500$ chaque. (514) 299-2630. 28/4

ISOLATION CÉNO-PRO

ISOLATION EN TOUS GENRES

COUPE FEU ZONOLITE 3300
S'applique directement sur le polyurethane et permet d'assurer vos bâtiments

(514) 658-6036

BOIS - MATÉRIAUX

Tuyaux pour ponts "Neufs ou Usagés"
En plastic Big O, ciment, fibre de verre, tôle galvanisé, acier jusqu'à 1/2 po d'épaisseur; de 12 po jusqu'à 12 pieds de diamètre; de longueur différentes.
Réservoir en acier 250 gallons jusqu'à 30 000 gallons en stock.
Prix défiant toutes compétitins.
Spécialité, gros diamètre dans le second. Livraison partout.
Le Spécialiste du Ponceau Enr.
143, Rang 10, Lefebvre, QC
Tél. (819) 394-2490

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou aluminium isolé à l'uréthane, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. JNO

100 FERMES de toit (truss) 60 pi., environ 90 de 20 pi. 2 x 4, 2 x 3 de 8' à 16', Écurie Lacasse Inc., Terrebonne. Tél.: (514) 471-1820. 21/5

TUYAUX POUR PONTS

Spécialités: MULTIPLATE de 5' à 16' de diamètre, ondulation 2" x 6" la meilleure qualité sur le marché. Distributeur autorisé: PLASTIQUE BIG "O" et ondulé en acier galvanisé. CENTRE DU PONCEAU COURVAL INC., St-Zéphirin, cté Yamaska. Tél.: (514) 564-2130. 23/7

CAMIONS À VENDRE

CAMION Ford L 8000 (1978) moteur 3209, 10 vitesses, boîte fermée aluminium 20', 4 compartiments et souffleur. Pour les pièces. Daniel Drapeau (418) 839-8884. 21/5

GMC (1986) boîte réfrigérée 8 x 12, dompeur, 10 roues; GMC (1974) grande boîte, bonne condition; HERSE 40 roulettes Bush Hog. Après 18 h 00 (514) 836-3304. 21/5

CAMION autocar (1977), 12 roues différentiel avant, inspecté, avec réservoir à purin de 4 500 gallons, 1 an d'usage, (514) 753-3024. 21/5

REMORQUE de vanne à vendre, 45 pi., isolée, avec Thermo King (chaud et froid) inspecté, parfaite ocndition. Tél.: (819) 228-3936. 11/6

CHEVROLET C65 (1975) 5 tonnes 366, cab refait à neuf, avec boîte dompeur en métal, l'inspection 1992-93 faite. (418) 672-2282. 21/5

CAMION KENWORTH à purin, avec vacuum, réservoir 3 000 gallons, 10 roues, inspecté et en très bonne condition. (819) 544-2138. 18/6

TRAILER à chevaux (1983) 3 essieux, inspection o.k., boîte 30' x 7,6" "deck" 7'6" pour gros pick-up ou petit camion lourd avec "fifth wheel" Tél.: (514) 794-2626. 18/6

CAMION chargeuse de bois pitoune et billots, année 1973, Chevrolet 3 tonnes, chargeuse John Deere, prix: 5 000$. (418) 831-9720.

COMMERCE

En Mauricie: 4 SERRES avec bâtisses, équipement et bon chiffre d'affaires. Contacter Pierre Deschesne Re/Max de Francheville (819) 373-7140.

CORRESPONDANCE

HOMME célibataire 33 ans, simple, sportif, soigné, sociable, possédant ferme laitière région St-Jean-Valleyfield désire correspondre avec femme célibataire 25 - 35 ans, simple, soignée, expressive, aimant la vie sur une ferme et qui aimerait établir une relation de couple sérieuse et enrichissante basée sur la communication, la franchise, le partage et la tendresse. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 297, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 28/5

HOMME veut connaître cultivateur pour amitié et aider aux travaux, si besoin. Marcel. Toutes régions. Frais d'appel acceptés (514) 953-4461, (418) 832-8629. 18/6

NON FUMEUR cinquantaine, bricoleur, sans bedon ni calvitie, souhaite compagne moins 55 ans. René Lesage, Impasse LP Lesage, Lac des Plages J0T 1K0. 21/5

JEUNE TRAVAILLEUR agricole 26 ans aimerait rencontrer jeune fille 20 à 26 ans aimant l'agriculture. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 295, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 28/5

EMPLOIS DEMANDÉS

ÉTUDIANT 19 ans recherche travail sur ferme ou connexe, disponible 16 mai 1992. Rémy. Tél.: soir (418) 653-1688. 21/5

HOMME célibataire cherche emploi sur une ferme. Peut faire aussi du remplacement et aider aux travaux. Toutes régions. Frais d'appel acceptés (514) 953-4461, (418) 832-8629. 18/6

FOIN - GRAIN - PAILLE

FOIN-PAILLE-RIPE
ACHAT - VENTE
Livraison de foin et paille dans toutes les regions
(514) 258-3322
(514) 258-2828
Transport François Brunet

FOIN, PAILLE et RIPE
MAXIFARM INC.
F. Savaria, prop.
Achat et vente
Au Québec et aux USA
Bur.: (514) 655-2858
Rés.: (514) 641-9866

ACHÈTE foin et paille.
VENDS ripe de bois sec.
RENÉ NORMANDIN
Mont-St-Grégoire
Tél. (514) 347-7714

JEAN-MARC ROBERT ENR. Achat et vente de FOIN et PAILLE, au Québec et au États-Unis. Tél.: (514) 293-4591. 18/6

Rolland Gosselin: FOIN, PAILLE, RIPE de bois sec en sac, transport inclus au Québec et USA. St-Lazare-de-Bellechasse, (418) 883-3608. 21/5

FOIN PAILLE: ACHAT - VENTE. Transport inclus Québec et USA. R. OUELLET TRANSPORT INC.: (514) 785-5559. 8/92

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. BLANCHARD & BÉLISLE ENR., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741, (514) 773-3846. 9/92

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, livré à 100 km de Montréal. Ferme Philippe Simard. Tél.: (514) 478-1516. 4/6

LES ÉLÉVATEURS BENOIT INC.

ACHAT et VENTE: maïs sec et humide, blé, orge, avoine. Transport. St-Denis, tél.: (514) 787-2440. 28/5

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre FOIN 1re et 2e qualité de l'année '91-'92. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. PIERRE CADIEUX (613) 679-4886. 25/6

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, 1re, 2e et 3e qualité. Yvan Carrière Enr. Tél.: (613) 679-4082, cell. (613) 678-0313. 10/92

TRANS. SERGE POTVIN INC.

Commerçant FOIN et PAILLE, transport inclus Québec et États-Unis. St-Bernard-de-Michaudville. Tél.: (514) 792-3165. 2/7

Offre CONTRAT DE CULTURE de sarrasin et de seigle, avec suivi. Jacques (418) 259-7414. 28/5

MAÏS-GRAIN SEC et HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. RAINVILLE INC., 372 route 137, St-Thomas d'Aquin. Tél.: (514) 796-5050. 4/6

FOIN: 1OO Rouleaux LUZERNE 3e coupe, enrobé 4 x 4 à 21% protéine, 120 rouleaux 2e coupe de très bonne qualité, (418) 898-6147. 21/5

SCIURE DE BOIS et RIPE

Sciure de bois et ripe sèche en vrac, avec livraison. R. Pelletier. Tél.: (514) 248-4414. 11/6

ACHÈTERAIS MAÏS GRAIN sec ou humide, de 1re ou 2e qualité. Tél.: (418) 475-4318. 16/7

Achat, vente, transport FOIN, PAILLE, RIPE, MACHINERIE AGRICOLE + pièces, TUYAUX pour pont et ACIER. Gilles Coache, 94 St-André, Napierville (514) 245-7909. 23/7

70 Tonnes FOIN de mil qualité moyenne, 50 tonnes FOIN commun; aussi PAILLE pressage à la broche. Joliette (514) 759-5415.

MACHINES - OUTILLAGE

SUPER SPÉCIAUX DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

M.FERGUSON 750 hydro (4 x 4), 750, 550 hydro, 540, (4) 510, (4) 410, (6) 300 gaz, (1) 300 diesel; J.DEERE 6600, 4400, INTER 205, 105, 203, CASE 600, OLIVER 525, 430 etc... Plus de 40 BATTEUSES en inventaire avec choix de tables et de pièces de seconde main. J.Marc Grégoire, St-Cuthbert, cté Berthier (514) 836-4596, (514) 836-6589. JNO

Acheté directement du fabricant
Épandeur d'engrais minéraux 5 T et pièces de rechange
Aussi Remorque basculante 1.5 et 7 tonnes
Atelier Després
1234, De L'Église
Val-Alain (Québec) G0S 3H0
Étienne Després, dir. général
Tél. (418) 744-3340
Fax: (418) 744-3460

VOUS CHERCHEZ DE L'USAGÉS
International Inc.
Adhérez à notre ordinateur pour 49,95 $ par an + TPS et 10 $ par demande + TPS. Pour vendre & acheter. *Pour plus d'informations:*
(819) 821-2189

EXCAVATEURS KELLEY

Les seuls bâtis comme les gros.
6 modèles disponibles.
Profondeur de creusage 6'6" à 12'6".
Portée de 8' à 14'6".
Bennes 9" à 36" et fourche à fumier.
Tous s'installent sur l'hydraulique 3 points de votre tracteur.
Prix à partir de **4975$**.
Livraison et installation incluses.
Achetez directement du distributeur et économiser.
Les Distributions Payeur
5379, rue King Est
Ascot-Corner (Sherbrooke)
Québec J0B 1A0
Tél. (819) 821-2015
Fax (819) 820-0490

Patz
Sans frais partout au Québec
1-800-3636 BDG
234
Nouvelle succursale: Équip. BDG
Garage Garneau et Frères
Dixville, QC
(819) 849-6177
Nouveau vendeur
Jean-Paul Rathé
Région Rougemont
Tél. (514) 469-0329

ÉQUIPEMENTS BDG INC.
116, 4e RANG NORD
ST-MARCEL-DE-RICHELIEU
Cell. (514) 771-8455
Fax (514) 794-2303
Rés. (514) 794-2961
SERVICE ROUTIER POUR TOUT GENRE DE RÉPARATION

WAGON AUTOMATIQUE N.H.

Wagon à balles automatique New Holland no 1034, capacité 105 balles, en bonne condition. Tél.: (514) 245-7608. 13/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE (1987) Case 620, 1 035 hres, 2 têtes: (1) à maïs 4 rangs, (1) à céréale 15' large, comme neuve, demande 48 500$, (514) 456-3880, 456-3167. 25/6

PULVÉRISATEUR

Pulvérisateur 500 gal., essieux simples ou tandem, choix de pompes et rampes. Tél.: (514) 473-1400. 28/5

CHARRUE J. Deere 2800, 6 raies automatique, avec déclencheur automatique, 5 800$; ARROSEUSE Vicon 32' rampe, avec réservoir 500 gal., essieux tandem, 3 500$, très propre. (819) 353-2993. 28/5

SEMOIR Inter 6200 "press drill" 24 sillons; BILLONNEUSES Buffalo et Heneker 6 rangs; SOUFFLEUR à ensilge Inter modèle 600. Yvon Brais (514) 772-2920. 21/5

SEMOIR à grains Massey Ferguson modèle 43, 26 disques doubles. Tél.: jour (514) 756-8269, soir (514) 756-4065. 28/5

ÉLÉVATEUR Kewanee 42'; VIS à grain 41' x 7" ROUES DOUBLES 16.9 x 30; GÉNÉRATRICE Magnet 20 000 watts; FILEUR N.H. modèle 256 dents caoutchouc; PRESSE à foin N.H. 275; HACHE-COTON Inter modèle 50, (514) 691-0680. 21/5

TRACTEUR Kubota 2250 avec pelle, presque neuf; CHARRUE 2 raies; HERSE à roulettes; SEMOIR maïs 2 rangs; FAUCHEUSE Bush Hog; PULVÉRISATEUR à rampe 300 litres comme neuf. Meilleur offre avant 15 mai. Rigaud, (514) 451-5515. 21/5

ÉPANDEUR À FUMIER

275 Minots New Holland 676, roues tandem, 2 batteurs, très propre. Pierre Caron 11e rang, Plessisville. Tél.: (819) 362-7682. 21/5

TRACTEURS

FORD COUNTY 6 (4x4); FORD 6600 cab. + pelle; I.H.C. 844 S cab.; I.H.C. 3588, KUBOTA 4000; A.C. 7580 (4 x 4) avec roues doubles; M.F. 1135, M.F. 165, White 4-150, Deutz Allis DX 130 (4 x 4) + cab, J.D. 8630 (avec roues doubles).

UNI LOADER

Gehl 3510, Melroe 642.

WINDROW

Windrow M.F. 655, 12 pi.

SOUS-SOLEUSE

Sous-soleuse 7 pattes Brillon.

VIBRO

Cultivateurs (vibro) semi-portés dents lourdes de 14 à 24 pi., BER VAC 24 pi. rouleaux doubles.
ROUES DOUBLES de toutes grandeurs pour tracteurs et batteuses; PRESSES à balles rondes, CHISEL PLOW 9 à 13 dents; ROULEAUX Brillon; HERSES à roulettes semi-portées 32 à 68 roulettes (régulière et off set); ARROSOIRS de 100 à 500 gal.; (2) WAGONS 6 roues avec plate-forme à foin Valac; CHARIOTS élévateurs de 3 000 lb à 8 000 lb (intérieur et extérieur); SEMOIR À GRAINS Inter modèle 620-510; SEMOIR À GRAINS J.D. 8300, J.D. 9300; PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 6 rangs; CHARRUES Fiskars 4 versoirs, Overum 5 versoirs et 4 versoirs; FAUCHEUSE ROTATIVE KM 241; FOURRAGÈRE motorisée 1880 avec PICK-UP à foin. S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC.
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (514) 756-0501 21/5

TRACTEUR (4 x 4) Zetor 7745, cabine (1989), 500 hres; CHARGEUR Allied 584; SOUFFLEUR à neige Pronovost 7'. Le tout parfaite condition; 24 000$ le tout ou peut vendre séparément. Soir ou repas (819) 358-6246. 21/5

RAMASSEUR à balles rondes neuf Flexi pour ensilage ou foin sec, 4 500$; RÎTEAU faneur TZ, 800$; BATTEUSE M.F. 35, 1 300$. Valcourt. (514) 532-4811. 21/5

Maraîchers région Québec: PLANTEUSE à choux Mechanical, 2 rangs, avec réservoir; PULVÉRISATEUR rampe 12', 100 gal. sur 3 pts. (418) 259-7414. 21/5

TRACTEUR David Brown 995, avec chargeuse; WAGON 4 roues Inter, 8' x 20'; NIVELEUSE ou "grader" hydraulique 7'; ARROSEUSE 300 gal. 21', traînée; BOÎTE à patates, support en V, 20'; BOÎTE à patates, support en V, 16'; LIFT truck Toyota 5 000 lb; machine à SOUDER ac/dc; CHARRUES renchausseuses 2 rangs; SARCLEUR à patates hydraulique 2 rangs; PLANTEUR à patates Mc Connell 2 rangs; APPLICATEUR à granulaire 2 rangs; RÉCOLTEUSE à patates Lockwood, Mark IV, 2 rangs; BROSSEUSE à patates 24" large, avec moteur; TABLE à rouleaux 24" large, avec moteur; CLASSEUR à jumbo Hill, doigts caoutchouc; ENSACHEUSE Hill 2 montées; EMPLISSEUSE de boîtes automatique, simple avec moteur: JIGGER 3 000 lb; VIDEUSE de boîtes; HUMIDIFICATEUR; EMBALLEUSE automatique simple; CONVOYEUR Ouellette 28'; TRÉMIE (hopper) Ouellette 3 000 lb; 800 BOÎTES à patates, bois mou 42" x 48" x 48" LAVEUSE à pression Gerni 1 000 lb; ANDAINEUSE 2 rangs; VIBROCULTEUR 9'; CHARRUE Overum 3 versoirs; SOUFFLEUR à grains 6 tonnes/hre; VIS à grains 4" x 20'; BOÎTE à engrais + vis hydraulique. Demandez André ou Yolande (819) 399-2163 entre 8 h 00 et 17 h 00. Fin de semaine et soir (819) 399-2688. 28/5

MOISSONNEUSE-BATTEUSE New Holland modèle TR 96, avec tête à maïs 8 rangs, table soya 16', (514) 564-2351. 21/5

TRACTEUR J.D. 2130, hi-lo, avec cabine, loader, souffleur à neige, 3 000 hres. Écurie Lacasse Inc., Terrebonne. (514) 471-1820. 21/5

SUPER SPÉCIAUX

Plus de 30 MOISSONNEUSES-BATTEUSES en inventaire avec attachement à grains et maïs: (3) J.D. 7720 (4 x 4), J.D. 8820 (4 x 4), J.D. 6600, J.D. 7700, Inter 1460, M.F. 750 etc. S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC.
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (514) 756-0501 21/5

CULTIVATEUR de finition 16 1/2', en très bon ordre, muni de rouleaux et dents de finition marque Do Alls. Tél.: (514) 839-6987. 21/5

ARROSEUSE Tecnoma 500 gal., 40' de rampe, autonivelante, marqueur à mousse, très propre, 2 900$, (418) 246-3284. 28/5

MOULANGES N.H. 357 et 358; ENROBEUSE de balles rondes Kverneland; plusieurs PRESSES à balles rondes Deutz Allis 4' large; PRESSES N.H. 310, 315 et J.D. 336; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 489 et 114 (12') "hydro swing" FOURRAGÈRES N.H. 770, 890, 892, Inter 720, 830, 881, J.D. 3960, Hesston 7140 et 7155; FAUCHEUSES à disques N.H. 411, New Idea 5209; lot de BOÎTES ensilage Dion 16' long; lot de FANEURS Fahr 17' large; 2 RÂTEAUX N.H. 258; ÉPANDEURS à fumier semi-liquide N. Idea 1 500 et 2 000 gal.; ÉPANDEURS à fumier N.H. 791 (360 minots), et J.D. 680 (410 minots). YVON BRAIS. Après 20 h 00 (514) 772-2920. 28/5

FOURRAGÈRE Inter 720 chute électrique; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Hesston 1014, 12 pi. large; HERSE White 46 disques, roue hydraulique; CHARRUE Inter 450, 3 raies, déclencheuse; PRESSE N. Holland 273 avec lance-balles; VIBRO 18' att. 3 pts, avec cylindre hydro; CONVOYEUR Kewane 40' long sur roues, (819) 362-2392 7 h 00 à 10 h 00, (819) 362-6731. 28/5

PORTEUR à bois avec clame Timberjack; EXCAVATRICE Case pour tracteur; PIQUETS de cèdre, (514) 535-6752. 28/5

2 SEMOIRS Inter 6200, "press drill" jumelé, avec système de transport pour la route, peut être vendu séparément. (514) 798-2447. 21/5

FIAT 1180 (4 x 4) cab.; FIAT 1880 (4 x 4) cabine, 286 hres, propre; FIAT 480 pelle; M.F. 135 cab., pelle; WHITE 700 (4 x 4), cab.; WHITE 260 (4 x 4) pelle; WHITE 1370 cabine; J.D. 1630, 1 500 hres; FORT 7710 (4 x 4) cab.; FORT 4000 cab., pelle industriel; INTER 684 cabine de compagnie propre; FORK LIFT Allis Chalmers au gaz; SKID LOADER Bob Cat 843 diesel; FOURRAGÈRE 7020 Hesston avec ramasse ondain; SEMEUSE Inter 510, 16 disques doubles, avec boîte à mil et roues plombeuses; SEMEUSE M.F. 43, 22 disques; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. 489, 1 an d'usage, comme neuve; HERSE "off set" 38 disques; HERSE M.F. 32 disques et 40 disques dentelées; GRADER; ROUES DOUBLES 18.4 x 34, 18.4 x 30. Divers autres équipements. MACHINERIE AGRICOLE YVON ROUSSIN, 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Tél.: (418) 728-2092. JNO

100 CHARRUES EN STOCK

CHARRUES: 2 KVERNELAND 4, 6 raies variable; 10 KVERNELAND 2 à 7 raies; 5 FISKARS variable 4 raies, neuves, en spécial; 6 John Deere 4 à 6 raies no 2800 variable; 20 Overum 2 à 7 raies; KONGSKILDE 3 raies semi-portée démonstrateur; KONGSKILDE 6 raies traînante; 2 WHITE 598, 4 et 5 raies; 10 INTER 450, 720, 730, 735; 2 OVERUM réversibles et plusieurs autres...
SEMEUSES: 6 "PRESS DRILL" Inter 6200, 620; SEMEUSE 5100 roues plombeuses; 3 SEMEUSES Inter 510; 4 SEMEUSES M.F. 33.
25 VIBROS de 9 à 27 pi; 20 HERSES à disques de 24 à 64 disques; 6 "OFF SET" 1 John Deere 14', 2 Miller, 1 Inter 14', #770 disques 26" cochés; RATEAU Deutz 2 toupies; 2 RÂTEAUX Deutz 1 toupie; 6 FANEURS 4 toupies; 2 ROULEAUX Brillion; 2 FAUCHEUSES New Holland 488, 469; HERSE ronde 9' et plusieurs autres machines. MACHINERIE YVON & CLAUDE VINCENT INC. 305, rte 122, ST-EDMOND, sortie 170, aut. 20, (819) 395-4624, rés. (819) 477-0183. JNO

RÉORGANISATION CHEZ MACHINERIE SIMARD INC.

Suite à l'abandon de notre bannière Ford New Holland, tout l'équipement agricole doit sortir. IMPORTANT: rabais sur plusieurs machines.

TRACTEURS

TRACTEUR à pelouse Ford YT 16: 2 300$, LT 11: 975$; WHITE 1270 diesel, 50 hp, 5 900$; CHARGEUR Hardy 105 DL, neuf, benne 7', 5 100$; PÉPINE Case 580B, 12 500$.

NEUFS

WAGONS Valac: 4 roues 8 tonnes 11L x 15 (8 plis), 1 100$, 4R 10T 11L x 15 (8 plis), 1 250$, 4R 12T rim 20" 2 100$; VIS à grain Westfield 8" x 71': 3 500$, 10" x 61': 5 100$; HERSE à disques Kewanee 44 disques, 6 250$; LIFT 3 pts capacité 4 000 lb, 3 500$; BÉCHEUSE Terra-Nova 48" 1 650$; BÉCHEUR Maschio 63" 2 250$; DÉBROUSSAILLEUSE Bush Hog 42" 850$; VIDEUR de silo Patz 8810; ÉPANDEUR engrais Vicon PS 1003, 2 300$

USAGÉS

PRESSES N.H. 315, M.F. 9, Inter 430 (toutes avec lance-balles). Plusieurs autres presses sans lance-balles N.H., M.F., Hesston; FAUCHEUSES rotatives Taarup 307, Vicon Km 241; FAUCHEUSE N.H. 489, 479, 495; FOURRAGÈRES N.H. 718, S-717; ATTACHEMENTS disponibles sur tous modèles; SOUFFLEUR ensilage N.H. 25, 650$; HERSES à disques: semi-portée 32 disques, 2 300$, portée 28 disques, 650$; GÉNÉRATRICE Windpower 12 000 watts, 1 250$; FANEUR Peka 7', 700$; TONDEUSE 3 pts 72" 1 650$. Beaucoup d'autres équipement en stock. Venez vite en profiter.

MACHINERIE SIMARD INC.

4300 Vachon (autoroute 20, sorties 177 et 179), DRUMMONDVILLE, J2B 6V4.
Tél.: (819) 474-1910
Fax.: (819) 474-5317 JNO

RAMASSEUR et RÂTEAU à roches Degelman; CAMION Inter 1600 avec boîte basculante; RÉSERVOIR à eau avec pompe. Tél.: (514) 298-5505. 28/5

MOISSONNEUSES-BATTEUSES: J.D. 8820 (4x4), 7720 (4x4), 6620, 4420, 7700 (4x4), 7700, 6600, 4400, 95, 55, M.F. 850, 750, 550, 540, 510, 300, WHITE 8600, 7300, 525, 25, N.H. TR70, 975; GRANDS CHOIX de tables, pick-up et nez à maïs; SPÉCIAUX sur SEMOIR Inter 620, 3 500$, 510, 10, J.D. 8300, 8200 FB; HERSES à disques et VIBROCULTEURS 8' à 28'; ROUES DOUBLES toutes grandeurs; 12 FOURRAGÈRES; 2 VOITURES à ensilage; SOUFFLEURS à silo; plusieurs SOIL SAVERS; TRACTEURS: FORD 7600, 2000, M.F. 690 (4x4), 275, 65, WHITE 1465, INTER 624, J.D. 2130, 420; PRESSES rondes et à lance-balles; CABINES de tracteur; GRATTES; HERSES à ressorts, etc. LAVOIE ÉQUIPEMENT AGRICOLE INC. (418) 247-3773. 28/5

LIQUIDATION

CULTIVATEUR Glencoe 21'; TRACTEUR J.D. 2120 avec pelle; CHARRUE J.D. 2600, 5 rangs; PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 6 rangs; HERSE Amazone 4 mètres; FAUCHEUSE Busatis; AIDE-RÉCOLTEUSE à brocoli 50'; SÉCHOIR Farmfan; CAMION 10 roues dompeur GMC (1975) remorque dompeuse. (514) 696-1845. 28/5

WAGONS DE FERME

6 Roues 1 300$, 4 roues 750$, 4 roues pneus 1020, 1 200$; BOÎTE à foin 20': 1 400$, 24': 1 700$; MANGEOIRE mobile 20', 2 100$; PLATE-FORME 24' balles rondes, 900$, (819) 394-2929. 28/5

PLANTEUR maïs 468 M.F.; HERSE ressort traînante 20 pi.; ÉPANDEUR engrais chimique hydraulique; 2 MOTEURS 5 forces; 2 VENTILATEURS étable. Tél.: après 18 h 00 (514) 454-9328. 28/5

TRACTEUR Oliver 1855 (4x4), 3 060 heures, moteur refait à neuf, 100 hp, prix 7 300$. Tél.: (514) 464-0167. 28/5

AIDE-RÉCOLTEUSE à brocolis ou choux-fleurs; MACHINE à glace 5 tonnes/jour; TRACTEUR J.Deere 2755 haut dégagement; SEMOIR à grain J.Deere modèle 8002; CHARRUE semi-portée Kverneland 4 versoirs; VIBRO 11' rouleaux double; ARROSEUSE 100 gal.; ROTOCULTEUR Howard 60" TRANSPLANTEUR Mechanical 2 rangs. Tél.: (418) 828-2470. 28/5

TRACTEUR À LOUER

Ford Versatile (1991) modèle 9030, 4 roues motrices articulées, 102 forces PTO, air climatisé. Tél.: (418) 831-1404. 28/5

TRACTEURS: M.F. 3505, M.F. 275, M.F. 240; CAMION Inter (1975) avec boîte à patates; RIGOLEUSE; CONVOYEUR 26" Etc... Tél.: (514) 454-4163. 28/5

TRACTEUR Massey Ferguson 1085 pneus 18.4 x 38, très propre. Tél.: (819) 392-2405. 28/5

TRACTEUR loader 4 RM Inter 885, 300 hres; TRACTEUR Inter 1086, 1 600 hres; CHARRUE Inter 720, 4 raies, semi-portée; PRESSE à foin et lance-balles J.D.; WAGON à foin et rack; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Inter 1190; MOISSONNEUSE-BATTEUSE Inter 105; ÉLÉVATEUR à balles; VRILLE à grain 8" x 51'; BOÎTE Dion et wagon; ÉPANDEUR à fumier Inter 550; BOÎTE à grain Turnco; 2 petits MONTE-BALLES, (514) 377-9927, 371-9963. 28/5

EMBALLAGE CAROTTES

À vendre 24 ENSACHEUSES semi-automatique marque Filper pour emballage de carottes 1 - 5 lb; 8 ENSACHEUSES semi-automatique marque Pamco pour emballage de carottes 1 - 5 lb. Contacter: Michel ou Claude Turcotte (514) 444-9363, (514) 594-8789. 28/5

TRACTEUR Case 1690, avec cabine; PRESSE à foin New Holland 316 + lance-balles; 3 VOITURES à foin Normand + côtés pour recevoir les balles; RÎTEAU FILEUR N.H. 256; PULVÉRISATEUR Hardy 160 gal. (819) 228-9814. 28/5

LACTODUC De Laval 2"fer, 2" acier inox. (5 ans); HERSE 28 disques M.F. (avant dentelée); RÎTEAU N.H. 256; ÉPANDEUR à engrais Vicon., (819) 264-5760. 28/5

COMBINE à patates THOMAS 1 rang, bonne condition, a servi pour récolte 1991, prix à discuter. Tél.: (819) 373-9879. 28/5

FANEUR à foin Kuhn, 17' large, 4 toupies; charrue Overum Sweeden 4 raies semi-portées. Les 2 en très bonne condition. (514) 658-2487. 21/5

HERSE tournante 11 pi., 500$; PRESSE à foin Massey 532, 300$. Tél.: (418) 598-3754, 598-3926. 21/5

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE

(1) N.H. 499, 12', "hydro swing" 7 500$; (1) N.H. 489, 2 000$. Tél.: (819) 336-6562. 21/5

2 ÉPANDEURS à engrais 3 pts, 250$ chacun; PLANTEUR J.D. 2 rangs à maïs, 450$; ROTOCULTEUR en bandes, 175$; BILLONNEUSE 2 raies 250$; 2 PNEUS Good Year 15.5 x 38, 40% d'usure, 200$, (514) 245-0048. 21/5

TRACTEUR Massey Ferguson 285 mécanique A-1 (1978); VIBROCULTEUR 10 pi. 3 pts, avec rouleau; CHARRUE Hydreen 3 versoirs, (514) 794-2174. 21/5

TRACTEUR Bolens; 4 SEMOIRS Planet Junior; SARCLEUR M.F. 2 rangs avec distributeur d'engrais John Blue; 4 SEMOIRS à navet à précision avec attaches 3 pts Stanley Mark I; CONVOYEUR et basculeur de boîtes et LAVEUSE à légumes, (514) 589-4650. 21/5

SEMOIR Inter 6200, 20 x 6, comme neuf. Tél.: (514) 427-2077. 21/5

FANEUR À FOIN

Faneur à foin Fahr, bonne condition. Tél.: aux heures des repas (819) 394-3226. 9/7

TRACTEUR FIAT #780 (1981)
4 x 4 avec cabine, en très bon état, pneus neufs, 3 200 hres. Prix: 15 200$. Tél.: (418) 853-3787. 4/6

DÉROULEUR de balles rondes Wic à vendre, 38 po. de large avec "winch" 1 1/2 an d'usage. Tél.: (418) 248-3495. 4/6

LIFT

LIFT 5 000 lb, 2 sections, diesel "side shift" pneumatique, en parfait état. Rawdon (514) 834-6485. 4/6

MARAÎCHERS

SYSTÈME D'IRRIGATION, tuyau 3"et 4" environ 90 gicleurs, pompe avec moteur industriel 65 h.p. (Hercule). Rawdon (514) 834-6485. 4/6

ACHÈTERAIS ELECTROMIX

Achèterais Electromix complet, usagé. Tél.: (418) 536-3668. 4/6

EXCAVATRICE qui s'installe sur hydraulique 3 points du tracteur. Tél.: (514) 694-1629. 4/6

LIGNE d'emballage à carotte; CHARIOT élévateur Clark 5 000 lb; BUTEUSE 5 rangs. Serge (514) 454-9321. 4/6

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE à disques 10 1/2' large, 7 toupies, RC 70 Deutz Allis très propre; 3 CAGES à veau 4 x 5 chacune, tout plastique, neuves, modèle surélevé; TUNNEL de ventilation pour foin 4 x 4 x 80; 26 stalles à vaches; DÉBOULEUR de silo Patz à grandes roues, moteur et chaînes très peu usagés avec "winch" électrique neuf. (514) 588-4897, (514) 588-3497. 4/6

TRACTEUR Inter 574 avec pelle et cabine Sims 3 000 hres; PLANTEUR Oliver 312, 4 rangs à plaque; VIBRO simple 11 1/2'; RÉCOLTEUSE à maïs sucré 10 rangs, peut récolter de 50 à 60 poches à l'heure avec 7 personnes. Soir (819) 233-2336. 4/6

PIPELINE Surge 2" 4 unités; COMPRESSEUR 100 +; LAVAGE automatique; SEMEUSE à blé d'Inde 4 rangs Ford. Excellent état. Lavaltrie (514) 586-1964. 4/6

TRACTEURS: FORD 7600 diesel, 4 RM, 500 hres, "clutch" neuve, loader Allied 594, 16 000$; FORD 9600 diesel, 2 RM, 3 500 hres, 8 700$, (514) 659-1037. 4/6

FOURRAGÈRE New Holland Super 717, avec nez à maïs, pick-up à foin, barre de coupe. Très propre. Tél.: (514) 836-3536. 4/6

ARROSEUSE à pesticide Hardy 100 gallons mini variante sur hydraulique, 3 750$. Terrebonne. Tél.: (514) 477-9467. 4/6

SARCLEUR à maïs M.F. 6 rangs modèle 440; HERSE-O-PLANE 12 pi. Très bonne condition. Tél.: (514) 258-4231. 21/5

TRACTEUR Massey Ferguson industriel 2135, avec pelle à gravier (1975), 5 000$; FAUCHEUSE automotrice Hesston 6400 (gaz) 12 pi. de faux. Tél.: à Ham-Nord (819) 344-2187. 21/5

TRACTEUR John Deere 1650, très propre; HAYBINE 12 pi. New Holland 495; ROUES DOUBLES 16,9 x 30 neuves. Tél.: (514) 549-4893. 21/5

NETTOYEUR Houle 65' long, sortie gauche, sans transmission. Tél.: (514) 549-4751. 21/5

BÊCHEUSE rotative Maschio 4 rangs, idéale pour culture maraîchère; POMPE avec moteur hydraulique pour arroseuse, prix à discuter. Tél.: (514) 836-2635. 21/5

DÉROULEUSE

Dérouleuse de balles rondes Wic modèle 1992. Tél.: (514) 836-1329. 21/5

CHARRUE WHITE 598
(1984) 6 rangs ajustables, en parfaite condition, valeur 4 150$. Tél.: (819) 289-2068. 21/5

ÉPANDEUR à fumier New Holland 518; TRACTEUR Oliver 1255 (1972); TRACTEUR CASE modèle 430 diesel. Tél.: (514) 782-2346, 782-3150. 21/5

TRACTEURS: J.D. 2020, M.F. 3070 (4 x 4) cabine, Deutz Allis 7110 (4 x 4) avec cabine, Deutz Allis 6250 avec toit sécuritaire (4 x 4) avec ou sans loader, Agco Allis 6680 (4 x 4) cabine, Inter 414 (gaz); SÉCHOIR à foin moteur 5 forces; FAUCHEUSE N.H. 499, 12 pi. hydro, Vicon KM 321 rotative, PZ 2.30, 8 pi. rotative, N.H. 479, Hesston PT 10; ARROSEUSE 500 gal. Georges White; CHARRUES: Fiskars 4 versoirs, Kverneland 3 raies 12 po.; VIBRO 10 pi.; VIS à grain 7 x 41; CHOPPER N.H. 38; LAME tracteur 7 pi.; RÂTEAU FANEUR Vicon 361; FOURRAGÈRE N.H. 717; BÊCHEUSE Malletti 6 pi.; ÉPANDEUR à fumier 218 minots; ROUES DOUBLES 18.4 x 34; HERSE à disques 32, 56 roulettes; ENROBEUSE à balles rondes Zambelli; PINCE à balles rondes; ROULEUSE à balles rondes Deutz Allis 2.50 (4 x 5); VOITURE à foin de toute grandeur; WAGON et dompeur Normand spécial; MALAXEUR à ciment; PRESSE à foin M.F. 124, N.H. 316 avec lance-balles; PIÈCES pour tracteurs Inter 414, 250, 434, 275. LES ÉQUIP. J.L. THIBAULT INC., Cap St-Ignace, près de l'autoroute 20. Tél.: (418) 246-5651. 21/5

SEMOIR à maïs White 5400, 4 rangs, gros moniteur, 1 800$; CHARRUE Wic pour moulée à vache + vis manuelle, 200$, (514) 549-4819. 21/5

TRACTEUR John Deere 3140, 2 RM, cabine, 2 400 heures, prix 20 000$. Tél.: (819) 838-4313. 21/5

TRACTEUR Belarus pelle, 3 500$; SYSTÈME D'IRRIGATION, pompe, tuyau; aussi MOTEUR Inter 6 cyl. gaz pour arroseuse pommier, (514) 379-5465. 21/5

FAUCHEUSE Massey Ferguson 925, doigts courts, excellente condition, prix 1 300$. Tél.: (514) 564-2295. 28/5

ROULEAU à semence 15 pi. et ARROSOIR Tecnoma. Tél.: (418) 885-9099. 28/5

ARROSEUSE Hardy 32' de rampe 3 pts; VIS à grain Sakundiak 45' 7" 3 pts; SILO à grain (tôle) avec plancher perforé, fan 3 forces, capacité 110 tonnes, (514) 427-3038. 28/5

ROULEUSE Agri Metal 1 grain, moteur 5 hp; CHARGEUR à foin New Holland 1010, cap. 56 balles. Tél.: après 17 h 00 (819) 399-3033. 28/5

ENROBEUSE

En boudins pour balles rondes de 4' ou 5', moteur gaz, pompe hydraulique, conduite, relevage et vidage, peut enrober 60 balles/heure. Possibilité de livraison et de garantie. Albert Gaudreault. (418) 598-6089. 18/6

CHOPPER Coop 6', 2 cylindres avec chute électrique; 2 MANGEOIRES 20' sur roues; BOÎTE fermée pour camion 1/2 tonne. Tél.: (819) 752-4120, 752-4179. 11/6

PLANTEUR à maïs Massey Ferguson 468, 4 rangs, en très bonne condition. Tél.: (418) 268-3734. 11/6

BATTEUSE Ford 642, table à grain de 13 pi., en bonne condition, direct du propriétaire. Tél.: (819) 364-2974. 11/6

BATTEUSE J.Deere 4425, table à grain 13', nez à maïs 4 rangs + chcpper en bonne condition, direct du propriétaire, (819) 364-2974. 11/6

ARROSEUSES usagées à vendre, modèles hydrauliques ou portées; TRACTEUR Farmhall Cub. Tél.: (514) 469-3358. 11/6

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey Ferguson 300 diesel, cabine, table à céréale de 11', étandeur de paille, 7 000$, (514) 799-3761. 11/6

ATTENTION CULTIVATEURS

SEMEUSE Brillion neuve plus inventaire complète de machinerie agricole (tracteur, presse, discbine, épandeur de fumier liquide et semi-liquide, boîte d'ensilage avec wagon, etc.) à grande réduction pour un temps limité. Contacter: BECHARD'S FARM EQUIP., Champlain NY 12919, (518) 298-5381. 11/6

SARCLEUR à maïs Brillon 8 rangs, avec extension hydraulique, 2 500$; TRACTEUR John Deere 4040, 4 RM hydraulique, 3 000 hres, 22 000$; LIFT 3 points usagé 2 500 lb, 1 500$, (819) 392-2405. 11/6

BOÎTE d'approvisionnement Desjardins pour laveuse à légumes, 1 an d'usage; ANDAINEUSE à grain avec conditionneur à foin, faux 10', Inter 210; PRESSE Inter 46; CHARGEUR Henry (pop up), (514) 589-4903. 11/6

ROTOCULTEUR Malletti 8, modèle BCV 3-250 S, état neuf. Tél.: (514) 435-7717. 11/6

CHISEL 7 pattes avec disques concaves J.D. état neuf, 5 500$; MOULANGE 7.5 hp, 4 000$; SARCLEUR 6 rangs Alloway + boîte à nitrate; BOÎTE à son (514) 794-2599. 11/6

PRESSE à lance-balles N.H. no 311, seulement 15 000 balles de pressées; REMORQUE dompeuse Valac 5' x 10'. Tél.: (819) 394-2806. 21/5

ÉPANDEUR À FUMIER

New Holland 800, 510 minots, roues tandem, pneus ballons, 2 batteurs, panneau hydraulique, cuvette à lisier, très propre, comme neuf. Bellechasse (418) 243-2400. 11/6

ARROSEUSE

Arroseuse Hardi 26' rampe, capacité 155 gal., fusil, kit de remplissage rapide sur attache 3 points, servi 2 hres. (418) 588-3808. 11/6

ÉPANDEUR New Holland 308, très peu usagé, semi-liquide épandeur Côté; 10 GRAPPINS pour balles rondes enrobées, s'adaptent sur toute marque de tracteur; 4 LIFTS avec moteur Honda pour ranger balles rondes sur fenil; TRACTEUR M.F. 275 avec cabine; ÉPANDEUR liquide Badger 1 500 gal.; ÉPANDEUR Wic 1 300 gal.; ÉPANDEUR Wic 2 300 gal.; SUPER POMPE Houle sur roue 32' pour lagune, vache ou porc. Machinerie neuve ou très peu usagée. ÉQUIPEMENTS LOUIS GERMAIN INC. (418) 268-8103. 7/5

TRACTEUR Inter 24 forces, 3 cylindres, diesel, 4 roues motrices, avec loader. Tél.: (514) 295-3329.

CHARIOT motorisé Rovibec 42 po. large, 3 mois d'usage, moteur 8 forces, avec "starter" Tél.: (514) 562-6638.

À vendre VOITURE à ensilage en bon état. Tél.: (514) 546-3535.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE motorisée 2320, table 12 pi. Tél.: (418) 492-3882.

VOITURE à foin 6 roues 22' x 8, comme neuve, 900$; VOITURE à foin 6 roues de 20" 17 x 8', plancher neuf, 450$, (514) 460-4215.

BATTEUSE traînante Oliver 18, tout équipée; PRESSE à foin Oliver 620; MALAXEUR à moulée. Le tout très bonne condition, (514) 454-4148.

VIBRO Raukombi 11 pi. rouleaux doubles, dents doubles, en bon état. Tél.: (514) 293-3908.

COMBINE à patates Thomas 2 rangs, en parfaite condition, avec 2 sets de ponts neufs. Tél.: (418) 534-3080. 28/5

TRACTEURS: Ford 4100 (1980), cabine, 2 500 hres, 7 000$, M.F. 135, 12 vitesses, "power-steering" 4 600$, Oliver 1355 cabine, loader, 5 800$, Inter 444 loader, 5 000$, Inter 454 loader, 5 000$, Chevrolet Celebrity (1985), (819) 364-7490. 28/5

TRACTEUR M.F. 1040, 4 roues motrices, 390 heures. Tél.: après 17 h 00 (514) 473-7399. 28/5

À VENDRE

BOÎTE à ensilage New Holland et FOURRAGÈRE John Deere no 34. Demander Marc ou André (819) 364-7481. 28/5

TRACTEURS: Kubota M 7500 DT chargeur, Inter 784 cab., 784 chargeur 2250, Inter 584, Inter W4, Belarus 820 (4 x 4) cab., Oliver 66, Allis Chalmers 410, ainsi que chargeur pour Inter 724, (514) 836-3203. 28/5

SARCLEUR à maïs 4 rangs avec unité pour le nitrate, 1 500$, très propre. Tél.: (514) 371-0508. 28/5

AUTO-CHARGEUSE
1015 Tarup, 1 an d'usure, n'ayant fait que 10 meules d'ensilage, prix 16 500$. Tél.: (819) 382-2952. 28/5

TRACTEUR M.F. 255
400 hres, loader M.F.236, souffleur, mixeur à ciment, charrue 3 raies 14" Tél.: (514) 439-2972. 28/5

TRACTEURS: Massey Ferguson 255, pneus 18.4 x 34, 1 230 hres, état de neuf, prix 8 000$. Tél.: (418) 453-2836. 4/6

TRACTEURS: Massey Ferguson diesel (1975) 6 cylindres, turbo, 120 hp, 2 900 hres, 10 000$ + cabine, FORD diesel (1974) 5000, 67 hp, 3 200 hres, 7 000$, soir: (514) 759-6173. 4/6

TRACTEUR J.D. 2130, 70 forces (1975), 7 800$; ANDAINEUSE N.H. 479, 9', 3 000$; PRESSE + lance-balles N.H. 271, 1 200$; RÎTEAU N.H. 1 000$; VOITURE à foin pour lance-balles, 800$. Abitibi (819) 787-6378. 28/5

PULVÉRISATEUR Honda comme neuf, n'a pas été utilisé, 4 forces, valeur 1 400$, vendrais 500$. Tél.: (514) 478-4235. 28/5

ABANDON PRODUCTION LAITIÈRE. À vendre 2 REMORQUES à foin en fer pour lance-balles, état neuf, 22'; ÉVACUAIR 1 500 gal. bois franc, complet, 2 ans d'usage; TRANSMISSION nettoyeur Houle; BULK TANK 1 000 gal. Surge; SEMOIR à maïs Monosem 4 rangs, (819) 358-2769. 28/5

TRACTEURS: J.D. 1830 hi-lo, chargeur frontal #146, en très bonne condition, J.D. 1010 bonne condition. (418) 365-5500. 28/5

COMBINE à patate John Bean à 2 rangs; AIDE RÉCOLTEUSE à laitue montée sur camion de l'armée. Tél.: (514) 454-4722. 18/6

RÉCOLTEUSE Scott Viney + convoyeurs hydrauliques pour carottes, betteraves, panais; PLANTEUR oignons N.H. 1 rang, 3 pts + réservoir 45 gal., (514) 430-1070. 18/6

BATTEUSE J.D. 6600 très propre, à grain 6 rangs maïs, battu seulement chez nous 360 arpents/année, 2 455 heures d'ouvrage. Bon prix. (514) 798-2715. 18/6

BATTEUSE M.F. 410 diesel; PRESSE M.F. 228; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. 489; ÉLÉVATEUR 51'. Le tout très propre. (514) 451-0362. 18/6

MAISON

RÉGION SHERBROOKE, lac Massawapi, maison à vendre: 65 000$. Tél.: (819) 838-5942. 21/5

À LOUER

À MIRABEL: maison de campagne, possibilité de bâtiment pour boeufs et chevaux et pacage. Tél.: (514) 475-8333. 11/6

A LOUER: maison campagne en Abitibi sur terre 100 acres, puits artésien. Pour bricoleur 250$. (514) 687-9485. 11/6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ZONAGE AGRICOLE

Pour informations, conférences ou démarches auprès de la Commission, appelez: GRANBY: (514) 774-6222. LÉANDRE DION, consultant. 4/6

OFFRE D'EMPLOI

L'Association Simmental du Québec
est à la recherche d'un ou d'une secrétaire-propagandiste. Conditions à discuter.

Envoyer vos curriculum vitae à:

L'Association Simmental du Québec

M. Vianney Senneville président
50, rue Suzor-Côté
Arthabaska (Québec) G6P 8M9
avant le 1er juillet 1992

BESOIN D'UN REPRÉSENTANT de meunerie avec possibilité d'avancement. MEUNERIE MOBILE FORTIN, 631 rang 6 ouest, ST-BRUNO, LAC ST-JEAN, GOW 2L0. (418) 662-6281. 21/5

HOMME DEMANDÉ

HOMME DEMANDÉ pour travail sur ferme porcine, maternité et engraissement. Conditions: expérience 2-3 ans. Autonomie au travail, travail à l'année. Tél.: (819) 228-2392. 21/5

HOMME ou FEMME DEMANDÉ(E) pour travail sur ferme laitière et porcine, expérience requise pour la traite des vaches, salaire intéressant, bonne condition de travail, maison fournie, région St-Césaire, devra être disponible immédiatement. Après 19 h 00, demandez YVES: (514) 293-4109. 28/5

ON DEMANDE

ON DEMANDE: achèterais tracteurs et équipements de toutes sortes. DANIEL: (514) 548-2538. JNO

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, 1705 Route 139, ROXTON POND, cté Shefford, Qc. Tél.: (514) 372-9527. 2/7

CHERCHE laveuse à légumes en bonne condition. Tél.: (514) 795-3814. 21/5

AVONS besoin de tracteurs usagés de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appellez aux ENTREPRISES JOCELYN HOULE: (514) 756-0501. JNO

ACHÈTERAIS bidons de lait et anciennes pintes d'huile à moteur en tôle ou en vitre. Tél.: (514) 963-2565. 4/6

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes brûlés ou accidentés, pour pièces. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 29/4/93

ACHÈTERAIS quota de poulets de chair à St-Hyacinthe. Tél.: (514) 792-3821. 9/7

ACHÈTERAIS râteau-faneur Hesston, 4 toupies, en bon état. Tél.: (418) 796-2242. 28/5

ACHÈTERAIS 30 cages à mise bas pour truies avec plancher perforé, en bonne condition. (819) 296-2239. 18/6

ACHÈTERIAS tracteurs toutes sortes, brûlés, accidentés pour pièces. (819) 848-2609, Cté Drummond 18/6

ACHÈTERAIS ancienne machine à coudre de sellier en bon ordre. (514) 526-9278.

ACHÈTERAIS andaineuse en bonne coniditon avec tablier à toile de 12' à 16'; aussi presse à foin à broche; arroseuse traînée. JOLIETTE: (514) 759-5415.

PLAN

Consuma
16675, Deerbachers Saint-Hyacinthe, Qué. J2T 3K3

PLAN DE LOCALISATION

PLANS de structures et DEVIS

Selon le programme de l'ENVIRONNEMENT

Attestation de réservoirs

(514) 773-6155
FAX : 773-4881

PLANTS

PLANTS de bleuet de Carène de 3 et 4 rangs, mis en pots, prêts à emporter: 5,00$ l'unité. Après 18 h 00 (514) 793-4819. 4/6

POUSSINS - POULETTES

CENTRE AVICOLE BÉLANGER

POUSSINS pour la ponte et la chair, dindonneaux 1 jour et 4 semaines. Oies, canards, cailles, poulettes prêtes à pondre et équipements avicoles pour amateur. Listes de prix gratuites, ainsi qu'un guide sur la gestion des petits élevages. Service de livraison par nos camions pour le Québec et le Nouveau-Brunswick. CENTRE AVICOLE BÉLANGER, Ste-Louise, Cté L'Islet, G0R 3K0. Tél.: (418) 354-2557. 18/6

COUVOIR DUMONT 1986 INC.

POUSSINS pour la chair, poulettes pour la ponte, dindonneaux, disponibles 1 jour et démarrés. Oies, canards, cailles, faisans. Poulettes prêtes à pondre. Livraison disponible par notre camion au Québec et Nouveau-Brunswick. ÉQUIPEMENT AVICOLE pour petits élevages, liste de prix gratuite. COUVOIR DUMONT 1986 INC., Route 132, ISLE-VERTE, cté Rivière-du-Loup, G0L 1K0, (418) 898-2747. 21/5

26 ANS D'EXPÉRIENCE
COUVOIR SIMETIN

POUSSINS à chair, poulettes rouges, poulettes noires. CANARDS de Barbarie - Pekin - Rouen, oies, dindes, cailles, faisans, pintardes, perdrix et poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960 boul. St-Canut, ST-CANUT MIRABEL, J0R 1M9. (514) 258-2404. 25/6

POULETTES Rouges, noires, grises, blanches, prêtes à pondre. Chiots Berger Allemand. FERME RONALD BÉLANGER, 7515 Chicot Nord, ST-AUGUSTIN, MIRABEL: (514) 475-8672. 11/6

FAISANS, PERDRIX, PINTARDES, DINDES SAUVAGES d'un jour, démarrés, matures, oeufs. LA FERME AVICOLE D'OKA, 1525 chemin d'Oka, J0N 1E0. (514) 479-8394. 21/5

À VENDRE: POULETTES rouges, race Warren, prêtes à pondre. À LAVALTRIE, FERME A. JOLICOEUR: Tél.: (514) 586-1158. 18/6

SEMENCES

L'HERBICIDE À CÉRÉALES DYVEL

Dyvel est l'herbicide à céréales à large spectre de contrôle dont le coût se rapproche le plus du MCPA, pas cher.

Information:

Charles Mercure

(514) 885-3108

Achetez votre blé d'Inde de grain de semence certifié Canada #1.
Prix 45 $/poche

Inf.:
Marcel ou Michel
Tél. (514) 245-3240
(514) 946-9292

SARRASIN de semence prix: 20$ le 40 kilos; sarrasin pour enfouir, prix 400$ la tonne. G. BEAUDET, DAVELUYVILLE: (819) 367-2030. 21/5

GROS SARRASIN Mancan pour semence, 0,15$ la livre. Tél.: (514) 451-5243. 4/6

GROS SARRASIN criblé de semence ordinaire. Tél.: (819) 376-2616. 18/6

SERVICES

J'OFFRE mes services comme vacher, peut travailler à la journée. Région de Lanaudière et alentours, DONALD TREMBLAY (514) 836-6979. 11/6

SERVICE D'ÉPANDAGE DE L'ESTRIE inc.
- Épandage de fumier liquide avec camion. Pour les fumiers de porcs, de volailles ou de vaches.
- Agitation et pompage de fosse.

NOUVEAU EN PRIMEUR
Nous avons une pompe spécialement pour agiter les fumiers de vaches pour tout genre de fosse. Vous recherchez une pompe efficace pour brasser le fumier? Essayez notre pompe et vous verrez son efficacité.
Pour informations:
227, route 139 Roxton Falls
(514) 548-5850
(514) 548-0493
Cell: (514) 771-9457

ENTREPRISE DE PEINTURE
GAÉTAN ROBILLARD INC.
- Peinture de couleurs
- Couvertures de tôles
- Bâtiments de fermes
- Nettoyage à la pression
- Blanchissage à la poudre d'argile
- Vissage de couvertures

JOLIETTE 1 (514) 759-4650

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.
SPÉCIALITÉS
- **Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur Voco**
- **Vissage de toiture**
- **Ouvrage garanti 19 ans d'expérience**

Information gratuite
Tél. (514) 756-6305

Gilles Robillard
Peintre de bâtiments de ferme
JOLIETTE (514) 753-7749

PEINTRE DMS INC.
- **Peinture intérieure, extérieure**
- **Structure**
- **Industrie**
- **Sablage au jet**

Partout en province
Contacter:
DANIEL PLANTE
St-Hyacinthe
(514) 774-1602

Technidrain inc.
157, des Érables, Drummondville J2C 1Y2
Depuis 15 ans
Plans et devis
- ENTREPOSAGE DE FUMIER LIQUIDE ET SOLIDE
- DRAINAGE DE SURFACE

Partout au Québec
(819) 472-1694

RÉPARATION de cruches à lait et tuyauterie en verre
Travail très bien fait
"Soufflage de Verre de l'Estrie enr."
Tél.
(819) 864-6466

FOSSE ★★AB★.★ INC.
FOSSE À PURIN, plate-forme à fumier toutes grandeurs.
AVEC ou **SANS TOIT.**
PLANS - SURVEILLANCE et inspections par des ingénieurs.
4345, ave Richard
St-Grégoire, cté Nicolet
(819) 233-2021
(819) 233-2341
FAX: (819) 233-2039

SILOS

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. Distributeur de Val Métal. 11/3

SILO en acier 15.2' diamètre x 28' hauteur. Tél.: (514) 435-6354. 4/6

SILO SPEC MARTIN INC.
250-A boul. Ford
Châteauguay (Québec)
J6J 4Z2
Tél. (514) 699-0753 **Fax** (514) 699-1073

- ❑ Silo Conventionnel
- ❑ Silo à oxygène contrôlée (blé d'inde humide)
- ❑ Fosse à purin
  Fabrication en acier galvanisé (fabriqué au Québec)
- ❑ Nouveau silo
- ❑ Silo usagé / achat / vente
- ❑ Rehaussement de silo
- ❑ Installation & réparation
- ❑ Représentant régional demandé
- ❑ Avez-vous un ou des silos "Martin"?
  Envoyer information pour banque de données
- ❑ Autres

Cocher la case appropriée et retourner à l'adresse ci-haut

HARVESTORE «USAGÉS et NEUFS»

TOUTES GRANDEURS DISPONIBLES PRIX À PARTIR DE 34 400,00 $

FINANCEMENT À PARTIR DE 4,45 %

LE SEUL CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ AU QUÉBEC

Le SEUL à bâtir les structures selon les normes rigoureuses de Harvestore et vous éviter ainsi des ennuis.

Intérêt à partir de 4,45 %

LES SYSTÈMES HARVESTORE DE L'ESTRIE INC.
(514) 375-5153

Fondation CBR inc.
500, Rte Lachance
Plessisville, QC J6L 2Y2
Partout au Québec
Estimation gratuite sans exception sur tout plan d'ingénieur approuvé par l'environnement.
INF.: (819) 362-2095 ou 6511
Frais viré accepté

Patz

Pour un vide silo neuf ou usagé, pour des pièces neuves ou usagées.

Achats et ventes de silos neufs ou usagés, construction, déménagement, réparation de tous genres.

Service partout au Québec.

Silo Suprême inc.

(418) 428-9591

SILOS
hermétique et traditionnel
fosses et plate-formes
partout au Québec

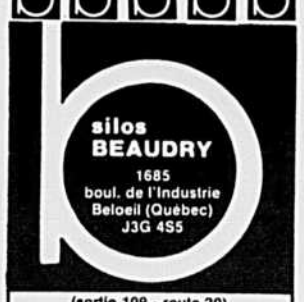

(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Claude Beauvilliers
500, route Lachance
Plessisville, QC J6L 2Y2
Tél. (819) 362-2095
Jour et soir frais virés acceptés
Contactez-nous et comparer la différence Beaudry

Patz

Dépositaire: Patz, Duhamel Winpower, Rad.
Silo d'ensilage neuf ou usagé, videur, convoyeur, soigneur, nettoyeur, etc.
Silo à grain, séchoir (Top Dry), élévateurs, vis, etc.
Représentant: Construction Acton Ltée
Financement sur place

Équipement de ferme R.F. enr.
Robert Francoeur
741, Clément
St-Justin J0K 2V0
1 (819) 227-4836
Ligne sans frais
1 (800) 263-5599
Livraison gratuite de pièces directement à votre ferme (Facture 150 $ et +)

Consultez pour tous projets Les Spécialistes

Distributeur

BUTLER

SILO J.M. LAMBERT inc.
4250, rue Vachon
Drummondville
J2B 6V4
(819) 474-6989

FONDATIONS CAMILLE CONSTANT INC.

- FOSSE A PURIN
- PLATE FORME A FUMIER

Surveillance d'un ingénieur
(514) 586-2239
100, des Industries
Lavaltrie (Québec)

CONSTRUCTION CIRCO INC.
Tél.: (819) 398-7373
(819) 395-4039
Cell. (819) 472-9909
Cell. (514) 984-6925
FOSSES À PURIN
PLATES-FORMES À FUMIER
Selon plan d'ingénieur
Fondations de tous genres
Mur de porcherie en béton isolé
LÉANDRE ST-ONGE, prés.
Wickham, cté Drummond, Qc

Harvestore "usagés" remis à neuf

SPÉCIAL
Sur silos:

20 x80	21 000 $
20 x60	16 800 $
20 x40	12 600 $
17 x50	12 600 $

SILOS BLEUS DU QUÉBEC
ÉTIENNE LEDUC
(418) 325-2312

L'emblème sur lequel on peut se fier
SILO SUPÉRIEUR INC.
VOUS OFFRE:
- SILOS EN DOUVES de béton préfabriquées pour foin et maïs-ensilage, maïs-grain et orge humide.
- VIDEUR de silo, système de suspension à 3 points, entrainement indépendant, souffleur 28".
  Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de SILOS USAGÉS.
- CITERNE À PURIN, en béton armé, coulé sur place en un seul bloc.
- PLATES-FORMES à fumier, descente adaptée selon vos besoins.

SILO SUPÉRIEUR
C.P. 2199, ST-ROMUALD
CTÉ LÉVIS, QUÉ., G6W 5M5
(418) 839-8808

CONSTRUCTION B.R.N. INC.
516, 7e rang, St-Dominique
(Cté) St-Hyacinthe J0H 1L0
Partout au Québec, selon plan d'ingénieur approuvé par l'environnement.
Fosse à purin - plate-forme - coffrage agricole de tous genres, etc.
Tél.: (514) 773-0064
Fax: (514) 773-9743
Cell.: (514) 771-8707
frais virés acceptés
Chaque client se mérite un ouvrage propre et fait consciencieusement.
Prop.: Bruno Bousquet

STARLINE
LES ÉQUIPEMENTS: DANIEL LABONTÉ INC.
Distributeur Exclusif:
Starline; videur, convoyeur etc. CannonBall; track de porte indust. Pamline; laveuse à pression.
Vente - Service - Pièces
Réparation de silos, toit, chute, tuyau p.v.c., réparation des videurs PATZ.
Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
1178, rue Lussier, St-Dominique
Co St-Hyacinthe, Qc J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589
Fax: (514) 773-2046

Les Fondations André Lemaire Inc.

CONSTRUCTEUR DE FOSSE À PURIN
PLATE-FORME RONDE RECTANGULAIRE
AVEC ET SANS COUVERTURE
ÉTABLE SUR LATTES
Selon vos plans et devis

Nouveau Mini-Purot
(514) 564-2030

- Silo Air-Metic
- Silo conventionnel (avec chute extra large)
- Fosse
- Plateforme
- Bétonair
- Mur sandwich
- Ventilation naturelle

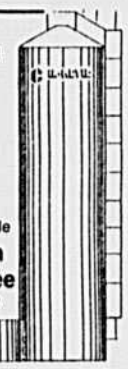

Construction Acton Vale Ltée
(514) 546-2797

silo

Fabriqué d'une douve de béton pressé **plus résistant** à l'acidité des fourrages.
CO-OP
- Dimensions adaptées à tous les besoins

GARANTIE 5 ANS
- Service de rehaussement, démolitions, reconstructions et déménagements de silos.

DÉSILEUSE DE L'AVENIR

GEMINI R/D TOUJOURS LE PLUS EN DEMANDE
PLUS DE 30 ANNÉES D'EXPÉRIENCE!!!
CO-OP
- Soufflerie de 26 pouces à 4 pales. Le tout en acier inoxydable.
- Anneau de rotation suspendu sur treuil.
- Supports montés sur rouleaux.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
JÉRÔME BIRON
Tel.(819) 379-8551 Cell.(819) 371-8610

TERRE À LOUER

#121 À LOUER: ST-VALÈRE: maternité 150 truies, résidence 8 1/2 pièces pour juillet 1992 et 354 arpents avec silos de 400 tonnes pour 1993. GÉRARD DESCHENEAUX FRI, S.I.J. INC., Courtier: (514) 759-3856. JNO

TERRE À LOUER: 50 arpents pour la grande culture. À Berthier (rang St-Esprit). Tél.: (514) 836-3521. 21/5

TERRES DEMANDÉES

URGENT

FERMES DEMANDÉES
Besoin de nouvelles fermes laitières ou d'élevage Holstein et Ayrshire avec bon classement de troupeau.
Quota: au moins 200 000 litres ou 440 000 livres.
Terre: minimum 60 hectares ou 150 acres de terre cultivable.
Bâtiments et machineries en bon état.
Région: Province de Québec.
Travail sérieux et confidentiel avec référence.
Nous pensons avoir une bonne année en perspective avec clientèle européenne.

MAPLECROSS
CORPORATION FINANCIÈRE INEUCAN FINANCIAL CORPORATION

Pour une visite ou une évaluation, contactez:
JEAN—PIERRE GILGEN
83, ave Pie X, Victoriaville
(819) 752-3058

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLÉMENT CHOINIÈRE 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 28/05

VOUS DÉSIREZ vendre ou acheter une ferme? Plus de 30 ans d'expérience réunis dans le domaine. IMMOBEC INC. COURTIER.
Gérard Chassé: (514) 796-2557
Serge Fontaine:(514) 778-1137
bur.: (514) 771-4799 21/5

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contacter LES INVESTISSEMENTS
CEGO
LTÉE COURTIER: (514) 453-6742
Marcel Schoune, agent
(514) 265-3096
Paul-Émile Simoneau, agent
(819) 358-2625 21/5

RECHERCHE fermes horticoles, maraîchères, serres. Votre agent des INVESTISSEMENTS CEGO LTÉE, Courtier:
YVON GUINOIS
(514) 453-6742, (514) 454-2238. 28/05

ACHÈTERAIS ferme apicole en production jusqu'à 300 ruches. Tél.: (514) 345-0984. 4/6

RECHERCHE fermette avec bâtiments dans les prix 50 000$ à 60 000$, à 10 minutes de Ste-Foy pour l'installation de serres. Pas de courtier S.V.P. Écrire à La Terre de chez nous, CASE: 294, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 4/6

BESOIN de quelques fermes laitières familiales 200 - 250 000 l'année pour clients arrivant de Suisse. Rayon 1 heure de Montréal. KARL GOLA: (514) 346-8007 rés. Service anglais, allemand, français. TRANS-ACTION IMMEUBLES VENDEX INC.: (514) 346-1822. 18/6

SERRICULTEUR recherche une ferme avec ou sans maison, et bâtiments, dans la région de Québec. Écrire à La Terre de chez nous, CASE: 298, 555 boul. Roland-Therrien, LONGUEUIL, J4H 3Y9. 18/6

TERRE À VENDRE

À VENDRE
FERME PORCINE

À St-Méthode, comté de Frontenac, env. 5 acres avec maternité de 150 truies et engraissement de 1 100 porcs.

Les offres d'achat sur formulaires officiels doivent être reçues au plus tard le 8 juin 1992.

Communiquer avec:
Normand McHugh
4300, boul. Bourque
Bureau 203
Rock-Forest, QC
(819) 564-5512

Société du crédit agricole Canada
Farm Credit Corporation Canada

VENDUES PAR LES PROPRIÉTAIRES région de l'Outaouais, 5 belles fermes laitières entre 225 000 et 350 000 litres lait, tous très bien équipées avec fosse, très bonnes bâtisses + troupeaux pur sang et croisés. CAUSE: pas de relève. (819) 427-5916. 18/6

Commerce de serres d'annuelles
À Contrecoeur - établi depuis 25 ans - Maison 32' x 40' briques - Complexe 1991 de 6 serres jumelées 17' x 50' - 8 serres de 26' x 100' individuelles - Entrepôt 26' x 52' - Avec machineries et équipements appropriés.
Possibilité: pépinière et centre de jardin.
Tél. (514) 587-2730

ST-SYLVÈRE CTÉ NICOLET
FERME 168 ARPENTS
BONS BÂTIMENTS - SILO
POSSIBILITÉ D'ACHAT AVEC TROUPEAU CHAROLAIS: 100 TÊTES ET MACHINERIE.
TÉL. (819) 285-2161

LANAUDIÈRE: 120 arpents, rivière et lac: 50 000$ - 185 arpents boisés: 55 000$ - 195 drainés et 255 boisés + bâtiments: 270 000$ - 200 drainés et résidence: 150 000$ - Céréales sur 825 arpents et 2 maisons.
ST-VALÉRE DE VICTORIAVILLE: maternité et céréales, 475 arpents sans machinerie. Vente - location - échange SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE INC., Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX FRI: (514) 759-3856 JNO

FERME PEMENTEL & PERRIERA: luxueuse ferme laitière à vendre, bon revenu de 194 000$ on demande 4.5% du revenu. Tél.: (514) 456-3880. 28/5

POULAILLER (12 000 p.c.) avec maternité (4 000 p.c.). Le tout situé sur un terrain de 2 arpents. ST-ROCH OUEST: (514) 588-2950. 21/5

PIERREVILLE: terre 80 arpents, 15 arpents boisés, 65 en culture, prix: 40 000$ négociable. Après 18 h 00: (514) 354-5167. 21/5

ST-JANVIER, MIRABEL: ferme 70 arpents en culture, 14 arpents boisés avec maison, grange, remises. (514) 435-0815. 21/5

RÉGION COATICOOK:
1) FERME LAITIÈRE: 160 têtes Holstein, 535 acres, quota 15 960 k.g. + 266 l/j, bâtiments récents.
2) FERME LAITIÈRE: 105 têtes Holstein, 250 acres, quota 9 672 k.g., + 180 l/j, bien située.
RÉGION BEAUCE:
1) FERME LAITIÈRE: 412 acres, quota 9 672 k.g. + 76 l/j, capacité 130 têtes.
2) PRODUCTION D'ARBRES de Noël sur 1 100 acres avec bâtisses et équipements.
3) TERRE À BOIS, 75 acres (résineux).
YAMACHICHE:
FERME 155 arpents, bâtiments avec ou sans résidence.
LEEDS: TERRE À BOIS: 290 acres, érables et résineux, avec résidence (très privé).
PAUL GAGNON COURTIER INC., TÉL.: bur.: (418) 658-8500, rés.: (418) 424-3811.

PRINCEVILLE: ferme laitière 158 acres, maison, bâtiments, machinerie complète, quota 6 071 kilos (383 000 livres), 3.6% gras, 45 têtes Holstein, moyenne 7 837 kilos "officiel" (819) 364-5816. 21/5

STE-VICTOIRE DE SOREL: 141 arpents: 100 drainés + cultivés + 41 boisés; silo 18 x 50 + silo grain 100 tonnes; résidence 8 pièces, (louée); étable 50 x 80; hangar double, remise machinerie. (514) 742-8331, (514) 742-7272. 21/5

FRELIGHSBURG: verger 170 acres, clôturé, partiellement drainé, 30 000 minots assurés, bâtiments, entrepôt, machinerie. Possibilité de gérance. (514) 298-5505. 28/5

AUBAINE!
SHAWINIGAN-SUD: terre 34 hectares, excellent pâturage, ruisseaux, maison 9 pièces, rénovée, bâtiments, vue panoramique, piscine, près services. 129 000$. (819) 536-5448. 28/5

FERME PRESTIGIEUSE: 191 acres cultivables, sol très fertile pour toutes cultures, superbe site et emplacement avec belle maison, bâtiments et équipements complets. Aussi bouvillons d'engraissement. Production laitière est aussi exécutable. L'équipement est sur place. Située dans la Vallée Richelieu. (514) 294-2356. 4/6

PETIT TERRAIN avec 3 serres pour celui qui désire s'établir en compagnie et devenir petit producteur agricole. Tél.: (514) 887-2102 28/5

FERME À ISLAND BROOK: 100 acres, ¼ boisé, grange 30 x 98 (5 ans), bungalow briques (10 ans) sur grande route. FAUT VENDRE!
WOBURN PRÈS LAC MÉGANTIC: 100 acres boisées, plantation, cottage rénové + chalet isolé + lac artificiel pour pêche + grange, garage pour mécanique. Idéale pour chasse. C.AFF.IMM. GINETTE RODRIGUE INC. (819) 821-2302. 28/5

STE-CÉCILE LÉVRARD, cté Nicolet: ferme avec 2 maisons, 2 granges-écuries + divers bâtiments, 275 arpents terre, envrion 60% terre faite, 40% boisée, 2 tracteurs + divers équipements aratoires: 185 000$. (514) 671-7203, (514) 445-2508 Guy. 28/5

ANGE-GARDIEN fermette à vendre ou à louer par le propriétaire, poulailler de 8 000 poulets, et grange pour bovins, près autoroute 10, ½ heure du pont Champlain. FAUT VENDRE! Prix à discuter. (514) 293-2805, (514) 532-3675. 4/6

FERME AVICOLE: 3 poulaillers, capacité 28 000 poulets sans quota avec équipements + maison, garages, terre boisée. Prix négocialbe. RÉGION LANAUDIÈRE (514) 886-9735. 4/6

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: 2 terres pour culture maraîchère avec entrepôt 120 x 40, 16'4" hauteur + bungalow 12 ans en brique et garage. Entre 7 h 00 et 9 h 00: (514) 588-5795. 4/6

GUÉRIN, cté Témiscamingue: petite ferme 300 acres, dont 125 cultivables, grange-étable de 8 ans, maison rénovée du sous-sol au 2ème étage, garage, piscine, équipement divers inclus. À bas prix. Possibilité de financement. Jour: (819) 622-0244, soir: (819) 622-0933. 4/6

RÉGION DE RIVIÈRE DU LOUP: fermette de 75 arpents en culture, et 20 arpents boisés avec maison, bâtisses et machinerie. (418) 898-6104. 4/6

RÉGION COWANSVILLE: ferme 150 acres à vendre, 110 acres en culture drainées avec bâtiments récents. Tél.: (514) 263-3013. 4/6

ST-PAUL DE JOLIETTE: terre 158 arpents + maison 1981, + remise 55 x 80, prix: 195 000$. GILLES LETELLIER: (514) 581-2794, CENTURY 21 COURTIER: (514) 654-2121. 11/6

FERME: 140 arpents pour 90...?$ Idéal pour gentleman farmer, maison rénovée et moderne, grange, étable, poulailler. À 75 minutes de Montréal, 25 kilomètres de Drummondville, 35 kilomètres de Sherbrooke. XAVIER ABELÉ, IMMOBEC COURTIER: (514) 464-8501. 11/6

COMPTON (16 KM SHERBROOKE): ferme laitière sans roulant, 239 acres, 200 en culture, grange-étable, 2 silos, fosse à fumier, 2 maisons + hangar. Après 17 h 00 (819) 835-9431. 11/6

2 300 ARPENTS de terre: 1 000 culture, 1 300 en friche. À St-Denis, St-Bernard, La Présentation. Peuvent être vendus en partie. Une partie est drainée. Possibilité de financement. (514) 773-1337.

ST-DONAT DE RIMOUSKI: ferme à vendre tout équipée, 200 acres dont 50% boisé, 130 brebis en production. Prix: 85 000$. Tél.: (418) 739-3056. 18/6

ANGE-GARDIEN: 279 arpents avec machinerie ou non, très bons bâtiments, grange en bon état, hangar de machinerie et porcherie, hangar et garage à 2 étages, maison 10 1/2 pièces, refait à neuf. 88 rang St-Charles, Ange-Gardien, cté Rouville, J0E 1E0. 16/7

LAC ST-JEAN - GÉRARDVILLE: ferme laitière 350 acres regroupées, 255 en culture drainées à 85%, 95 acres boisées, 70 têtes, 35 vaches laitières, quota 7 386 k.g., bâtiments récents, étable (1974), grange rénovée, garage, maison 1976. (418) 258-3655. 21/5

FERME À VENDRE
290 acres, 195 en culture, maison 24 x 48, étable solaire neuve 110 x 42. Informations: DENIS BOLDUC, R.R. 1, boîte 27, ST-NAZAIRE DE BERRY, ABITIBI, J0Y 2G0, (819) 732-5791, (819) 732-8440. 21/5

Commerce fraises-framboises
85 ACRES, équipement complet, bonne clientèle. PRINCEVILLE: (819) 758-7639. 11/6

AU LAC ST-JEAN
FERME LAITIÈRE de 300 000 litres, terres, bâtiments, machinerie, équipements en bon état. Le tout d'un seul tenant.
DOMAINE de 1 000 acres, dont 600 en boisé, excellent bâtiments de ferme, maison d'un luxe certain avec piscine intérieur, le tout adjacent à un lac, et près d'un centre de ski. PIERRE TROTTIER COURTIER: (418) 343-2709. 11/6

FERME BOVINE: 300 acres + troupeau de race, érablière, maison rénovée. Vendue avec équipement. Réf.: 1158. GUY LEBEL: (819) 849-2484, (819) 849-2448. IMM. RÉJEANNE S. LEBEL COURTIER, GROUPE ASSOCIÉ.

VERGER sur 44 acres, bâtiments neufs, situé à 2 endroits très stratégique plein de potentiel. Pour personne dynamique seulement. Réf.: 1189. RÉJEANNE LEBEL: (819) 849-2484, (819) 849-2448. IMM. RÉJEANNE S. LEBEL COURTIER, GROUPE ASSOCIÉ.

3 TERRES PROPICES à diverses cultures, environ 100 arpents chacune, drainées et contrôle de nappe d'eau. À ST-LÉONARD D'ASTON: (819) 399-2421. 18/6

40-48-55 VACHES, 250 000 L., 310 000 L, 390 000 L., quota de lait, 90 ha, 110 ha, 160 ha, terre mais, soya, blé, luzerne, très bonne maison, bâtiment et machinerie. Après 20 h 00. Pas d'agent: (514) 429-6354. 18/6

LAVALTRIE: à vendre par le propriétaire, ferme pour culture à patates, 190 acres, 150 cultivables + machinerie complète, entrepôt à patates, maison 2 logements. (514) 586-2509. 10/9

ST-PIE DE BAGOT: petite terre 30 arpents avec poulailler en bonne condition, capacité 5 000, équipement inclus, maison 7 pièces. JEAN-PAUL BRODEUR COURTIER: (514) 771-2121. 4/6

STE-HÉLÈNE DE BAGOT: terre 83 arpents, 15 arpents boisés, avec bâtiment de ferme. JEAN-PAUL BRODEUR COURTIER: (514) 771-2121. 4/6

ST-HUGUES: ferme 150 arpents, 25 boisés, 110 arpents drainés, grange, étable organisée pour production laitière, excellente maison. JEAN-PAUL BRODEUR COURTIER: (514) 771-2121. 4/6

RÉGION BOIS-FRANCS
GRANDE MAISON de campagne avec bonne grange, garage, beau terrain. Idéal pour veaux de lait ou autres. Aubaine! (418) 453-2145, (418) 453-2805. 18/6

ST-VALÉRIEN: ferme porcine sans sol en opération, maternité 160 truies, engraissement 2 800 porcs par année, maison brique rénovée agrandie 1990, piscine, superbe emplacement. Tél.: (514) 549-2878. 18/6

STE-BRIGIDE à 1 kilomètre de l'autoroute 10, fermette 27 arpents, cottage, garage, grange, étable, bornée par petite rivière. GILLES LEBEAU: (514) 460-4080, IMMEUBLE ACTION COURTIER. 28/5

SECTEUR GENTILLY: ville Bécancour, terre agricole 100 arpents, dont 58% boisé. Terre 30 arpents en culture. Maison et un terrain de 53 000 pi.ca. Peut être vendu séparément. Après 20 h 30: (819) 283-2979, (514) 438-0916. 28/5

ENCANTEURS

A votre disposition pour vendre privément ou par encan : roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez :
MARC GRAVELINE
encanteur
St-Barnabé-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire.
(514) 792-6247

Achat et vente
D'animaux et roulant de ferme par encan ou privément.
Estimation gratuite partout au Québec.
ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél. (514) 799-4042
(514) 773-6665

Depuis plus de 25 ans
Les Services d'encan Léo Dastous
vous offrent des services spécialisés pour tous les genres d'encan et cela partout au Québec.
Fiez-vous à une équipe dynamique
Inf. (819) 365-4419
167, rue Dubé
Laurierville, cté Lotbinière

LA FAILLE
Confiez votre encan à de vrais "SPECIALISTES"
Donnant satisfaction depuis 30 ans, autres services spécialisés, achat et vente de vache à lait, troupeau, roulant de ferme.
UN CHOIX INTELLIGENT
512, Main ouest
Coaticook
Tél. (819) 849-3606
Jean-Louis (819) 835-9385

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ DANIEL PAUL-HUS

ENCANTEUR BILINGUE
Achat et vente de troupeaux et roulants de ferme
(514) 773-5660
cell. (514) 497-5894
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Pour un service compétent, pour vendre par encan votre roulant de ferme et troupeau, fiez-vous à une équipe dynamique qui compte plus de **30** années d'expertise dans le domaine agricole.
★ Choisissez Les Encans JULES CÔTÉ INC.
★ **Le #1 au Québec pour les prix, la qualité et le service.** ★
Inf. Tél.: (514) 263-0670 / 263-4480
Cell. 1-594-1019

Les services d'encan CRACKHOLM nous avons l'équipe
David "Butch" Crack
C.P. 514, Richmond
Tél. (819) 826-2424
Fax (819) 826-2418

Si vous desirez vendre privement ou par encan votre ferme, le troupeau et le roulant, consultez:
SERVICES D'ENCAN PELLETIER
Jean-Louis Pelletier
St-Denis de Kamouraska
Tél. (418) 498-3392

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privement, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau, encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

ENCANS PUBLICS

ENCAN DE CHEVAUX
Au terrain d'exposition de Brome
Brome, Québec

Samedi, le 30 mai 1992
À 10 h 00
SERA VENDU: chevaux légers et lourds de toutes les races, équipements neufs et usagés, voitures et remorques.
Bienvenue aux consignataires.
Pour renseignements:
LES SERVICES D'ENCAN ROBINSON
1038, chemin Jordan
Sutton, Québec
J0E 2K0
Tél. (514) 538-5293

RAPPEL D'ENCAN
pour
FERME ST-ODILE INC.
Propriété de famille
GRATIEN ST-PIERRE
Samedi, le 23 mai 1992 à midi
À la ferme située au
235, 2e rg Rimouski
"VENTE ST-ODILE"
SERA VENDU: 55 têtes d'animaux Holstein pur sang enregistrés avec papier à haut calibre génétique, production et conformation.
Voir TCN du 14 mai 92 pour tous les détails.
Pour informations ou catalogues, s'adresser au propriétaire (418) 723-2832 ou à l'encanteur.
LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE INC.
554, chemin Giroux
Bromptonville J0B 1H0
(819) 846-6267
(819) 822-9062

PRÉAVIS ENCAN
"La Grangerie"
Vente complète du troupeau Hereford
Samedi, le 13 juin 1992 à 11 h 00
Au 748, boul. Bromont
Bromont, cté Shefford
A 1/2 kilometre piste de ski
Sortie 78 sur autoroute 10
SERA VENDU: 50 têtes d'animaux Hereford (extra choix) acères pur sang de grandes qualités. De ce nombre 30 vaches avec leurs veaux, 18 taures saillies et 2 très bons taureaux reproducteurs. À noter que ce sont les vaches souches du troupeau Bundock et tous les animaux seront vendus sans réserve.
ROULANT ET ÉQUIPEMENT: 1 tracteur Ford 3910 sortie d'huile barre de protection seulement 400 heures d'ouvrage, épandeur MF 205, râteau-faneur New-Holland 256, chûte avec balance, 40 barrières, abreuvoirs chauffants, sleigh de parade, voiture d'été, équipements pour équitation western et anglais et plusieurs autres articles.
Pour plus amples détails voir prochaine édition.
Pour informations, s'adresser au propriétaire Marcel Bundock (514) 534-3095 ou à l'encanteur.
LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE INC.
554, chemin Giroux
Bromptonville J0B 1H0
(819) 846-6267
(819) 822-9063

MILLE MERCIS
Pour avoir omis de présenter lors de notre encan, samedi le 9 mai, toutes les équipes dynamiques, énergiques, entreprenantes qui ont bien voulu nous aider à la préparation de la machinerie et des animaux, nos enfants: Marie-Josée, Michel, Précylla.
L'équipe de clippage = Pascale Lacasse, Serge Bilodeau.
L'équipe du stade = Étienne Roy, Marc Fournier ainsi que l'équipe formidable qui a travaillé à l'ordre de vente et à la manipulation des animaux = Jean-Pierre Giguère, Jocelyn Bisson, Michel Blais, Yvan Faucher, Luc Faucher.
Merci aussi aux nombreux bénévoles le jour de l'encan.
Nous sommes très reconnaissants à tous ces gens mentionnés car ils ont contribué à la réussite de cette journée. Aucun de ces travaux n'était compris dans les services de l'encan.
Le tout était complètement sous notre responsabilité.
Avec beaucoup de reconnaissance, mille merci.
FERME JULO
LISETTE et JULES LACASSE
Saint-Anselme, Bellechasse
Tél. (418) 885-4770

ENCAN
VENTE DU TROUPEAU "PEPITO"
Pour DIANE et JACQUES PÉPIN
42, rang des Moreau
Warwick, Qc
Samedi, 30 mai 1992
À 10 h 00
72 têtes pur sang enrg., seront vendues à 11 h 30 am.
SERA VENDU: une Henhancer TB a 2 ans, 7 448 kg, BCA: 182-164-174. Une 3 ans junior pour exposition par Sons Farm Concaro, mère BCA: 183-217-191. Quelques bonnes 2 ans pour expositions et autres bonnes génisses de tout âge d'expositions par taureaux Valiant, Mickel, Nick, Stardom, Sheik, Blackstar, Tab, Brooker. 4 jeunes taureaux prêts pour le service, père Vanguard.
Machinerie à 10 heures.
TRACTEUR Ford 7600 avec garde de sécurité, tracteur MF 2135 industriel avec pelle, presse 315 NH avec lance-balle comme neuve, presse à balle ronde Class no 46 4x4 2 ans garantie, machine à préservatif en poudre pour balle ronde ou carrée, pince à balle ronde, pic à balle ronde, lift à balle ronde hydraulique neuf avec moteur gaz 14 pi Boom, faucheuse John Deere 1209, faneur Kuhn, chariot ensilage Agrimétal motorisé, charrue Fish Car 3 raies avec déclancheur, bulldozer Case 750 avec moteur refait à neuf, trailer à balles rondes en fer avec chargeur hydraulique tandem pneus 12L15 essieu 3 po capacité 16 balles rondes, pépine Oliver sur tracteur Super 88 avec pompe neuve, fourragere NH 770 avec nez à foin et blé d'Inde, trailer à pitoune avec commandement sur roues, hache-paille neuf Agrimétal moteur 3 forces, hache-paille, vibroculteur 9 pi, enrobeuse tubulaire démonstrateur, quick-attache, 4 moteurs comme neuf un de 7 forces deux de 3 forces deux de 2 forces tous garantie de 3 mois, fendeuse neuve Super Split sur roue moteur 5 forces à gaz, cylindre neuf 18x4x1 1/2 po, presse drill industriel moteur 5 forces sur 220 amp. perce jusqu'à 2 po, sentinelle 400 amp, soudeuse 1990 Pro Line 225 amp, fan 24 po moteur 1/2 force, lot fitting de plomberie en cup diff, grosseur, lot outils et autres articles.
Pour renseignements:
JACQUES PÉPIN
Tél. (819) 358-6627
ou
GILLES TOURIGNY
(819) 752-4160
Comptant ou prêt de banque

Pour vente privément ou par encan, consultez un expert. Service assuré.
LES ENCANS LAFOND INC.
225, René-Pinot
St-Pierre-les-Becquets
Tél. (819) 263-2897
Cell. (819) 370-7376
Encanteur:
JEAN-LORRAIN LAFOND

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.
ALBERT BRETON
Encanteur licencié
INVERNESS, cté Mégantic.
Tél.: (418) 453-2681 JNO

ENCAN
Jeudi, le 28 mai 92
À 10 h 30
À la ferme JUNO
Prop. de: HERVÉ FRENETTE
33, rg St-François est
Cap-Santé, cté Portneuf
Tél. (418) 285-2164
TROUPEAU EXEMPT DE LEUCOSE
Un superbe troupeau de 75 têtes Holstein pur sang de haute qualité avec une moyenne PATLQ officiel 7 806 kg, 3,94 %, 3,32 %, moy: 175-185-179. Classification: 1 EX, 4 TB, 15 BP, 5 B, 8 NC. Plusieurs filles de Starbuck, Victor, Tab, Counselor, Algonquin, etc.
ÉQUIPEMENT LAITIER: bull tank Zéro 800 gals., lavage automatique; pipeline De Laval 2" en pyrex, 5 unités de traite, grosse griffe, pulsation 40-60 pour 38 vaches avec cruche entrée 2"; compresseur De Laval #78 moteur 5 HP; chariot de traite De Laval; évier double en stainless; 5 peseurs à lait True-Test; réservoir à eau chaude 40 gals; tableau de gestation; clipper Aesculab vert; garomètre; 5 tapis de caoutchouc; 3 licou de présentation; 3 licou d'étable.
MACHINERIE: fourragère NH #790 (2 ans); boîte à chopper Enard Leclerc 22' fond en métal; 2 voitures Dion 4 roues (1 Normand avec couverture de compagnie); souffleur à ensilage Case Inter #600 (2 ans); distributeur de chaud Vicon; herse à pacage; souffleur à ensilage Inter #600 (2 ans); distributeur à ensilage 52 minots Wic moteur 5 HP hydrostatique; chariot à moulée, rack pour tailler les sabots Wic; rouleuse à grain Wic 5 HP, 2 compartiments; 3 mangeoires Coop à balles rondes; 7 mangeoires en ciment 4 x 8 sur élevée pour ensilage; 2 réservoirs à eau en acier galvanisé; fan à foin Victoria; 4 ventilateurs d'étable (2-2 vitesses, 2-1 vitesse); batterie à clôture électronique, et autres articles trop long à énumérer.
* Silo en douve de béton 20 x 55 Coop (1974), videur Val Métal (4 ans); silo en douve de béton 16 x 55 Supérieur (1985), videur Val Métal (5 ans); balance de foin et de la paille.
Conditions: comptant ou prêt banquaire.
Cantine et tente sur les lieux.

Pour information:
HERVÉ FRENETTE
(418) 285-2164
ALFRED BOULET
St-François, Montmagny
Tél. (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610

ENCAN
GÉRARD COULOMBE
625, chemin Petite-Rivière sud
Yamachiche, cté Maskinongé
G0X 3L0
Sur l'ancienne ferme de MAURICE VILLEMURE
Tél. (514) 836-2727
Samedi, le 23 mai 92
À 10 h 30 am
Un troupeau à boeuf en excellente condition de 44 têtes: 43 vaches croisées Hereford, Simmental et Charolais dont 41 avec veau et un taureau pur sang Simmental.
MACHINERIE: tracteur Case Inter #1494 4 roues motrices avec cabine de compagnie et air climatisé 75 HP 990 hrs 1988, tracteur Inter #824 1974, moteur reait à neuf 75 HP en excellente condition 3 800 hres, tracteur MF 45 HP #50 à gaz et avec pelle, charrue 4 raies Hydreen, herse à disques Inter semi-portée 36 disques, semoir Nodet Gougis 33 socs à 4" de précision et 13' large, herse à finir 12 pieds, faucheuse-conditionneuse Inter #990 doigts longs, râteau N-H #256, faneur Lely hydraulique, râteau Soleil Fanfarm, presse lance-balle #337 J-D 3 ans usage à l'état de neuf (lance-balle à panier), presse Inter #47 avec lance-balle, presse Inter #37, presse inter #46, 3 wagons de compagnie Normand (2 de 20 pieds et 1 de 18 pied), 2 voitures à lance-balle avec wagon Normand et héridelle Valac et fond en fer, lame niveleuse 7', set de ream pour roue double 16-9-30 ou 18-4-30.
Tente et cantine sur les lieux.
Conditions: comptant ou prêt banquaire.

Pour renseignements:
GÉRARD COULOMBE
1 (514) 836-2727
ALFRED BOULET
St-François, Montmagny
Tél. (418) 259-7086

ENCAN DE CONSIGNATION
Samedi, le 6 juin 92
À 9 h 30
AUX SERVICES D'ENCAN BOULET
766, Taché ouest
Montmagny G5V 3R8
Tél. (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
Tous ceux et celles qui ont de la machinerie à consigner à cet encan devront nous aviser le plus tôt possible.
Conditions: comptant ou prêt banquaire.
Cantine sur les lieux.

ENCAN
Samedi, le 6 juin 92
DU TROUPEAU EMBRYGENES
À midi
AU LOCAL DES SERVICES D'ENCAN BOULET
766, Taché ouest (Rte 132)
Montmagny
Sortie 369, Autoroute 20
Tél. (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
65 têtes Holstein pur sang avec des pedigrees de très haute qualité seront vendues. Des filles de: Valiant, Starbuck, Chiefmark, Inspiration, Algonquin, Lincoln, Counselor, Mandingo, etc.
L'acquisition d'un sujet d'Embrygènes, un investissement pour le marché d'embryons international.
Bienvenue à tous.
Tente & cantine sur les lieux.
Conditions: comptant ou prêt banquaire.

Pour renseignements:
Denis Rousseau
Tél. (418) 842-8485
Fax: (418) 259-2610
SERVICES D'ENCAN BOULET
ALFRED BOULET
St-François, Montmagny
Tél. (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610

ENCAN
Pour
DONALD & RAYMONDE VIENS
575 Chemin Viens
MARTINVILLE, cté Compton
Vendredi le 29 mai 1992
À 12 h 00 " PRÉCISES"
SERA VENDU: 51 têtes d'animaux à boeuf Simmental et Hereford, comprenant: 44 vaches avec des veaux pâles allant de 300 à 400 lb et un taureau Charolais bon reproducteur.
MACHINERIE: tracteur John Deere 1630, diesel, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques, servodirection; tracteur Massey Fergyson 175 diesel, servodirection, barrage de roues et 4 sorties hydrauliques; camion Dodge 1981 ½ tonne avec boîte en fibre de verre; presse à balles rondes John Deere 330, 4 x 4, comme neuve; presse à foin New Holland 310 avec lance-balles; faucheuse-conditionneuse New Holland 479; faneuse Fanex 500, 17'; moulin à faucher New Holland 451 sur 3 pts; râteau de côté Ford 508; 2 voitures dont une 18' avec panier en métal pour recevoir les balles et une pour transporter les balles rondes; épandeur à fumier New Holland 519, 2 rouleaux avec panneaux, comme neuf; herse à roulettes Bush Hog 28 disques semi-porté; charrue Overum Sweeden 3 versoirs; alternateur Winpower 25 000 watts; semeuse à grain Massey Harris; herse à pâturage; rouleau de fer; souffleur à neige 6'; monte-balles Smalley fixe 25' avec moteur 2 h p.; pelle à fumier sur att. 3 pts; ensemble de chaînes à anneaux; pic à balles rondes; treuil électrique à balles rondes dans le haut de l'étable; nettoyeur d'étable Houle 230' chaînes avec montée ext. piv.; remorque à 2 roues; compresseur à air; 26 bols à eau; niveleuse pour moto à 4 roues.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT: la ferme de 350 acres dont 175 en boisé, 110 en prairie et 65 en pâturage avec bons bâtiments.
Pour informations: (819) 835-5249
CAUSE: abandon
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.
ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019
FAX.: (514) 263-8448

ATTENTION CULTIVATEUR
Je suis acheteur de ferme au complet, de troupeaux, roulant ou si vous voulez faire encan, je suis à votre disposition. Appelez-moi il me fera plaisir de vous rencontrer.
BERTRAND PELLETIER
ST-OCTAVE DE MÉTIS
Cté Matane
(418) 775-4966
Cell.: (418) 725-9013 JNO

ENCAN
SAMEDI, LE 30 MAI 92
À 10 h 00 am
SUR LA FERME DE M. RAYMOND BLAIS
1300, rg Sud
St-Pierre, cté Montmagny
Tél. (418) 248-0323
Un excellent troupeau pur sang, Nips ou croisées de 72 têtes dont 37 vaches, plusieurs vêlant à l'automne, 7 taures gestantes, 4 prêtes à saillir, 6 de 1 ans à 1 1/2, 18 génisses de 0 à 6 mois. Toutes provenant de l'insémination artificielle et contrôlée PATLQ, 7 600 kg, 3,4 % gras, 3,2 % protéine.
ÉQUIPEMENT LAITIER: bulk tank DeLaval, 600 gals avec switch de sécurité, pipeline DeLaval 2" en pyrex, installé pour 34 vaches, pulsation double et ligne à air en PVC 3", compresseur DeLaval #76 avec moteur 5 HP, 3 unités de traite grosses griffes, 3 réservoir à eau chaude 60 gals., 2 Waikato Bleu, chaufferette, clipper Stewart, brûleur à corne, tableau de régie.
MACHINERIE: tracteur MF #255 avec pelle Lessard 1 650 heures 55 HP environ, tracter Inter #574 avec cabine Sim 56 HP environ, roues doubles 16-9-30, chaine à piton, tracteur Kubota #6100 4 roues motrices, 16 HP et gratte avant hydraulique double action, presse Oliver #620 avec lance-balles Hesston 2 ans d'usage, distributeur de bactérie BTC, tester d'humidité, râteau N-H #56 hydraulique, faucheuse-conditionneuse Inter #1190, voiture à foin 4 roues wagon Normand 9 tonnes 22' avec héridelle en acier et pôle télescopique, voiture plateforme 16', herse à disques Inter semi-portée 32 disques, vibro Georges White 12' avec rouleau, semoir Cockshutt 13 disques, moulin à faucher Inter sur 3 pts, trailer dompeur Coop Tandem avec panneau à grain, charrue Hydrean 3 raies 12" avec déclancheur, souffleur à neige Allied, rouleuse Rovibec, vis à grain 16" - 4" de diamètre avec moteur, chariot à moulée Wic, chariot à ensilage Wic, silo Westeel Rosco 14' de diamètre 6 feuilles de hauteur avec ventilateur, roues doubles 16-9-30, génératrice Winco 30 000 watts sur roues, convoyeur Dynavent 115' tourne à un angle de 90 degrés avec moteur comme neuf, convoyeur Lessard 90' avec moteur 1 an d'sage, convoyeur Lessard 75' avec moteur 2 ans d'usage, monte-balles sur roues 36' avec moteur 2 ans d'usage, 150' de mangeoire en fibre de verre pour crèche à vache, chariot à balle ronde, 3 fan à foin 5 HP, 2 ventilateurs 2 vitesses, 1 ventilateur 1 vitesse, 4 ventilateurs d'étable 20" à vitesse variable, 2 ventilateurs 22' à vitesse variable neuf, 3 entrées 'air Aston 22", 2 mangeoire à foin en fer sur roue, laveuse Airablo 1 600 lb de pression, réservoir à eau en plastique et autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE: 17 bols à eau Jutras, 19 bols à eau verte, 2 bols à eau double Houle verte, 22 séparations à crèche, 8 à 10 beams 5x7, 23' de long.
400 balles de foin, 150 balles de paille.
Terre et bâtiment à vendre privément.
Cantine et tente sur les lieux.
Conditions: comptant ou prêt banquaire.

Pour renseignements:
RAYMOND BLAIS
(418) 248-0323
SERVICES D'ENCAN BOULET
ALFRED BOULET
St-François, Montmagny
Tél. (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610

ENCAN
Pour
FERME PARENTÈLE INC.
LÉO-PAUL PARENTEAU &
DENISE JOYAL, props.
110 Rang St-Henri
ST-PIE DE GUIRE
Cté Yamaska
Jeudi le 28 mai à 13 h 00

SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU LAITIER: 50 bonnes vaches Holstein provenant d'insémination artificielle. 10 fraîches vêlées ou dues sous peu, 4 devant mettre bas en juillet, 25 en gestation pour l'automne dont 15 devant mettre bas en août et septembre, 10 entre octobre et décembre et les autres en tout temps de l'année.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac Mueller 800 gallons, modèle hyperforme au frion 22, comme neuf; lactoduc Universel avec tuyauterie en acier inoxydable 2" ligne à air ABS 2" installation pour 63 vaches, et 5 unités de traite; compresseur Universel avec moteur 5 h.p.; récupérateur d'huile et réserve d'air (vendu séparément); séchoir à foin Proulx avec moteur 5 h.p.; tableau de régie.
CAUSE DE L'ENCAN:
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser au propriétaire: (514) 784-2463 ou à l'encanteur.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
pour
FERME NORMAND INC.
(Léo Normandin, prop.)
163, Bas de la Rivière Sud
St-Césaire, cté Rouville
Vendredi, le 29 mai 1992
À 11 h 30
VENTE COMPLÈTE
DU TROUPEAU "NORMAND"

SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE: 106 têtes d'animaux Holstein de qualité pur sang enregistrées avec papier, incluant 2 Rouge, classifiées, contrôlées officielles et EXEMPT de LEUCOSE.
Ce troupeau comprend 58 jeunes vaches, 31 à leur 1re lactation, 16 à leur 2e veau, 19 BP; 9 fraîches vêlées, 9 devant mettre bas en juin et juillet, 9 entre août et octobre et les autres en tout temps de l'année; 20 belles taures gestantes, 10 dues en juin et juillet, les autres entre août et décembre; 21 taures non saillies de choix et 17 génisses d'élevage dont 8 âgées de 6 à 10 mois, les autres de moins de 6 mois.
PRODUCTION OFFICIELLE: 7 067 kg à 3,6 % gras, 3,28 % prot. MCR PROJ: 164-159-166.
EXEMPLES DE SUJETS EN VENTE
MIRABEL BP: une Enhancer, proj: 2 ans: 8 723 kg, 213-232-222.
NANETTE BP: une Astrologer, due en juillet par Startreck. 3-10: 11 054 kg, 238-199-222.
Sa fille: 3-2: 8 735 kg, 186-172-192.
BALERINE BP: une Starbuck, due en juillet par Broker. 3-2: 9 080 kg, 207-200-214.
Sa fille: BIJOU (UNE ROUGE) fraîche, son père: Deslacs Bertrand et Red.
TANIA BP: une Starbuck, due en septembre par Tab. 4-2: 8 268 kg, 169-142-172.
** Vous retrouverez dans ce jeune troupeau régit par les programmes Progénie et PEP du CIAQ certainement plusieurs sujets intéressants à inclure dans votre programme d'élevage.*
Soyez des nôtres!
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: Reservoir en vrac DeLaval 800 gals hyperforme avec lavage automatique; lactoduc DeLaval avec tuyauterie en pyrex 1 1/2 pce, installation pour 55 vaches avec 6 unités de traite; gros compresseur DeLaval VP-78 avec récupérateur d'huile et moteur 5 HP (vendu séparément), 5 balances de contrôle Alpha-Laval et un chariot sanitaire.
Cause de l'encan: avandon de l'industrie laitière.
Conditions: comptant ou prêt de banque.
Cantine sur les lieux.
Pour catalogues ou informations, s'adresser à l'encanteur.

★ ***DANIEL PAUL-HUS***
ENCANTEUR BILINGUE
635, rue Papineau
St-Hyacinthe, Qué.
J2S 7J5
Tél. (514) 773-5660

Rappel d'encan
De consignation
Chez
LES ENCANS CHAMPIGNY INC.
(ANDRÉ CHAMPIGNY)
51 Chemin Granby, Route 139
ROXTON-FALLS
Samedi le 23 mai à 10 h 00
SERA VENDU: équipement à foin: plus de 20 tracteurs et une foule d'autres machineries.
Pour plus de détails, voir l'édition du 14 mai.
Bienvenue aux consignataires
CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX
Nouvelle direction

LES ENCANS CHAMPIGNY INC.
ANDRÉ CHAMPIGNY, responsable
51 Chemin Granby
ROXTON-FALLS, cté Johnson
(514) 548-5549 ou
(514) 548-5733

VENTE PAR ENCAN
À la ferme de
CLERMONT GIGUÈRE
511 Route 204 Nord
ST-MARTIN, cté Beauce
En allant vers St-Georges
Jeudi le 28 mai à 13 h 00

SERA VENDU: un magnifique troupeau Holstein de 47 bêtes dont: 28 vaches plusieurs fraîches vêlées et les autres en tout temps de l'année; 7 taures saillies pour l'automne; 7 taures de 6 mois à 1 an; 5 taures de 4 à 6 mois.
LA LAITERIE COMPREND: pipeline 1 1/4" Universel avec 6 unités de traite, installation pour 36 vaches, compresseur Universel 3 h.p.; réservoir à eau chaude 30 gallons; bulk tank Zero 500 galons; pompe à mouches.
LA MACHINERIE COMPREND: tracteur M.F. 274, 4 x 4 avec cabine et pelle Hardy, 1 000 heures d'ouvrage, sortie d'huile double; tracteur M.F. 184-4 avec cabine, 4 x 4, seulement 1 800 heures d'ouvrage; tracteur John Deere 1830, 3 200 heures d'ouvrage; 2 sets de chaînes à anneaux; faucheuse-conditionneuse M.F. 925; presse à foin M.F. 124 avec lance-balles 22; faneur Deutz Fahr 4 toupies, 16' KH400; râteau soleil; fan à foin Victoria 7 palettes; monte-balles 24'; monte-balles Lajoie 51' avec moteur; convoyeur à foin Lajoie 110' avec moteur et déviateur; 3 wagons à foin dont 3 Normand tandem 8½ x 24 côté à lance-balles en bois; épandeur à fumier 220 minots tandem Cobey; épandeur à engrais chimique; charrue Kverneland 3 versoirs; herse à ressort sur 3 pts; herse de 28 disques sur 3 pts M.F.; mil-leuse sur le 3 pts; ailes de tracteur; un lève-vache de cie; environ 400 balles de foin; un peu d'articles de hangar.
N.B. les terres sont aussi à vendre privément, en s'adressant au propriétaire: (418) 382-5096
Bienvenue à tous!
CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX

ALBERT & LUC BRETON
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

ENCAN
Pour
ILARIO GIUGOVAZ
678 Route 104
MONT ST-GRÉGOIRE
Cté Iberville
Samedi le 6 juin 1992
À 12 h 30 "PRÉCISES"
SERA VENDU: 86 vaches à boeuf Simmental et Hereford, comprenant: 7 Simmental full blood ou pur sang, 10 Hereford pur sang enregistrées avec papiers dont quelques-unes avec des veaux Limousin ou Simmental et les autres vaches sont dues sous peu.
Les vaches ont été saillies par un taureau Limousin full blood ou un taureau Simmental full blood, très beau sujet d'élevage.
Ces animaux sont en EXCELLENTE CONDITION.
3 TAUREAUX Simmental bons reproducteurs, 2 full blood, et un pur sang.
Pour informations: (514) 347-9163 ou (514) 875-5694
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS JULES CÔTÉ INC
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL.: (514) 594-1019
FAX.: (514) 263-8448

Rappel d'encan
Pour
VÉRONIQUE PACCOU
629 Rang Ste-Hélène
STE-HÉLÈNE
Cté Johnson
Lundi le 25 mai à 13 h 00
SERA VENDU un roulant de ferme comprenant: équipement à foin New Holland; équipement pour l'ensilage dont 2 boîtes à ensilage Dion à 6 roues.
Pour plus de détails, voir l'édition du 14 mai.
Pour informations s'adressser au propriétaire: M. PACCOU: (514) 791-2160 ou M. RACCAT: (514) 791-2961 ou à l'encanteur

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

Taureaux Holstein!
Taureaux Holstein!
Taureaux Holstein!
1er Vendeur Québec
30 taureaux Holstein pur sang dont 16 prêts pour la reproduction!!!
Des fils de:
BLACKSTAR, AÉROSTAR
LINDY, INSPIRATION
FAST FUTURE, BELMONT
LEADMAN, STARBUCK
Les mères ont des productions jusqu'à **40 000 lb** de lait!!!
Plusieurs de nos taureaux ont des frères au Centre d'insémination!!!
AVANTAGES
Très peu ou pas de RETOUR de chaleur!!!
Economie de temps!!!
Insémination $ $ $!!!
Nos taureaux sont disponibles 7 jours par semaine, jours et nuits!!!
1er dans la vente au Québec
Service de livraison
Region Joliette

FERME SONY
Tél. (514) 759-5400
759-9546

VENTE PAR ENCAN
SUR FERME LIONEL BOULET
180 Chemin Du Morne
LAC DROLET
Samedi le 23 mai à 12 h 30
SERA VENDU: 4 chevaux dont 2 pur sang de 1 800 lb chacun Percheron; 1 cheval 2 ans Percheron; 1 cheval de scelle Appalosa.
MACHINERIE: tracteur Oliver diesel 1070; épandeur d'engrais; wagon sur pneus; faucheuse Massey Ferguson de 8'; charrue défonceuse; trailer tandem; herse à disques; 2 paires de sleigh simples; paire de sleigh double; voitures de parade double et simple; 2 paires de harnais doubles; calèche, double siège; monte-balles de 24' avec moteur; congélateur; séparateur à lait De Laval; poêle à bois; coupe-cornes; paire de sleigh à poney; voiture à poney; clipper à vache. Il y aura de l'antiquité et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
CONDITION: COMPTANT
Pour informations s'adresser au propriétaire: (819) 549-2689.

LIONEL VEILLEUX
ENCANTEUR
LA GUADELOUPE, BEAUCE
(418) 459-3343

Préavis d'encan
Pour
HANS REUSSER JR.
À la sortie 196 de
L'autoroute Jean-Lesage
2913 rang St-Joseph
Route 259
STE-PERPETUE, cté Nicolet
Vendredi le 5 juin à 12 h 30
SERA VENDU: 42 bonnes têtes d'animaux Holstein de qualité incluant quelques rouges; 38 pur sang enregistrées avec papiers, et 2 N.I.P. contrôlées; 32 jeunes vaches dont 15 à leur 1ère lactation incluant une Triple Threat rouge et toutes inséminées à des taureaux reconnus.
3 Tracteurs diesel dont 2 avec chargeur frontal, un Ford 7000, 4 x 4 et un John Deere 2130 et un Inter B 250; roulant de ferme.
Pour plus de détails, surveillez la prochaine édition.
Pour informations s'adresser au propriétaire: (819) 336-6602 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
FERME HELMOUTH
193 Bas de la Rivière Sud
ST-CÉSAIRE
Cté Rouville
Mercredi le 3 juin à 12 h 00
SERA VENDU UN ROULANT DE FERME COMPRENANT: tracteur John Deere 4030 diesel avec cabine, pneus 18.4 x 38; charrue Skjoeld à 3 raies ajustables de 14 à 18" att. 3 pts; sarcleur à maïs 2 rangs att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse John Deere 1209 avec faux Schmacher de 9'; faneur à foin Fahr Kreiselhver 4 toupies; râteau de côté N.H. 55 avec transmission neuve; presse à foin N.H. 315 avec lance-balles et contrôle électrique; presse à balles rondes Hawk Built 480, 6'; fourche à balles rondes att. 3 pts; 3 voitures avec plate-forme dont une à 6 roues 8 x 20 avec plate-forme en bois refait à neuf et 2 de 8 x 24, plate-forme en métal sur voiture 4 roues; monte-balles à fon de tôle Little Giant 30' sur roues, moteur électerique et prise de pouvoir; convoyeur au plafond de la grange de 190' en 3 sections avec 2 moteurs; séchoirs à foin Idéale avec moteur 5 h.p. et 100' de tunnel ajustable; fourragère Inter 550 avec nez à maïs 2 rangs; voiture à trémis pour nourrir les animaux de 22' pour 40 vaches sur voiture 6 roues; chariot à ensilage Weaverline de 6' à 3 batteurs, modèle à 4 batteries; tuyau de 9" pour silo; 2 bonnes boîtes à grain en métal Coop avec extension sur voiture Normand à 4 roues de 15 tonnes dont une avec cylindre pour déchargement de côté; vis à grain Westfield 7 x 51 sur roues; épandeur à fumier Farmhand 300 minots tandem sur prise de force; génératrice Onan 15 000 watts sur remorque; niveleuse att. 3 pts; remorque à 2 roues; écureur d'étable Idéale 380' de chaîne (droit), palettes de 16" avec grosse transmission et 3 coins doubles; montée avec grosse transmission et 3 coins doubles; montée d'écureur de 80', 160' de chaîne (droite), palettes de 3" de hauteur, transmission Idéale; ventilation d'étable comprenant: 2 entrées d'air et 4 sorties avec 300' de conduit; 3 débouleurs de silo Patz de 20' dont 2 à grandes roues; pipeline De Laval avec tuyauterie en pyrex 2" installation pour 84 vaches; compresseur De Laval 78 avec moteur 5 h.p. (vendu séparément); chaudière de trayeuse Surge; 20 ponceaux en ciment ou en acier; réservoir à diesel; inventaire de foin et paille; 12 fenêtres en aluminium de grandeurs variées; et d'autres articles trop long à énumérer.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT: la ferme do 422 arpents drainés pouvant être vendu en 2 parties de 200 et 222 arpents.
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
De l'entreprise
SILOS BEAUDRY
1685 rue de l'Industrie
Beloeil
Mercredi le 27 mai à 10 h 00
SERA VENDU TOUT DE L'ENTREPRISE "SILOS BEAUDRY" "payloader" H 50, moteur à gaz, fourche, gratte et pelle de 8'; presse hydraulique cap. 60 tonnes; pick up Ford L50, 1985, diesel; compresseur 5 forces Le Roi 550 avec boîte; presse drill 16 vitesses; gros lot de pièces pour vide silo de marque Patz; chaînes à rouleau 80 et 60, double; soudeuses électriques 250 amp. 220 et 550 volts; scie à fer; 3 sets de torches avec coupeur au propane; 3 établis de travail en fer avec étaux; laveuse à pièces; machine à graisser avec baril; "jack"à palettes hydraulique; "jacks" 12, 16, 20 tonnes; "winch" mécanique et électrique; compresseur pour vérifier l'étanchéité; lot de "deys" "couplings" chaînes ½ et 3/4 high test; scie à abrasif 14" avec moteur 5 forces; génératrice 2 000 watts 110 volts; pompe Beam moteur 5 forces; mezzanine 100' de long, 10' de large faite en beam de 4 x 8" madriers de 3" échelle 40'; compteur à câble; lot de câbles en acier 3/8 et ¼; fil d'extension 3/8 x 600'; pompe à baril; soudeuse électrique 225 amp. A C, "bander" hydraulique; lot d'extensions; essieux de remorque; lot de crochets à plates; malaxeur à ciment, moteur ½ forces; toile; fer angle, plat et rond; remorque neuve 4' x 6'; mini-remorque 40" x 48" rouleau de "straping signode" 3/4 x 30 mm; lot de boyaux à air; moteur 110 volts, cylindre 4' x 10" chargeur à batterie; étaux de press-drill; moteur hydraulique Charlyn; gros lot de petits outils; moteur pour silo Jack 3 tonnes sur roulettes; pompe surmersible 1½; lot de moteurs 3 et 5 forces, 220 et 550; deux outils pour "staping" pour 3/4 30 mm; lot de treuils à commande hydraulique; lot de "rodes" à souder; pompe à peinture Wagner 1½ force "airless" boyau et accessoires; lot de tranches et mèches à ciment; remorque 45', 2 essieux; lot de fer; armature 30' 5/8 environ 7 tonnes, 60' 5/8, 8 tonnes; 10 mm 20', 6 tonnes; lot de 3/4 x 20'; lots mêlés; remorque 2 essieux freins à air, pneus 1 000 x 20, 16 plies; camion Inter 1975, 3/4 tonnes, modèle 200, 1972 modèle 1310; scie électrique, drills 3/4, 2 vitesses et reversible de marque Wolf et autre, Impact "wrench" 1/2; 2 beams 5/8 x 20'; "ramset" dx 450 avec clous et balles; "winch" électrique à réduction; pompe hydraulique Cesna 13 et 3 gals minute; niveau arpenteur; multimètre; "tape" 200'; lot de coupe; boulons; "puller" hydraulique, capacité 30 tonnes; convoyeur Patz à courroie 30', modèle 8912C, etc.
ÉQUIPEMENT DE BUREAU: bureaux; chaises sur roulettes et autres; classeurs vertical et latéral; étagères; balance postale; lot de machines à additionner; téléphone cellulaire; aussi poêle, réfrigérateur et set de cuisine.
Prenez note que ceci est une liste partielle.
Inspection des actifs, mardi le 26 mai de 10 h 00 à 16 h 00
Enregistrement des acheteurs dès 9 h 00 le jour de l'encan.
Prises de possession des achats les 28 et 29 mai de 9 h 00 à 18 h 00.
CANTINE SUR LES LIEUX

MARCEL CUSSON ENCANTEUR
57 Montée Calixa-Lavallée
VERCHÈRES
Tél: (514) 583-6591

ENCAN
Pour
JEAN-PAUL MATTEAU
À la sortie 202 de l'autoroute 55
1061, 5e Rang
ST-ÉTIENNE DES GRÈS
Samedi le 30 mai à 13 h 00
SERA VENDU un roulant de ferme comprenant: faucheuse-conditionneuse John Deere 1209, 9' de faux à doigts courts; 2 râteaux de côté dont un Inter 35, modèle semi-porté avec dents de caoutchouc et un Acrobat Vicon att. 3 pts; presse à foin John Deere 336 avec lance-balles; 4 voitures à 6 roues dont une bonne McLam tandem sur pneus 11-L-15 avec plate-forme en grille de métal 8 x 24 et panier en métal, 3 avec plate-forme en aluminium, une 8 x 30 et (2) 8 x 18; 2 convoyeurs au plafond de la grange de 70' et 160'; 2 monte-balles de 30 et 50'; 3 séchoirs à foin avec moteur 5 h.p.; melonneuse John Deere 100; fourche à melons 100 sur pneus; fourragère John Deere 34 avec nez à maïs 1 rang; hachoir (chopper) J.D. 16A; 2 bonnes boîtes à ensilage John Deere 216, de 16' à 3 batteurs sur voiture J.D. à 4 roues sur pneus 11-L-15; souffleur à ensilage J.D. 65; 2 débouleurs de silo avec moteur dont un Patz de 20' et un Butler de 16"; citerne à purin Côté 1 500 gallons sur remorque tandem; 2 épandeurs à fumier J.D. 40 sur prise de force; masse hydraulique à piquets att. 3 pts; creuse-fossé (ben bucket) pour adapter à un chargeur frontal; arroseuse J.D. 25A sur pneus; épandeur à engrais chimique Bog Ball; fourche à fumier att. 3 pts; 2 semeuses dont une Cockshutt 11 disques et l'autre 13 disques; cage de rétention Wadler 103; abreuvoir chauffant en polythène; nettoyeur d'étable Idéale 285' chaîne (droit) (3 ans d'usage) avec moteur et transmission avec 65' de montée pivotante; 50 bols à eau Houle, neufs et usagés; et quelques autres articles trop long à énumérer.
CAUSE DE L'ENCAN:
Abandon de l'élevage d'animaux de boucherie
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser au propriétaire: (819) 535-2262 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ATTENTION! ATTENTION!
CULTIVATEURS
Si vous désirez vendre votre ferme au complet ou votre troupeau et roulant ou vendre par encan. Contactez-moi. Il me ferait plaisir de vous rencontrer. Estimation gratuite.

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
175 Route 132 ouest
ISLE VERTE
Résidence: (418) 898-2576
Cell.: (418) 725-9595
Bureau: (819) 858-2953. JNO

ENCAN
Pour
VICTOR DUPONT
À la sortie 196 de l'autoroute Jean-Lesage
3183 Rang St-Joseph
Route 259
STE-PERPÉTUE, cté Nicolet
Mardi le 26 mai à 13 h 00
SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU LAITIER DE: 23 têtes d'animaux Holstein de choix incluant 10 pur sang enregistrées avec papiers et 1 N.I.P. provenant d'insémination artificielle.
Ce troupeau comprend 19 jeunes vaches de qualité, 8 pur sang et une N.I.P., 7 à leur 1ère lactation, 3 à leur 2e veau, 9 fraîches vêlées ou dues sous peu, 3 dues à l'automne, les autres en tout temps de l'année; 4 belles taures en gestation dont 2 pur sang, une due en septembre, 3 en octobre.
Ce jeune troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de 7 097 k.g. 3.55% gras, 3.11% prot. et un décompte cellulaire exceptionnellement bas.
2 Jeunes juments de selle Torobred, 2½ et 3½ ans, selle western.
MACHINERIE: tracteur David Brown 990 diesel avec servodirection, barrage de roues et sorties d'huile; monte-charge (lift à palettes) de 14', att. 3 pts; 2 pneus de tracteur 18.4 x 30 pour roues doubles; charrue Overum Sweeden à 3 raies att. 3 pts; vibroculteur 10' att. 3 pts; semeuse Inter 15 disques sur pneus; faucheuse-conditionneuse N.H. 489, en très bonne condition; moulin à faucher N.H. 7' à courroie, att. 3 pts; faneur à foin Fahr 4 toupies; râteau de côté N.H. 56; bonne presse à foin N.H. 310 avec lance-balles 70, en très bonne condition, et une M.F. 10; voiture à 4 roues avec plate-forme de 16'; génératrice Winco 20 000 watts sur remorque; boîte à grain en métal sur voiture à 4 roues de 16" chariot à ensilage Rovibec 72 minots avec moteur 7 h.p.; 20' d'ensilage de maïs d'un silo de 16'; 2 tondeuses à animaux Sunbeam et quelques autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac Zero 500 gallons avec lavage automatique; lactoduc Surge, tuyauterie en acier inoxydable 2" ligne à air, installation pour 39 vaches, compresseur Alamo 75T avec moteur 5 h.p. et 4 unités de traite; 3 chaudières de trayeuse De Laval dont 2 de 55 lb; et 3 balances de contrôle Surge True Test.
CAUSE DE L'ENCAN:
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser au propriétaire: (819) 336-6241 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
BENOIT VERVILLE
135, rang 11
ARTHABASKA, QC
Mardi, le 2 juin 1992 à midi
SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE: 86 têtes d'animaux Holstein. Ce Troupeau comprend 47 bonnes vaches, 19 fraîches vêlées ou dues sou peu, 28 devant mettre bas cet automne entre septembre et décembre, 19 bonnes taures gestantes et devant mettre bas entre août et décembre; 15 taures "ouvertes" 3 génisses d'élevage âgées entre 8 et 12 mois; et 2 taureaux dont un jeune né le 24 septembre 91; Montfrech Johnny Strarbuck, mère Montfrech Pan Tab et l'autre âgé de 2 ½ ans.
* Ce troupeau est de bon type laitier. Un bon cheval d'ouvrage pesant 1 700 lb très bien dompté, avec attelage.
MACHINERIE: tracteur Inter no 624 diesel avec cabine Sims et sorties d'huile; charrue Ford no 101 à 3 raies avec roues de profondeur, att. 3 pts; herse à ressorts 2 sections; bonne fourragère N.H. 718, 12 couteaux avec chute électrique; rammasseur N.H. 770W COMME NEUF et un nez à maïs 1 rg; chopper (hachoir) N.H. 38 avec chute hydraulique et électrique NEUF; 2 bonnes boîtes à ensilage Inter no 110 à 3 batteurs dont un sur voiture Normand 6 roues tandem sur pneus 11-L-15; voiture Nutrivache Lemay de 24' trémis sur voiture 6 roues tandem et tout en métal; souffleur à ensilage Inter no 56; ensileur Paper à table; silo Coop 18 x 60 en dalles de béton; débouleur SiloMatic, moteur 5 h.p.; râtelier à foin de 24' tout en bois avec toiture et boîte à minéral; remorque à bascule sur pneus de 20 pces; 2 voitures à 4 roues sur pneus dont une avec plate-forme et attachement pour tracteur et l'autre pou chevaux; épandeur à fumier New Idea 200 minots sur prise de force; râteau de côté J.D. no 670 à dents triples - COMME NEUF; 2 paires de sleigh dont une double avec plate-forme et l'autre pour ramasser la sève; 2 pneus de tracteur 18.4 x 34; tableau de régie Coop; et quelques autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE & ENSILAGE: réservoir en vrac Zero 500 gallons avec lavage automatique; lactoduc Surge avec tuyaurerie en acier inoxydable 1 ½", ligne à air 2" cruche de réception 2" installation pour 52 vaches; gros compresseur Surge Alamo 2300 avec moteur 8 h.p.; récupérateur d'huile et réserve d'air (vendu séparément); chaudière de trayeuse Surge; 2 balances de contrôle Surge True-Test; tableau de régie Coop; 2 portes d'ensilage de foin dans un silo de 18 pds.
CAUSE DE L'ENCAN: abandon de l'industrie laitière
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser au propriétaire: tél.: (819) 357-2653 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
FERME LAFOUQUETTE
Propriété de la communauté des Filles de la Charité du S.C.J.
420 chemin Beauvoir
STOKE, Cté Richmond
Mercredi, le 27 mai 1992
À 11 h 00 heures "PRECISES"
TOUT SERA VENDU dont un très bon troupeau de 78 têtes d'animaux incluant 66 Holstein et 12 Ayrshire provenant d'insémination artificielle.
Ce troupeau comprend 34 bonnes vaches, 31 Holstein, 3 Ayrshire, 10 fraîches vêlées ou dues sous peu, les autres en tout temps de l'année; 10 taures en gestation, 6 Ayrshire et 4 Holstein, une due sous peu, les autres pour l'automne; 17 belles taures non-saillies, 15 Holstein et 2 Ayrshire; 10 génisses d'élevage Holstein dont 4 âgées de 6 mois et 6 de moins de 4 mois; 7 bouvillons de 1½ an, 5 Holstein et 2 croisés Limousin.
MACHINERIE: tracteur Inter Hydro #84 diesel avec servodirection, barrage de roues, sorties d'huile, en très bonne condition; poulie à tracteur Inter; paire de chaînes à anneaux; camion Ford F-150, moteur V-6, transmission automatique, cabine en fibre de verre, modèle 1983, en bonne condition; pneus de tracteur 16.9 x 34, neufs; charrue A.C., 3 raies de 14" att. 3 pts; herse à disques 34 disques, att. 3 pts; vibroculteur Ber Vac 11' avec planche de nivellement et, rouloau att. 3 pts; épandeur d'engrais chimique Vicon att. 3 pts; niveleuse Seed Easy, rouleau de fer; arroseuse 45 gals, att. 3 pts; faucheuse à disques rotatifs Vicon 7', att. 3 pts; faneur à foin PZ-Fanex 500 à 4 toupies de 17'; 2 râteaux de côté N.H. dont 1 #258, comme neuf et 1 #55; bonne presse à foin M.F. 224 avec lance-balles M.F. 212; 3 voitures avec plate-forme et panier pour recevoir les balles dont 1 à 6 roues tandem sur pneus 11-L-15, 8 x 22 et 2 à 4 roues 8 x 20; 2 remorques à 2 roues dont 1 à bascule avec cylindre; monte-balles Smalley vertical 30'; convoyeur au plafond de la grange 90' avec déviateur et moteur; séchoir à foin N.H., moteur 5 h.p.; génératrice Victoria 18 000 watts sur remorque; épandeur à fumier Kasten 220 minots avec porte hydraulique; tarière à piquets McMillen 8" att. 3 pts; pelle à fossets att. 3 pts; ensileur Dion, modèle à table; benne à moulée Côté 8 tonnes, vis et moteur; plumeuse à poulet Ashley; chaudron de fonte avec poêle au propane; scie à ruban électrique; 12 sections de cage à pondeuse de 30' avec abreuvoir et mangeoire; piquets de cèdre; tondeuse à animaux Aesculap; lève-vache; soudeuse Lincoln 225; et quelques articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE pour pasteurisation: réservoir en vrac De Laval, 400 gallons; réfrigérateur à lait pour bidon; compresseur de trayeuse De Laval; 6 chaudières De Laval; pasteurisateur 850 lb avec chaudière Volcano de 80 lb de pression; centrifuge; 50 bidons à lait dont 10 de 8 gals et 40 de 1 à 5 gals.

CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations, s'adresser au gérant M. Clément Lachance, tél: (819) 346-6498 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ANIMAUX A VENDRE

Ketchum.
ACCESSOIRES D'ÉLEVAGE

Nous serons présent aux expositions suivantes:
1° St-Pierre-les-Becquets
du 27 au 31 mai 1992
M. Luc Noiseux (distributeur KETCHUM)
2° Sorel
du 2 au 7 juin 1992
M. Luc Noiseux (distributeur KETCHUM)
3° Chicoutimi
du 9 au 14 juin 1992
La roulotte bleue KETCHUM sera sur place.
Lorsque la roulotte bleue KETCHUM n'est pas sur place, veuillez vous adresser à M. Luc Noiseux, distributeur autorisé des produits par expositions KETCHUM sur le site des expositions.
Pour plus d'information:
KETCHUM, accessoires d'élevage
142, Martineau
St-Hyacinthe, QC J2S 8B1
1-800-665-8389
Heures d'ouvertures:
Lundi: 9 h 00 à 21 h 00
Mardi au vendredi: 9 h 00 à 17 h 00

MACHINES - OUTILLAGE

Dompeur pour boîte à légumes
Convoyeur à légumes qui alimente la laveuse. Convoyeur à légume pour la sélection. Semoir à légumes Planet Junior 4 rangs. Crible pour betteraves de table, grosseur #1, 2, 3, 4. Empocheur à légumes avec 2 ponts et qui peut servir pour terre noire. 3 remorques à un essieu pour légumes. Herse 24 roulettes, 3 points.
Pour informations:
(514) 435-4666

DONNEZ DÈS AUJOURD'HUI!
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC
AUGMENTEZ VOS CHANCES DE LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1
Juste un p'tit coup d'
440 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H2Z 1V7
Tél.: (514) 871-1551 ou 1-800-361-7650 (Siège social)
Téléc.: (514) 871-1464

MALGRÉ LES AVIS DE FERMETURE DU MENVIQ

On autorise l'angrandissement du site d'enfouissement de Ste-Anne-de-la-Rochelle

Jean-Charles Gagné

Le Syndicat des Quatre Cantons n'a pas réussi à convaincre le Tribunal d'appel de renverser la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec autorisant l'agrandissement du site d'enfouissement F.M. Bessette Inc., situé à Sainte-Anne-de-la-Rochelle. A cause des coûts qui s'y rattachent, il est peu probable que ce Syndicat se présente devant la Cour du Québec pour tenter de faire invalider la décision rendue par le Tribunal d'appel, le 5 mai dernier. Cette défaite ne semble toutefois pas avoir démoralisé les opposants à l'agrandissement du site. Forte d'informations accablantes, «l'Association vouée à la défense de l'environnement de la Haute-Yamaska, du Val St-François et des territoires limitrophes» (AVE) revenait à la charge dès le 9 mai et exigeait du ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, la fermeture et la décontamination du site.

Motifs de la décision du Tribunal

Les craintes soulevées par le Syndicat des Quatre Cantons (contamination des eaux, circulation de camions, prolifération de goélands, découragement de la pratique de l'agriculture) n'ont donc pas convaincu le tribunal présidé par Me Louis-A. Cormier. «Il est tout à fait clair que les activités agricoles de cette région doivent être protégées. Toutefois, compte tenu du faible potentiel des sols du site visé, de sa localisation dans un secteur boisé qui l'isole des exploitations agricoles du milieu, le Tribunal d'appel constate que l'agrandissement du site d'enfouissement de déchets qui existe sur les lieux depuis 1958 et son exploitation conformément aux normes applicables à ce type d'activité n'entraînera pas de contraintes aux activités ou au territoire agricole environnant» font remarquer les trois membres du Tribunal. Ils ajoutent que l'aménagement du territoire, la localisation des industries, des entreprises et des sites d'enfouissement sont d'abord des responsabilités de corporation municipale.

Autre avenue possible ?

En plus de la Cour du Québec, il semble qu'une autre avenue demeure possible pour le Syndicat qui pourrait invoquer la découverte de faits nouveaux pour demander à la Commission de reconsidérer la décision rendue le 5 novembre dernier. Le Regroupement des citoyens opposés à l'agrandissement du lieu d'enfouissement F.M. Bessette inc., membre de l'AVE, a en effet obtenu copie, grâce à l'intervention du ministre de l'Environnement du Québec, M. Pierre Paradis, dit-on, de documents d'archives fort instructifs. On y retrouve deux demandes de fermeture du site adressées à M. Fernand Bessette, en janvier 1974 et en août 1977, par des fonctionnaires du ministère de l'Environnement. «L'étude hydrogéologique a révélé hors de tout doute que votre lieu d'enfouissement sanitaire est une source de contamination de la nappe d'eau souterraine et que cette contamination s'accentuera à long terme. Il est donc nécessaire d'y mettre fin. Vous devez donc fermer votre lieu d'enfouissement des déchets d'ici le 20 février 1974» soutenait alors M. Gilles Jolicoeur, directeur des Services de protection de l'environnement. L'étude réalisée en 1973 révélait que le dépotoir était situé dans une zone de réalimentation de la nappe phréatique, celle-ci se trouvant très proche de la surface du sol et étant contaminée par des pollutants bactériologiques et chimiques. On estime qu'environ 500 000 tonnes de déchets ont été enfouis sur ce site entre 1958 et 1991 sans véritable mesure de protection de la nappe d'eau souterraine.

On se souviendra que les décisions de la Commission et du Tribunal d'appel se basaient, entre autres éléments, sur «les expertises hydrogéologiques qui concluent à l'absence de danger de contamination de la nappe phréatique et des puits environnants. L'exploitation d'un site sans aucune mesure de sécurité et sans traitement des eaux depuis 1958 sur les lieux nous semble confirmer les conclusions des experts sur ce point.» Par ailleurs, la Commission avait pris soin de préciser que son autorisation d'utiliser à des fins autres qu'agricoles des lots pour agrandir ce site d'enfouissement deviendrait «immédiatement caduque et de nul effet» si l'une ou l'autre des neuf conditions qui s'y rattachent n'était pas respectée. Précisons que l'une de ces conditions veut que le bénéficiaire de cette autorisation respecte tout règlement, loi, directive, norme ou ordonnance des autorités fédérales, provinciales ou municipales et plus particulièrement du ministère de l'Environnement. ■

NOUVEAU! AGRI-CHAMPS
Logiciel de gestion des champs

Suivi des champs et des cultures.
Recommandations tenant compte des fertilisants organiques.
Synthèse économique.
Il nous fera plaisir de vous renseigner, téléphonez-nous.
1 - 8 0 0 - 4 6 3 - 7 2 8 3
AGRI-GESTION LAVAL

AGL AGRI-GESTION LAVAL
Département d'Économie rurale
FSAA, Université Laval
Québec, QC G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3272
UNIVERSITÉ LAVAL

BLONDE D'AQUITAINE

Vente à la station d'épreuves de Beaumont, le 18 avril 1992, un taureau Blonde d'Aquitaine s'est vendu 5 500 $ avec un indice gain de 121, donc le plus haut prix inter-race dans la station.
Meilleure moyenne soit 2 650 $.

Nos remerciements aux acheteurs qui ont participé.

Monique L. Manseau
secrétaire
801, 8e Rang
Durham-Sud, QC J0H 2C0
Tél. (819) 394-2243

Régie des marchés agricoles du Québec

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DU QUÉBEC
agissant en vertu de la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés (L.R.Q., c. P-30)

Dossier: 538-01-01

REQUÉRANTE: **FROMAGERIE CAYER INC.**
500, rue Saint-Isidore
Case postale 1090
Saint-Raymond (Québec)
G0A 4G0

OBJET: Demande de modification de son permis d'exploitation numéro 1644 pour y ajouter la fabrication de laban rayer; laban ayran et d'un fromage affiné demi-ferme dans ses installations de Saint-Raymond.

AVIS D'AUDIENCE

Veuillez prendre note que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec entendra les personnes intéressées par la requête ci-haut mentionnée aux date, heure et lieu ci-après:

DATE: 2 juin 1992

HEURE: 14 h 30

LIEU: Commission des courses de chevaux
5400, boulevard des Galeries (2e étage)
Québec

MONTRÉAL, ce 11 mai 1992

Danièle Gagnon

DANIÈLE GAGNON, secrétaire

AEROXON GÉANT
Pour bâtiments de ferme

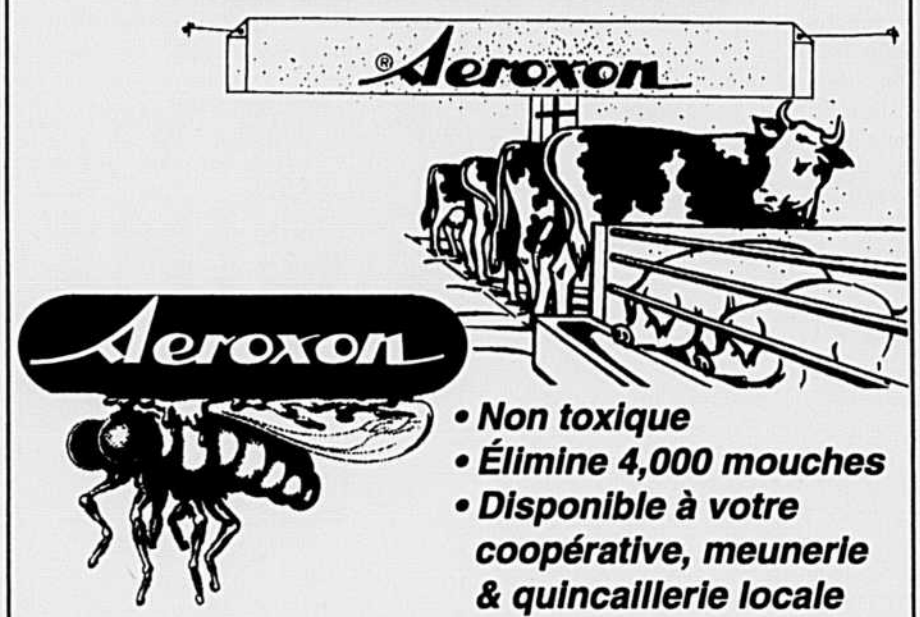

• Non toxique
• Élimine 4,000 mouches
• Disponible à votre coopérative, meunerie & quincaillerie locale

Aerokure INTERNATIONAL INC.
C.P. 22, SHERBROOKE (QUÉBEC) CANADA J1H 5H5

FORÊT PRIVÉE

Une cotisation pour tous les propriétaires

Victor Larivière

La situation financière difficile qui affecte plusieurs syndicats et offices de producteurs de bois à travers le Québec force ceux-ci à reviser leur mode de financement et leur taux d'affiliation à la Fédération des producteurs de bois. Lors des assemblées régionales qui se déroulaient le mois dernier, huit syndicats ont en effet remis en question le prélevé basé uniquement sur les volumes de bois mis en marché.

Ces régions se disent favorables à une cotisation obligatoire pour tous les propriétaires de boisé, ce qui viendrait alléger le fardeau de ceux qui vendent leur bois et qui sont de moins en moins nombreux à le faire à cause de la crise actuelle dans la pâte et le sciage. Cette approche se compare avec ce qui se fait déjà dans le syndicalisme agricole où tous les producteurs versent une cotisation annuelle et, là où il y a plan conjoint, une contribution basée sur le volume de production.

Certains se posent cependant la question à savoir comment se fera la répartition de cette cotisation entre l'UPA et la Fédération des producteurs de bois dans les cas de ceux qui sont à la fois agriculteurs et propriétaires de boisé.

Pour tous les autres, cols bleus, cols blancs et retraités, la formule de la cotisation obligatoire apparaît la plus juste puisqu'elle permet de répartir sur l'ensemble des propriétaires, même ceux qui ne vendent pas de bois, les coûts des services offerts par les syndicats et offices de producteurs de bois. Reste à trouver la façon qui conviendra le mieux pour aller chercher cette cotisation.

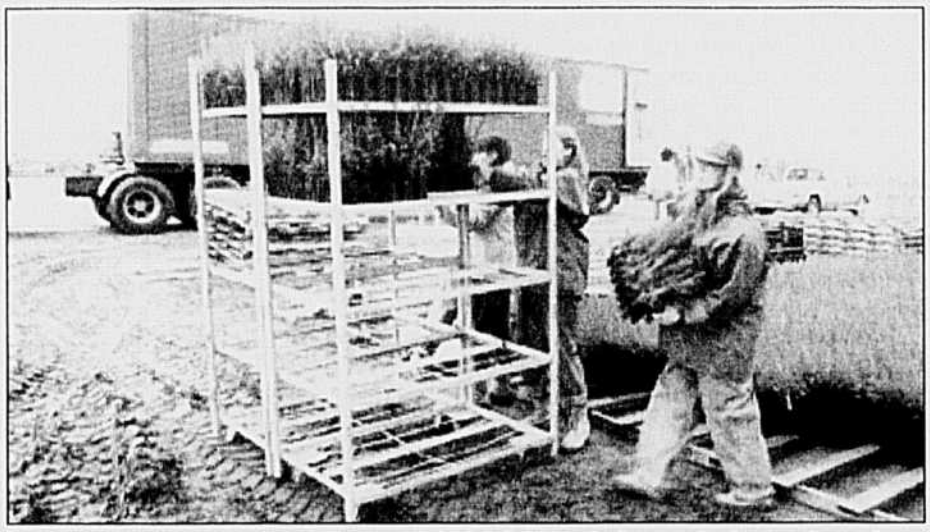

Depuis quelques semaines, ils sont 7 000 à 8 000 reboiseurs à planter des arbres un peu partout dans les régions forestières du Québec. Sur les terres abandonnées et dans les boisés privés, on mettra en terre quelque 50 millions de jeunes arbres cette année, à commencer par les plants à racines nues et ensuite avec les plants en récipients comme ici.

L'exclusivité dans le sciage

Avec l'arrivée des copeaux qui alimentent de plus en plus les usines de pâtes et papiers, les producteurs de bois sont conscients que la fin de la «pitoune» de quatre pieds, c'est pour bientôt. S'ils veulent continuer à contrôler leur mise en marché, cinq régions (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Mauricie, Québec et Nicolet) décidaient en assemblée de s'orienter vers l'exclusivité dans la vente du bois de sciage. La Mauricie est même allée un peu plus loin en demandant l'exclusivité à la Régie des marchés agricoles pour tout le bois de ses membres, peu importe la destination. Déjà deux syndicats exercent un contrôle sur le sciage , soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour sa part, le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie envisage de mettre en place sa propre scierie, une étude devrait être faite là-dessus. On sait que chaque syndicat doit procéder individuellement dans ses demandes d'exclusivité et cela parce que chaque plan conjoint couvre un territoire bien précis.

Un redécoupage des régions en fonction des marchés

Des syndicats seraient favorables à une modification des limites des plans conjoints et souhaiteraient qu'il y ait des discussions là-dessus. En Beauce, on est même favorable à l'idée d'un seul plan conjoint dans le bois pour tout le Québec. En Mauricie, l'assemblée annuelle a abordé la question et des producteurs voudraient qu'on entame des pourparlers avec les syndicats de Nicolet, de Montréal et de Québec.

Evidemment, il s'agit ici d'un sujet fort délicat, chaque syndicat est jaloux de ses prérogatives et de son territoire. Quand on parle de redécoupage de plans conjoints, certains, sans le dire trop fort, pensent pouvoir englober le territoire du voisin et non pas se faire englober. Des administrateurs sont même prêts à discuter des limites de plans conjoints en fonction des usines. Par exemple, le centre du Québec pourrait n'avoir qu'un seul plan conjoint, la même chose pour la région de l'Outaouais et celle de l'Est du Québec. Ces discussions n'en sont encore qu'à l'étape embryonnaire. Certains pensent cependant qu'il faudra s'engager davantage dans cette voie pour maintenir des services viables, assurer une mise en marché pour l'ensemble du bois de la forêt privée et cela à des coûts abordables.

Taxes foncières à la hausse

Quatre assemblées de syndicat se sont prononcées sur la fiscalité foncière après avoir constaté que les comptes de taxes pour les boisés privés avaient augmenté de deux, trois ou quatre fois par rapport à l'an dernier. On dénonce cette approche des municipalités, approche qui risque de décourager ceux qui veulent faire de l'aménagement forestier. On y voit même un incitatif à faire des coupes abusives. On considère que l'évaluation du bois sur pied n'est pas équitable pour tout le monde lorsqu'elle accorde la même valeur aux essences feuillues et résineuses. On sait que dans plusieurs régions il n'y a presque pas de marché pour le feuillu.

Partenariat avec l'industrie

Cinq assemblées se sont prononcées en faveur du développement d'un modèle de partenariat avec l'industrie forestière. Il fut aussi question d'un fonds forestier régional qui comprendrait, en plus des syndicats et des papetières comme maintenant, tous ceux qui profitent de la ressource forestière (travailleurs d'usines, pêcheurs, chasseurs, villégiateurs, etc.). On attend beaucoup de retombées de la réforme des Conseils régionaux (Réforme Picotte) et on espère dans plusieurs régions que la forêt devienne l'axe principal de développement. Cinq régions ont aussi confié à leur syndicat ou office un mandat pour développer de nouvelles technologies.

L'Ouest du Québec s'organise

Le Syndicat de Labelle, qui a connu tout un remue-ménage depuis un an, se donnait en assemblée un nouveau règlement de contingent en vue d'aller chercher l'exclusivité en 1993. Un nouveau président, Lucien Gratton, succède aux deux présidents qui l'ont précédé depuis l'été 91.

Par ailleurs, le Syndicat de Montréal a procédé à une restructuration complète de sa mise en marché avec l'exclusivité de la vente de bois et l'élimination de ses agents. Les producteurs ont aussi voté un règlement de péréquation du transport qui aboutira à un prix unique pour l'ensemble du territoire.

Lise Grondin-Marois, première femme à la tête d'un Office

Elle est productrice agricole avec 60 vaches à boeuf, elle possède 350 acres de boisés à Gracefield dans la Gatineau, elle sait manier une scie à chaîne, mais ce qui distingue surtout Lise Grondin-Marois c'est qu'elle est la première femme au Québec à occuper le poste de présidente d'un office de producteurs de bois. Professeure à temps partiel, active à l'UPA de sa région et au Syndicat des agricultrices, elle est administratrice à l'Office des producteurs de bois de Gatineau depuis septembre 1990 et vice-présidente depuis 1991. Même si l'organisme qu'elle préside n'est plus affilié à la Fédération (comme ceux de Pontiac et d'Outaouais-Laurentides), elle se dit d'accord avec ce qui s'y fait. L'Office de Gatineau ne représente que 1 600 producteurs de bois (le plus petit au Québec) et, avec seulement 500 propriétaires qui vendent du bois à chaque année, il n'avait plus les moyens de payer sa quote-part à la Fédération. La nouvelle présidente est d'accord avec une cotisation obligatoire pour tous, ce qui permettrait à l'Office de se réaffilier.

Cinq changements à la présidence

L'année 1992 aura amené cinq changements à la présidence des syndicats et offices de producteurs de bois, soit un président sur trois. En plus des deux personnes mentionnées plus haut, il faut ajouter Lionel Beaulieu du Bas-Saint-Laurent qui remplace Jean-Maurice Lechasseur. Albéric Babin de la Gaspésie, qui fut plusieurs années président de la Fédération régionale de l'UPA, succède à Victor Laviolette. Finalement, Gérald Beaupré occupera le poste de président du Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue en remplacement de Gérald Brunette. ■

T. Lauzon n'aura pas plus de poulets

L'acheteur de volailles vivantes, T. Lauzon, ne pourra obtenir davantage de poulets dans le cadre de la présente convention de mise en marché du poulet. Dans une décision rendue récemment, la Régie des marchés agricoles rejetait les demandes de T. Lauzon à cet effet.

T. Lauzon demandait qu'on lui accorde un volume annuel de plus de 20 millions de kilos de poulet dans l'immédiat en vue de diversifier et de développer son marché. M. Lauzon affirme qu'il ne peut s'orienter vers la mise en marché de nouveaux produits puisqu'il ne possède pas les volumes suffisants et que, d'autre part, ses compétiteurs ne lui offrent pas du poulet à des prix raisonnables. Pour l'entreprise T. Lauzon, une nouvelle répartition des volumes serait rendue nécessaire afin de rééquilibrer les rapports de force au sein de cette industrie.

La Régie n'a pas été convaincue par ces arguments. Elle signale d'autre part, dans sa décision, que de toutes façons toutes les entreprises compétitrices voudraient obtenir des volumes additionnels pour mieux rentabiliser leurs opérations. D'autres entreprises, comme les coopératives Dorchester et St-Damase ont investi dans la surtransformation au cours des dernières années avec les volumes qui leur étaient assignés. Il ne serait donc pas équitable, conclut la Régie, de leur enlever maintenant des volumes d'approvisionnement pour les transférer à T. Lauzon.

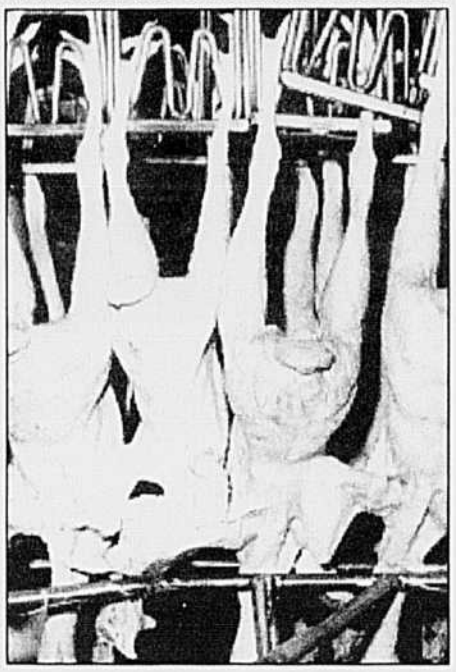

La Régie n'a pas non plus endossé les arguments de T. Lauzon à l'effet que la répartition actuelle des volumes d'approvisionnement était contraire à l'intérêt des consommateurs. La Régie rétorque qu'elle n'a aucune preuve que la majorité des consommateurs serait mieux servie par une entreprise plutôt que par une autre.

L'Association des abattoirs avicoles s'était opposée entièrement aux demandes de T. Lauzon. Quant à la Fédération des producteurs de poulets, elle avait déclaré au début des audiences s'en remettre à la décision de la Régie. En effet, T. Lauzon, contrairement à sa demande initiale, ne demandait plus qu'une allocation supplémentaire de poulets soit émise, mais que la répartition entre acheteurs soit modifiée en sa faveur. ■

I.P.

AGROMÉTÉO

Agrométéo contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra en choisissant la station météorologique représentative de son territoire obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans et ce pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi jusqu'au 1er novembre 1992 ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), la Direction des réseaux atmosphériques (Environnement Québec) et le Réseau d'avertissements phytosanitaires (Service de phytotechnie de Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Au début de la semaine, le temps a été chaud et le mercure a atteint de 25 à 30 degrés Celcius selon les regions. Suite au passage d'un front froid jeudi, un refroidissement marqué des températures s'est produit et du gel au sol a été rapporté dans toutes les régions vendredi matin.

Les précipitations d'une facon générale se sont concentrées dans la journée de mercredi et ont été faibles sauf en Abitibi ou elles furent plus abondantes.

Les degrés-jours de croissance indiquent jusqu'à maintenant un retard de quelques jours sur la moyenne saisonnière. Par contre, dans la region de Rimouski, les degrés-jours de croissance sont légèrement au-dessus de celle-ci.

DONNÉES NORMALES MOIS DE JUIN
(MOYENNES DE 10 ANNÉES)

Région #	Stations météorologiques ◯ : localisation sur carte	Température moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités thermique maïs (effectives)
1	Amqui ②	14.8	92	294	493
	La Pocatière ⑤	16.0	83	329	542
2	Baie St-Paul ⑥	15.6	98	317	526
	Montmagny ⑦	16.2	93	335	552
3	St-Ludger ⑪	15.7	100	322	540
	St-Prosper ⑫	15.1	101	303	510
4	Nicolet ⑬	17.8	85	384	629
5	Richmond ⑯	16.8	97	354	584
	Lennoxville ⑰	17.0	96	360	589
6	St-Hyacinthe ⑱	18.4	87	401	656
7	Ste-Martine ㉑	18.1	85	394	641
8	Angers ㉔	17.1	87	364	596
	Sheenboro ㉕	17.1	86	363	589
	Maniwaki ㉖	15.8	95	324	536
9	Ville-Marie ㉗	14.8	76	296	501
	La Sarre ㉘	14.0	94	271	462
10	L'Assomption ㉛	17.6	97	378	621
	Ste-Béatrix ㉝	16.6	121	348	574
11	Louiseville ㉞	17.1	91	362	598
	St-Narcisse ㉟	16.4	102	342	565
12	Normandin ㊱	14.7	88	291	487
	Péribonka ㊲	14.8	87	295	497
	St-Ambroise ㊳	15.5	97	316	523

M=manquant Compilation: Environnement Canada

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES HEBDOMADAIRES ET CUMULATIVES PAR RÉGION AGRICOLE
RELEVÉ POUR LA PÉRIODE DU 10 AU 16 MAI 1992

Région #	Stations météorologiques ◯ : localisation sur carte	Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipit. totale (mm)	Jours de precipit. (0.2 mm et +)	Données cumulatives: Degrés-jours de croissance (5°C et +) depuis 1er avril	Degrés-jours de croissance (5°C et +) écart de la normale	Unités thermiques maïs effectives: Cumul	Unités thermiques maïs effectives: Écart à la normale
1	Caplan ①	10.0	1.4	24	-2	17	2	64	9	0	0
	Amqui ②	10.5	1.9	28	-4	10	2	58	7	0	0
	Mont-Joli ③	11.1	3.3	28	-2	8	1	69	23	0	0
	St-Clément ④	10.7	1.7	28	-4	0	0	65	6	0	0
	La Pocatière ⑤	12.5	2.4	30	-1	10	1	91	8	0	0
2	Baie St-Paul ⑥	11.5	1.6	28	-2	8	1	76	3	0	0
	Montmagny ⑦	13.2	3.0	30	-2	8	1	103	20	0	0
	Ste-Foy ⑧	12.9	1.8	29	0	3	1	110	9	0	0
	St-Flavien ⑩	13.2	2.0	28	-4	5	3	112	5	0	0
3	St-Ludger ⑪	12.1	1.1	27	-5	5	1	98	-8	0	0
	St-Prosper ⑫	12.1	1.6	28	-6	12	2	88	-7	0	0
4	Nicolet ⑬	13.9	.9	29	-2	5	1	135	-21	88	3
	Arthabaska ⑭	13.4	1.2	26	-2	2	1	122	-22	50	-15
	St-Guillaume ⑮	14.4	1.8	28	0	5	1	142	-15	56	-12
5	Richmond ⑯	14.3	2.4	28	-2	9	1	142	-2	28	-23
	Lennoxville ⑰	13.9	1.8	28	-2	11	1	140	-7	27	-24
6	St-Hyacinthe ⑱	15.6	2.1	28	3	9	3	174	-8	121	19
	Farnham ⑲	15.4	2.3	28	3	4	1	168	-7	86	7
	Sabrevois ⑳	15.7	2.7	28	2	9	1	174	2	88	10
7	Ste-Martine ㉑	15.4	2.1	30	2	0	0	175	-5	100	12
	St-Bernard ㉒	15.6	2.4	28	2	2	1	168	-14	123	23
	St-Anicet ㉓	15.6	2.6	29	3	3	4	177	-4	103	17
	St-Polycarpe ㊷	15.0	—	29	1	2	2	159	—	114	—
	Côteau-du-lac ㊶	14.7	2.2	29	3	4	2	152	-6	92	11
8	Angers ㉔	13.1	8	27	-1	4	1	128	-26	83	1
	Sheenboro ㉕	14.0	1.6	31	-3	6	1	134	-16	52	-15
	Maniwaki ㉖	12.4	1.4	29	-3	5	1	103	-11	27	-18
9	Ville-Marie ㉗	11.2	1.3	28	-5	17	3	80	-8	0	0
	La Sarre ㉘	10.1	.8	26	-7	22	4	66	-10	0	0
	Val d'Or ㉙	11.1	1.9	27	-4	24	3	81	7	0	0
10	St-Benoit ㉚	14.7	2.0	29	0	2	2	144	-14	59	-11
	L'Assomption ㉛	14.9	2.2	28	0	2	1	148	-12	100	15
	St-Jacques ㉜	14.4	1.4	27	-1	2	1	142	-20	95	9
	Ste-Béatrix ㉝	12.1	.4	27	-5	2	1	91	-31	29	-27
11	Louiseville ㉞	13.4	1.3	27	-2	5	2	121	-18	30	-27
	St-Narcisse ㉟	13.1	1.5	28	-3	4	1	116	-3	15	-25
12	Normandin ㊱	10.7	1.7	29	-6	16	1	56	-4	0	0
	Péribonka ㊲	10.2	1.2	25	-3	10	1	58	-3	0	0
	St-Ambroise ㊳	11.0	1.2	29	-6	9	3	57	-21	0	0
	Lac Ste-Croix ㊴	12.0	2.3	29	-3	8	1	77	3	0	0
	Alfred (Ont.) ㊵	14.6	—	28	1	3	1	166	—	93	—

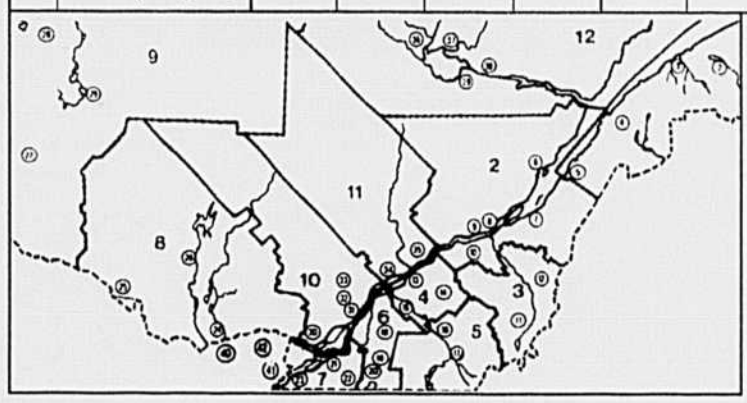

Termes et abréviations

- Temp: température ■ °C: degrés Celcius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83

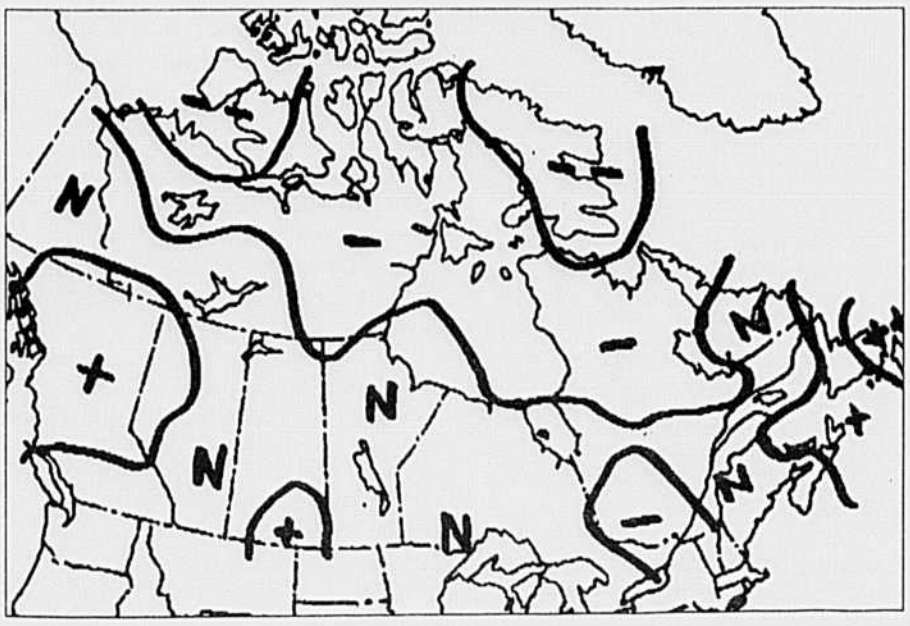

PRÉVISION DES ANOMALIES DE TEMPÉRATURE

Période de validité: du 19 mai au 2 juin 1992

++	très supérieure à la normale
+	Sup. à la normale
N	normale
-	inf. à la normale
--	très inférieure à la normale

Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours

Source: Environnement Canada

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

VOLAILLES VIVANTES

Semaine se terminant le 23 mai 1992

Prix aux producteurs au Québec

POULETS*	
Moins de 1,70 kg	1,14 $
1,71 à 1,85 kg	1,15 $
1,86 à 2,30 kg	1,14 $
2,31 à 3 kg	1,12 $
3 kg et plus	1,20 $
DINDONS*	
Grill femelle & mâle	1,335 $
Femelle	1,335 $
Mâle	1,36 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS	
1,60 à 1,77 kg	1,155 $
1,95 à 2,15 kg	1,14 $
2,5 à 2,94 kg	1,18 $

Semaine se terminant le 16 mai 1992

POULES (Ontario)	
Moins de 2,3 kg	28 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢
POULES (Québec)	
Moins de 2,3 kg	24 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢

** Prix fournis par la Fédération des producteurs de volailles du Québec.*

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulets à chair en vigueur à compter du 27 janvier 1992

(sur la base du poussin) 31,40 ¢

OEUFS

Prix des oeufs
Semaine 18 mai 1992

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,13 $
A-Gros	1,13 $
A-Moyens	1,07 $
A-Petits	0,63 $
A-Très petits	0,23 $
B	0,53 $
C	0,33 $

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC PÉRÉQUATION AU 30 AVRIL 1992

% des quotas de lait de consommation (kg de m.g.) payé en pool I	8,95 %
% des quotas de lait de consommation (kg de m.g.) utilisé en classe I	8,55 %
Prix pool I	54,53 $/hl
Prix pool II	43,88 $/hl
Prix pool de transport	1,851 $/hl

Prix de base par hectolitre de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,55 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes.

Une prime pour la concentration en protéine de 0,14 $ par dixième de kilogramme est versée pour une composition supérieure à 3,10 kilogrammes de protéine par hectolitre.
Source: Fédération des producteurs de lait du Québec.

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 22 octobre 1991

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 5,331 $/kg.

Sur le marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,57 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 3,34 $/kg. Aliments du bétail, — $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 2,64 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,59 $/kg. Animale 0,47 $/kg.

Prix du fromage cheddar à blanc de Belleville 5,535 $/kg, coloré 5,542 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxe non incluse) le 15 mai 1992.

		($/1 000 p.m.p.)
2 x 4 po L/A (vert)	construction/standard:	260 $
	utilité:	215 $
2 x 4 x 8	colombage:	280 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros au détaillant dans la région de Montréal le 18 mai 1992

BETTERAVE: décolletée 8,25/25 lb, 9,00-9,70/12 × 2 lb.

CAROTTE: décolletée 10,25/24 × 2 lb ou 10 × 5 lb, jumbo 10,35/50 lb.

CÉLERI-RAVE: 13,35/20 lb.

CHOU: vert moyen 10,75-11,00/40 lb, large 11,00/50 lb; rouge 8,00-9,45/50 lb.

CONCOMBRE: large 9,65-9,90/dz, moyen 9,25-9,60, petit 8,25/dz.

CROSSE DE VIOLON: 20,35/10 lb.

ENDIVE FRANÇAISE: 7,35/5 lb.

GERME DE HARICOT: 10,85-11,40/30 lb.

LAITUE: de serre Boston 8,25-9,35/12; hydroponique 10,75-11,35/12; de serre en feuille 10,00-13,50/24.

OIGNON: jaune 12,65-14,40/24 × 2 lb ou 10 × 5 lb; moyen et large 12,10-14,75/50 lb; à bouillir 1,80/10 lb.

PANAIS: décolleté 9,50-11,20/12 × 1 lb.

RUTABAGA: lavé moyen 8,45-10,40/50 lb; large 4,45/50 lb.

TOMATE: hydroponique rouge 8,85-9,40/10 lb.

Source: Agriculture Canada

Négociation du prix de la pomme de transformation à jus, variété tardive:

Les membres du Comité de négociation du prix de la pomme de transformation ont décidé d'établir le prix de la pomme destinée au jus, à compter du 6 janvier 1992, à 0,10 $ la livre ou 200 $ la tonne courte ou 4,20 $ le boisseau de 42 livres FAB le producteur.

Prix des pommes de terre, en provenance du Québec, catégorie Canada n° 1 qtx/100 lb. Prix à la ferme payés aux producteurs Semaine du 11 au 15 mai 1992

	blanches	rouges
10 lb	0,80 à 0,85	—
20 lb	1,50 à 1,60	—
50 lb	3,75 à 4,25	—
50 lb grosses	4,50	—

Source: Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec

CHEVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 18 mai 1992

	Qté	$
Chèvres/boucs	68	30,00-142,00
Chevreaux	86	25,00-90,00

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 14 mai 1992

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	—	—	125,90 $
avoine	—	—	—
orge	—	—	113,05 $
maïs no 3 jaune	—	—	138,67 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	119,50 $	107,00 $
gru de blé	109,50 $	97,00 $
tourteau de soya 48 %	293,54 $	256,95 $
tourteau de canola 34 %	—	180,90 $
luzerne déshydratée	184,00 $	198,00 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
15 mai 92	99,30 $	119,50 $	89,70 $
14 mai 92	99,80 $	122,50 $	90,00 $
13 mai 92	102,00 $	120,50 $	90,70 $
12 mai 92	101,00 $	120,00 $	88,70 $
11 mai 92	101,00 $	116,50 $	88,00 $

***Note:** les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Source: Bureau des provendes, Agriculture Canada.

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe.
Maïs: 129,62 $ Orge: 119,30 $ Avoine: 126,00 $ Blé: 132,00 $

BOVINS

VEAUX D'EMBOUCHE

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	14 mai 1992	semaine précédente
Bouvillons 800-900	85,00-99,55	83,00-98,50
Bouvillons 500-600	92,00-114,00	92,00-114,00
Bouvillons 400-500	94,50-113,00	93,00-105,00
Taures 700-800	85,00-94,00	80,00-90,50
Taures 500-600	82,00-105,25	84,00-104,75
Taures 400-500	90,00-102,75	88,00-105,00

Source: Ag. Canada

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	14 mai 1992	Jeudi précédent	Année précédente
mai 92	79,90	79,35	89,00
août 92	76,02	76,12	86,60
sept. 92	75,17	75,27	85,80
oct. 92	74,72	75,05	85,75
nov. 92	74,80	75,10	85,65

Source: Chicago Mercantile Exchange

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Québec: Agence de vente ($/100 lb carcasse)

Prix des bouvillons et taures abattus

	Semaine 10 au 16 mai 92 Nb	Écart* de prix	Semaine précédente Nb	Écart* de prix
TOTAL	649	143,50-150,00	651	142,00-150,50
(prix moyen)		(148,70)		(148,54)
CHARGEMENTS COMPLETS UNIQUEMENT				
bouvillons A1-A2	559	147,50-150,00	427	148,00-150,50
(prix moyen)		(149,25)		(149,28)

Prix des bouvillons transigés

	Jeudi au lundi Nb	14 mai 18 mai 92 Écart* de prix
CHARGEMENTS COMPLETS UNIQUEMENT		
bouvillons A1-A2	260	149,00-151,25
(prix moyen)		(150,40)

Source: Fédération des producteurs de bovins du Québec
Dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165
** Transport aux frais de l'abattoir*

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario ($/100 lb carcasse)

	Vendredi 15 mai 92 Nb	Écart de prix*	Jeudi précédent Nb	Écart de prix*
Bouvillons A1, A2	N.D.	N.D.	128	150,00-153,00
Taures A1, A2	N.D.	N.D.	149	148,00-151,00

**** Transport au frais du producteur***
Source et dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	15 mai 92	semaine précédente
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb et +	N.D.	88,00-92,00

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165

Ventes directes aux abattoirs de l'Alberta ($/100 lb poids vif)

	Jeudi 14 mai 92 Nb	Prix moyen*	Jeudi précédent Nb	Prix moyen*
Bouvillons A1, A2	1 802	83,15	1 748	82,45
Taures A1, A2	765	80,60	185	80,87

**** Poids vif moins 4 % (freinte) et Transport au frais de l'abattoir***
Source: Ag. Canada

Marché d'Omaha (U.S.$/100 lb poids vif)

	Lundi 18 mai 92	Semaine précédente
Bouvillons de choix "US choice" 1 000-1 300 lb	N.D.	77,00-78,50
Taures de choix 900-1 100 lb	N.D.	76,50-77,50

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	14 mai 1992	Jeudi précédent	Année précédente
Juin 92	73,72	74,42	74,87
Août 92	70,57	71,60	72,37
Oct. 92	70,32	70,62	74,72
Déc. 92	70,02	70,02	75,27
Fév. 93	69,47	69,45	74,95

Source: Chicago Mercantile Exchange

Prix des abats — Est du Canada ($/bouvillon)

Semaine terminée le 9 mai 1992	Semaine précédente	Équivalent année précédente
113,33	113,13	101,99

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	11-12-13 mai 92	Semaine précédente
Choix et Bons	155,00-200,00	155,00-200,00
Moyens et communs	90,00-150,00	90,00-152,00

Source et dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165

VEAUX D'ABATTAGE

VEAUX LAITIERS

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	11-12-13 mai 92	Semaine précédente
Choix et Bons	—	—
Moyens et communs	68,00-90,00	65,00-83,00

Source et dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165

VEAUX DE LAIT LOURDS

Marché de la région de New York (É-U) (US $/lb carcasse)

	Lundi 18 mai	Lundi précédent
Veaux de lait lourds* (220-280 lb)	1,65-1,72	1,70-1,80

**** carcasse chaude avec peau livrée à l'abattoir***
Source et dif.: New York state department of Agriculture and markets Codaphone (518) 457-6672.

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine du 11 au 15 mai	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6,02	5,96	6,04

**** Carcasse froide sans peau***
Source et dif.: Ag. Canada (514) 289-9165

VEAUX DE GRAIN DU QUÉBEC

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 18 mai 92 Nb*	Prix carcasse**	Lundi précédent Nb*	Prix carcasse**
Poids vif estimé				
450-550 lb	182	122,50	254	118,25
551-600 lb	56	120,75	35	114,00

Cumulatif	Semaine 11 au 15 mai	Semaine précédente
Volume*	1 012	1 110
Prix moyen misé 450-550 lb**	122,00	122,00

**** volume total au Québec***
***** catégorie A2, centre du Québec et carcasse chaude avec peau***
Source: Fédération des producteurs de bovins du Québec
Dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine du 11 au 15 mai	Semaine précédente	Année précédente
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,01	4,01	5,00

**** Carcasse froide sans peau***
Source et dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165

VACHES DE RÉFORME

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 18 mai 92	Lundi précédent
Volume*	137	130
prix désossage 4**	122,50	116,25

Cumulatif	Semaine du 11 au 15 mai	Semaine précédente
Volume*	287	322
prix désossage 4**	119,00	115,00

**** volume total au Québec***
***** carcasse chaude, centre du Québec***
Source: Fédération des producteurs de bovins du Québec
Dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	11 mai 92	Semaine précédente
D1, D2	53,00-60,00	52,00-57,25
D3	43,75-55,00	42,00-53,00
Taureaux	61,00-69,00	59,00-69,00

Source et dif.: Ag. Canada, Montréal (514) 289-9165

Prix de gros à Montréal ($/kg) (Ventes des abattoirs aux grossistes)

Boeuf frais désossé	Semaine du 11 au 15 mai	Semaine précédente
85 % maigre	3,20	3,23
60-65 % maigre	2,17	2,17

Source: Ag. Canada

Marché américain (U.S.$)

	Semaine 8 mai 1992	Semaine précédente	Année précédente
Marchés vivants (U.S.$/100 lb poids vif)			
utility et commercial	51,32	55,57	51,32
canner et cutter	44,52	49,90	44,52
Marchés abattus (U.S.$/100 lb carcasse)			
utility boning	87,50	92,00-94,00	87,50
canner et cutter	92,50-94,00	101,00-102,00	92,50-94,00

Source: Cattle.Fax

REVUE DES MARCHÉS

PORCS

Semaine se terminant le 14 mai 1992

Prix de pool des porcs au Québec

(base indice 100)	Année dernière
N.D.	N.D.

Source: FPPQ

Nombre de porcs vendus et payés au Québec

N.D.	N.D.

Ventes hors Québec: N.D.

Source: FPPQ

Prix de pool des porcs en Ontario:

(base indice 100)	Année dernière
N.D.	N.D.

Source: OPPMB

Nombre de porcs vendus et payés en Ontario:

N.D.	N.D.

Source: OPPMB.

Prix de pool des porcs en Alberta:

(base indice 100)	Année dernière
N.D.	N.D.

Nombre de porcs vendus et payés en Alberta:

N.D.	N.D.

Source: FPPQ

Prix moyen des porcs sur six marchés américains:

	Année dernière
45,41 $ US/100 lb vivant	55,65 $

Nombre de porcs abattus aux États-Unis

1 712 000 têtes	1 576 000 têtes

Source: USDA
Compilation: Bureau des Provendes, Agriculture Canada

Porcelets québécois Région	Prix le plus élevé par porcelet* (poids moyen 30 lb)
Estrie	39,38 $
Beauce	42,08 $
Nicolet	42,38 $
Lanaudière	39,38 $
St-Hyacinthe	44,38 $
Québec	39,38 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.
** Porcelets issus de truies F1 n'incluent pas de prime pour le statut sanitaire ou pour le transport.*

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois évalués sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 11 mai 1992

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 450 $
Truies hybrides	contrôlées	à partir de 200 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100/kg de poids vif.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU MAPA CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	14 mai 1992	Jeudi précédent
juin 92	48,20	47,65	47,82	48,62
juil. 92	46,46	45,87	46,15	46,35
août 92	44,17	43,72	43,92	44,42
oct. 92	40,60	40,40	40,50	40,75
déc. 92	42,92	42,70	42,90	43,00

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe le 18 mai 1992

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
lait (30-40 lb vif)	*Les prix ne sont pas disponibles pour l'instant puisque les organismes régionaux responsables de fournir leurs prix à la FPAMQ ne l'ont pas encore fait*			
lait (40-50 lb vif)				
lait (50 lb et + vif)				
léger (30-50 lb vif)				
léger (50 lb et + vif)				
lourd				
brebis et béliers de réforme				

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 11 mai 1992

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	145	0,80-1,14	1,0432
Légers 50-80 lb	87	0,74-1,05	0,8923
Agneaux de lait	578	1,10-1,40 jusqu'à 1,56 $	1,1782

Source: Agr. Can. 931-6716

ACTUALITÉS DANS LES PRODUCTIONS

Quelques prévisions du D.A.A.

Le blé

Le Département américain de l'agriculture (D.A.A.) a estimé, le 11 mai, la production de blé d'hiver à 1.6 milliard de boisseaux. Aucune surprise sur le marché car cette donnée avait déjà été anticipée par celui-ci. La production totale de blé aux Etats-Unis devrait se situer à 2.268 milliards de boisseaux soit une augmentation de 14 p.cent sur l'an dernier, si les conditions climatiques en favorisent la croissance. En date du 10 mai, la condition de la récolte de blé d'hiver en pleine période d'épiaison nécessitait de la pluie. Depuis, certaines régions ont reçu de la pluie au cours de cette semaine et les prix du blé ont réagi en conséquence. Le D.A.A. prévoit des prix aux producteurs plus élevés d'environ 10 p.cent pour la prochaine année commerciale.

Concernant la présente année commerciale, le D.A.A. a ajusté à la baisse l'estimation des quantités destinées à l'exportation de 50 millions de boisseaux. Les exportations sont actuellement de 1.206 milliard de boisseaux et il reste trois semaines avant que la présente année commerciale se termine. Il se peut fort bien que l'estimé actuel de 1.250 milliard de boisseaux soit quelque peu sous-estimé. Les stocks de report de l'année 1991-92 sont estimés à 421 et 449 millions de boisseaux en 1992-93.

A l'échelle mondiale, la production de blé sera de l'ordre de 548 millions de tonnes et les stocks de report prévus seront à toute fin pratique au même niveau que l'année 1991-92 soit 129 millions de tonnes. Par contre, l'activité commerciale sur les marchés d'exportation sera plus faible soit environ 113 millions comparativement à 118 millions de tonnes. Cette baisse est principalement attribuable à des besoins moins élevés des états de la C.E.I. d'où on prévoit une récolte de blé supérieure de 12 millions de tonnes à l'an dernier. La guerre commerciale risque de s'amplifier si la récolte de blé en Europe est excellente.

TABLEAU SUR LES DISPONIBILITES DU MAÏS AUX ETATS-UNIS, PUBLIE LE 11 MAI 1992
(en millions de boisseaux et le prix en $ U.S. par boisseau)

	1992-93	1991-92	1990-91
OFFRE			
Stocks de début	1,121	1,521	1,334
Production	8,575	7,474	7,934
Importations	10	20	3
Total	9,706	9,016	9,282
DEMANDE			
Domestique	6,485	6,345	6,036
Exportations	1,550	1,550	1,725
Total	8,035	7,895	7,761
Stocks de report	1,671	1,121	1,521
$/boisseau à la ferme	1,90 - 2,30	2,30 - 2,50	2,28

Source: Département américain de l'agriculture (D.A.A.)

Le maïs

Aucune grande surprise dans le rapport sur les disponibilités du maïs en 1992-93. De façon habituelle, la production a été calculée près du niveau optimum soit à 8.575 milliards de boisseaux. Le niveau d'exportation et d'utilisation domestique supérieur à l'an passé. Les stocks de report de l'année 1992-93 atteindront 1.6 milliard de boisseaux soit une hausse de 49 p.cent à l'année 1991-92 prévus à 1.121 milliard de boisseaux. Ces données préliminaires démontrent que les prix aux producteurs devraient se situer entre 1,90 et 2,30 $ le boisseau comparativement à environ 2,40 $ le boisseau pour cette année. Définitivement une telle récolte, la deuxième en importance, aura un impact sur les prix du maïs. D'ici là les prix risquent d'être très volatils jusqu'à la période finale de pollinisation. Un prix en-deça de 2,20 $ sur décembre incitera certainement les producteurs à placer du maïs dans la réserve. Cette possibilité, si utilisée, retirera du maïs sur les marchés pour une période de neuf mois. Actuellement, décembre a fait son bas le 11 juillet 1991 à 2,36 1/2 $ le boisseau et son haut, le 10 mars 1992 à 2,75 3/4 $ le boisseau. Des températures de chaleur intense et l'absence de pluie pourrait projeter décembre à 3,00 $ du boissseau, c'est mon côté optimiste. Par contre, commencer à fermer des parties de récolte 1992 à compter de 2,65 $ serait plus prudent et réaliste, tout en laissant la base ouverte, si possible.

En terminant, sur notre marché local, le prix du maïs au comptant démontrait des signes de raffermissement au cours de la semaine. Je demeure confiant que les prix du maïs bougent à la hausse si Chicago se maintient pour les deux mois à venir près de son niveau actuel. L'écoulement du maïs de mars a été plus élevé que l'an passé ce qui continue à démontrer que les stocks sont de moins en moins élevés.

Les ensemencements de maïs aux Etats-Unis sont complétés à environ 85 p.cent en date du 17 mai. Chez nous, environ 65 à 70 p.cent des superficies de maïs sont ensemencées selon un sondage maison.

Armand Mousseau
B.Sc.A., M.B.A.
Agent d'information

RAPPORT SUR LES INVENTAIRES DE BOVINS EN ENGRAISSEMENT AUX ÉTATS-UNIS

La demande du boeuf et l'offre du veaux d'engraissement freinent le marché

Le dernier rapport sur les inventaires de bovins en engraissement aux États-Unis affichait une diminution de 10% du nombre de bovins en inventaires dans les parcs d'engraissement au 1er avril 1992 comparativement au premier avril 1991. Le nombre de bovins placés en engraissement au cours du mois de mars 92 à décliné de 12% comparativement à l'an dernier et le nombre de bovins mis en marché a augmenté de 1% en mars 1992 par rapport à l'an dernier.

Ce qui, à prime abord, aurait pu être interprêté comme un rapport plutôt favorable ne s'est pourtant pas traduit, dans les faits, par les hausses attendues sur le marché à terme aux États-Unis. Selon les analystes du marché américain, la meilleure lecture qu'on peut tirer de ce rapport, réside essentiellement dans ce qu'il ne dit pas. Un des éléments non-dits du rapport c'est le nombre important de sujets d'engraissement qui s'accumule à l'extérieur des parcs d'engraissement. Il y aurait donc une source abondante de sujets d'engraissement disponibles mais qui seraient moins visibles puisqu'ils ne sont pas encore placés dans les parcs d'engraissement.

Les analystes anticipent des niveaux de placement importants au cours des prochaines semaines et une augmentation du volume d'abattage en août et septembre prochains. Ainsi, les projections établies en début d'année sont maintenues. On s'attend à une augmentation du nombre de bovins d'abattage de l'ordre de1% en 1992 comparativement à l'an dernier et à 2% plus de boeuf sur le marché.

Outre l'augmentation anticipée du volume d'abattage, les analystes américains considèrent que la demande pour le boeuf a fléchi. L'industrie bovine américaine a mis en marché des volumes importants de viande de boeuf cette année mais à des prix inférieurs (le boeuf en boîte sur le marché américain se transigeait quelque 10$US de moins par boîte la semaine dernière comparativement à l'an dernier à pareille date). La diminution des volumes d'exportation en 1992, l'offre record de viandes compétitrices, la promotion agressive de la viande de porc et de volaille sur le marché et les consommateurs qui optent pour d'autres sources de protéine expliquent en partie le fléchissent de la demande de viande bovine.

De plus, les abattoirs enregistrent présentement des pertes importantes à cause de l'état actuel de la demande et de l'offre présente resteinte et ont du rationaliser leurs opérations d'abattage de façon importante pour tenter d'abaisser le prix de mise. Lorsque les volumes augmenteront au cours de l'été et cet automne et que la demande s'effritera davantage, le marché risque de s'effondrer totalement.

Les prix des bouvillons d'abattage au cours de la seconde moitié de l'année sont appelés à diminuer graduellement pour s'établir en moyenne autour de 72$US à 74$US/ 100 lb vif.

Ann Fornasier, agr
Agente de développement
et de commercialisation

Deux projets pour développer la mise en marché des produits de l'érable

Le ministre d'Etat à l'Agriculture, M. Pierre Blais, annonce le soutien fédéral à deux projets dans le cadre du programme de développement des marchés des produits de l'érable.

Un premier projet de 200 000$, d'une durée de trois ans, réunira la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec, l'Université Laval, l'Université McGill et le Centre de recherche et de développement sur les aliments de Saint-Hyacinthe.

L'étude portera sur les caractéristiques chimiques et les propriétés aromatiques du sirop et de l'eau d'érable.

Le comité qui gère le Programme a aussi accordé 8 000$ à la promotion des produits de l'érable au pavillon du Canada à l'Exposition universelle de Séville.

Le Programme de développement des marchés des produits de l'érable, doté d'un budget de 3,5 millions de dollars, vient de commencer ses activités. Un comité formé de représentants des producteurs, des transformateurs, des acheteurs, et du gouvernement a été créé au mois de mars pour évaluer les projets qui seront soumis dans le cadre du programme.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'aide de l0 millions $ accordée à l'industrie acéricole par le gouvernement fédéral, en décembre dernier. ■

La salubrité des aliments

(A.B.) Depuis sa mise en place en avril 1991, le programme de formation en hygiène et salubrité des aliments a permis de former 1542 personnes. Le cours devient de plus en plus populaire : en effet, 1150 personnes ont reçu des certificats d'accréditation au cours de derniers six mois.

Le tiers des personnes accréditées suivaient des cours de cuisine professionnelle ou des cours connexes. Le reste de la clientèle était composé d'employés oeuvrant dans le secteur de la restauration et de la vente d'aliments au détail.

Le cours a été préparé par le MAPAQ avec comme objectif d'accroître la qualité des aliments pour les consommateurs et d'inciter les établissements à se conformer de mieux en mieux aux règles de l'hygiène. On vise à former au moins une personne par établissement d'ici 1996. Le cours est offert actuellement par 27 commissions scolaires.

EN BREF

Une agricultrice d'East Hereford se mérite le trophée décerné par Agropur

Une agricultrice d'East Hereford, madame Lucie Roy-Alain, a reçu le trophée du Club de l'excellence - engagement communautaire 1991 de la coopérative Agropur. C'est dans le cadre de la récente Semaine nationale du bénévolat que la coopérative a fait connaître le nom de la lauréate.

Madame Roy-Alain préside depuis mars 1991 la «Fondation bel environ d'East Hereford», un organisme créé pour assurer la stabilité et la continuité du Comité d'embellissement de cette municipalité et, à long terme, pour préserver la beauté naturelle et la qualité de l'environnement de cette municipalité.

Cette sociétaire d'Agropur était à la tête du petit groupe qui a pris l'initiative de ce projet, fort de l'appui de leur Conseil municipal et dudit comité d'embellissement. Pour bien démarrer son projet, le groupe a adressé une demande d'aide au «Fonds de l'environnement de Shell»; il a eu droit à une contribution financière de 5 000$.

Plantations d'arbres, nettoyages des abords des chemins et routes, embellissement des propriétés publiques et privées grâce à des efforts de promotion, invitations à la culture biologique et à une utilisation restreinte des pesticides, voilà quelques-uns des gestes posés par la Fondation pour faire d'East Hereford un endroit où il fait bon vivre. Soulignons par ailleurs qu'une subvention d'Environnement Canada lui a également permis d'implanter un service de compostage et la collecte sélective des rebuts.

East Hereford est une petite municipalité de 340 habitants qui s'est méritée, en 1983, le titre de «Campagne fleurie du Québec», et à plusieurs reprises celui de «Campagne fleurie de l'Estrie». **L.St-P.**

Aide financière de 30 000$ au Club Export agro-alimentaire du Québec

Le MAPAQ annonce une aide financière de 30 000$ au Club Export agro-alimentaire du Québec. Cette contribution gouvernementale est accordée dans le cadre du programme Innovactions III.

Club Export entend organiser plusieurs activités de marketing afin de promouvoir les exportations de produits alimentaires québécois aux États-Unis et en Europe.

Le Club Export agro-alimentaire du Québec a été fondé en août 1990. Il regroupe des conditionneurs et des transformateurs de produits alimentaires du Québec. Il compte maintenant une centaine de membres. Le Club Export vise à promouvoir la culture d'exportation dans nos entreprises bioalimentaires québécoises et à susciter de l'intérêt pour l'exportation.

Accusé de cruauté envers les animaux

(JCG) M. James Fletcher, un agriculteur de Shawville, petite localité du comté de Pontiac, a été accusé de cruauté envers les animaux, mais libéré sur promesse de comparaître devant les tribunaux, le 23 juin prochain, à Campbell's Bay.

Les policiers de la Sûreté du Québec du poste de Campbell's Bay s'étaient rendus sur place, le 29 avril dernier, en compagnie de membres de la Société protectrice des animaux, parce qu'on les avait informés que les vaches, veaux et porcs de cette ferme n'avaient rien à manger et étaient en mauvaise santé.

Une fouille des lieux avait dès lors permis de retrouver plusieurs carcasses d'animaux enterrées derrière la grange. A l'exception d'un veau d'une semaine, en très mauvaise santé, les animaux n'ont pas fait l'objet d'une saisie. ■

LA SEMAINE VERTE

Dimanche le 24 mai l992 à 12h05

Le dossier: urgence rurale dans l'Est du Québec
Courts sujets: Pink Lake dans la région d'Ottawa - l'état du fleuve Saint-Laurent

Dimanche le 31 mai 1992 à 12h05

Le dossier: une terre à soi (un film de l'ONF sur des femmes en agriculture)
Courts sujets: - Yvon Leblanc et la Conférence de Rio - Des agriculteurs à temps partiel à Arundel: les Provost

La compétence s'écrit en toutes lettres !
MGM
Le Groupe Mallette Maheu
Vérification • Fiscalité • Consultation

Quand l'environnement vous pointe du doigt, soyez couvert.

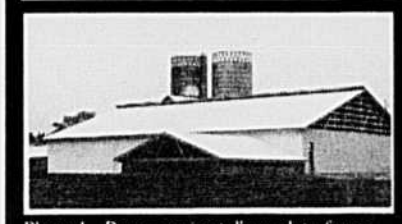
Photo 1 - Recouvrement d'une plate-forme rectangulaire et d'un purot.

Photo 2 - Recouvrement d'une fosse à purin circulaire

Il existe plusieurs façons d'emmagasiner les fumiers solides ou liquides imposés par votre production animale. Vous avez choisi celle qui vous convient le mieux. Mais lorsque vos soucis pour la conservation de la valeur fertilisante et pour l'environnement vous font voir les inconvénients de votre système, il n'y a vraiment qu'une solution. **Structures St-Joseph Ltée** conçoit et fabrique pour vous en usine des structures de recouvrement adaptées à vos besoins. Que ce soit pour le recouvrement de plate-forme rectangulaire ou de purot ou encore pour le recouvrement de fosse circulaire, il n'y a qu'un nom à retenir: **Structures St-Joseph Ltée.**

* Renseignez-vous au sujet des possibilités de subvention gouvernementale.

Une solution propre et efficace aux inconvénients de l'entreposage des engrais naturels.

STRUCTURES ST-JOSEPH LTÉE
200, rue du Parc, Saint-Joseph-de-Beauce (Québec)
G0S 2V0 Bureau: Tél.: (418) 397-5712 Fax: (418) 397-6952

PLASTI-BAL 3-'N-1
Pellicule SUN FILM
6000 pieds par rouleau
12 mois garanti, en inventaire
Nous apportons à cette équipement d'emballage toute l'expérience acquise dans le domaine industriel pour vous offrir une emballeuse de foin SANS COMPROMIS. Notre design "3-'N-1" offre au client l'avantage de grossir son équipement en conséquence de ses besoins, sans investissement majeur.
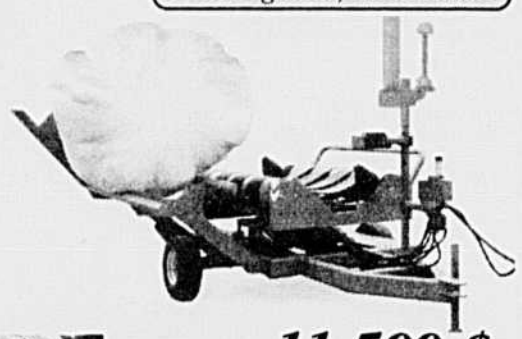
11 500 $
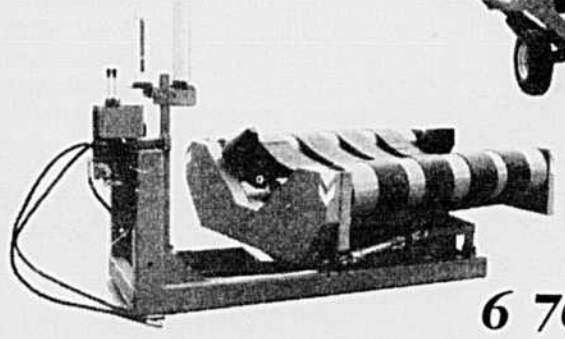
6 760 $
directement du manufacturier
AUTO-RAP
Fabrication Québécoise
547, Des Forges,
Beloeil Qc J3G 4S5
Tél : (514) 467-8883
Sans frais : 1-800-361-9141
Fax : (514) 467-6634

La Fédération des agricultrices est satisfaite des interventions du MAPAQ

Louise Saint-Pierre

«Les nouvelles orientations du ministère de l'Agriculture en matière de condition féminine en milieu agricole pour 1992/95 ne pouvaient déplaire à la Fédération des agricultrices du Québec qui a participé à la vaste consultation menée avant leur élaboration,» a laissé entendre la présidence de l'organisme, madame Raymonde Chartrand, qui s'est grandement réjouit de la création de la «Direction des services aux agricultrices», laquelle vient de prendre la succession du «Bureau de la répondante à la condition féminine».

Pour elle, le cheminement des dossiers dans tout le ministère sera ainsi encore mieux assuré. «Les acquis des agricultrices sont encore très fragiles. Elles devront malgré tout faire face à de nombreuses embûches au cours des prochaines années. Ce pourquoi il était important qu'après la reconnaissance légale de la Fédération des agricultrices, le ministère forme cette direction.»

Madame Chartrand soutient que la Fédération des agricultrices aura sa raison d'être tant et aussi longtemps que les femmes n'occuperont pas entre 50 et 55% des sièges dans les différents syndicats et fédérations membres de l'Union des producteurs agricoles.

Il est bien connu que l'actuelle situation financière de la Fédération n'est pas très confortable. «Bien qu'elle soit dans l'impossibilité de mettre le moindre produit en marché, l'Union des producteurs agricoles veut nous couper les vivres et elle exige que la fédération devienne auto-suffisante. Nous avons toutefois obtenu un sursis pour ce qui est de notre dette de 30 000$. L'Union nous a donné jusqu'au mois de juillet pour lui verser ce montant.»

Devant cette situation, la présidente Chartrand était particulièrement heureuse de la récente décision du ministère de l'Agriculture du Québec de verser une subvention de 35 000$ pour l'année 92/93 à sa fédération. «D'autre part, a-t-elle ajouté, si nous n'avons pas été autorisées à tenir un casino, le ministère nous a donné l'assurance que l'un des organismes qui tiendra un casino dans le cadre de son exposition nous versera la somme de 65 000$.»

Augmentation des membres

Le blitz mené à la grandeur du Québec pour augmenter le membership de la fédération aura donné des résultats très satisfaisants.

A la mi-avril, 1 367 agricultrices étaient membres en règle. Un mois plus tard, la fédération comptait 1 827. L'arrivée de ces 450 nouvelles membres signifie une augmentation de près de 25%.

«Si l'on tient compte que nous avons mené ce blitz vers la fin de la saison des sucres et au tout début du temps des semences, nous sommes heureuses des résultats obtenus. En agriculture, il y a toujours un événement qui fait que ce n'est pas tout à fait le temps de... quoi qu'il en soit, ce travail n'est pas terminé.»

Toute proportion gardée, c'est dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-du-Sud et du Saguenay/Lac-Saint-Jean que la Fédération compte le plus grand nombre de membres. C'est en Estrie que les agricultrices se font le plus tirer l'oreille. ■

BOIS DE SCIAGE

Abaissement du droit compensateur

Après avoir imposé le 6 mars 1992 un droit compensateur préliminaire de 14,48% sur le bois d'oeuvre canadien vendu outre-frontière, voilà que le Département du commerce des Etats-Unis a abaissé cette taxe à 6,51% depuis le 15 mai dernier et cela pour l'ensemble des provinces. Comme on a pu le lire en page 4 de la présente édition, cette décision était attendue le 19 mai, mais elle a été avancée pour des raisons encore obscures.

Cette décision fait suite à une enquête américaine effectuée au Canada et cherchant à démontrer que les industries du sciage sont subventionnées. Cependant, selon les résultats de cette enquête, le Québec ferait l'objet d'un taux de subvention de 0,01%, l'Ontario de 5,95%, l'Alberta de 1,25% et la Colombie-Britannique de 7,95%, ce qui est moins que l'enquête antérieure.

L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec (AMBSQ), par la voix de son nouveau président, Alain Brunet, s'en prend une nouvelle fois aux résultats et à la nature même de cette enquête, compte tenu du fait que l'industrie forestière québécoise n'est pas subventionnée, sinon de façon très marginale.

On se rappelle que l'AMBSQ demande que chacune des provinces soit traitée séparément dans cette affaire. Là-dessus elle à l'appui des deux niveaux de gouvernement. **V.L.**

Producteurs de bois *Suite de la page 8*

Rappelons que ce litige découlait de la baisse unilatérale des prix par l'acheteur après l'échéance du contrat liant les parties, malgré des clauses de renouvellement automatique.

La RMAAQ devrait avoir entendu les arguments de deux autres parties le 20 mai dans le cadre des audiences d'arbitrage du litige opposant le Syndicat de producteurs de bois de l'Estrie à l'Association des transporteurs de bois de l'Estrie.

Cet arbitrage découle de l'impasse dans la négociation touchant les taux de transport du bois pour 1991. Le Syndicat offre le statu quo, prétextant la conjoncture des marchés. Les transporteurs ont demandé l'intervention de la Régie.

Quelques régions ont déjà réglé leur contrat de transport mais plusieurs sont en attente de la décision de la RMAAQ. ■

Zetor

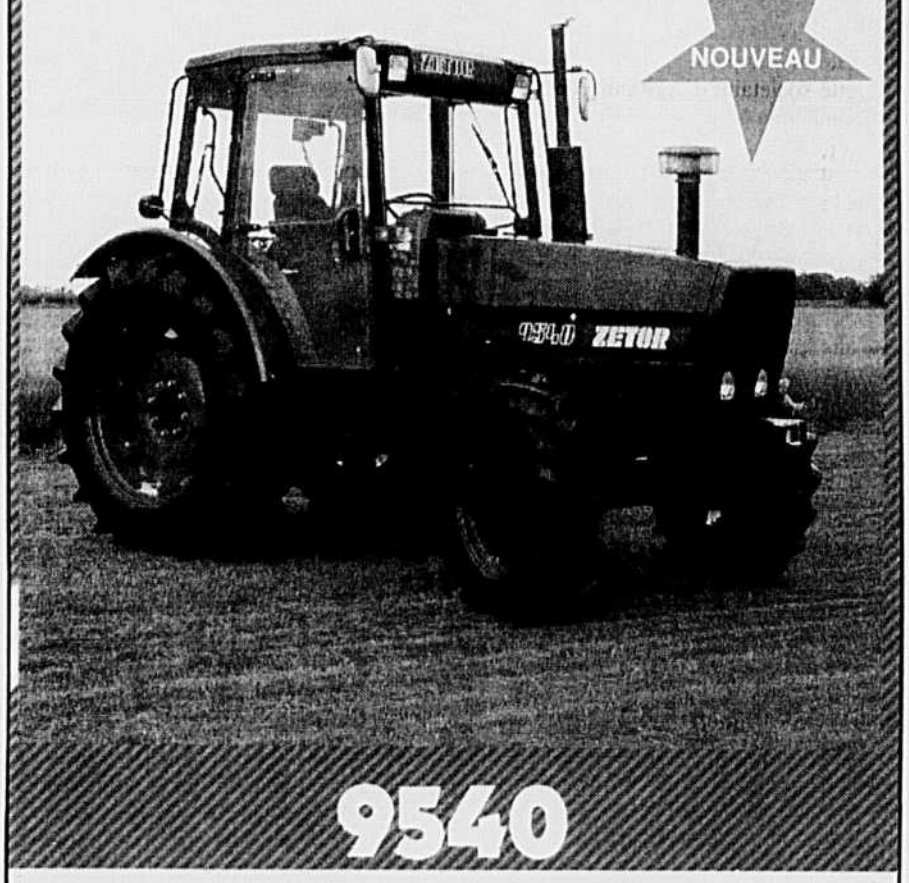

9540

Voici un nouveau modèle qui vient s'ajouter à la gamme déjà existante. Un robuste quatre roues motrices développant 87 cv à la prise de force.

Venez le voir...

ZETOR
une division de Motokov Canada Inc.
7600, boulevard Trans-Canada
St-Laurent (Québec) H4T 1A5
(514) 739-2224

ZETOR

Alma	**J.B. Maltais Ltée** (416) 668-5254
Amos	**Agritibi R.H. Inc.** (819) 732-6296
Barnston	**Picken's Farm Equipment Inc.** (819) 849-2534
Black-Lake	**G. Guillemette & Frères Inc.** (418) 423-5500
Champlain	**Garage Champoux & Frères Inc.** (819) 295-3225
Courcelles	**Benoit Rouillard Inc.** (418) 483-5321
Dunham	**Équipement Gilles Boucher Inc.** (514) 295-2636
Laurier-Station	**Les Entreprises Michel Girouard Inc.** (418) 728-4534
Lorrainville	**Garage J.G. Neveu Inc.** (819) 625-2290
Louiseville	**Machineries Patrice Ltée** (819) 228-4848
Montmagny	**Bossé Machinerie Enr.** (418) 248-0955
Napierville	**Équipement Lefebvre & Frères Inc.** (514) 245-3366
St-Anicet	**J.R. Caza & Frère Inc.** (514) 264-2300
Ste-Hélène-de-Bagot	**Les Équipements Ste-Hélène Inc.** (514) 791-2435
St-Janvier	**Garage Julien Demers Inc.** (514) 435-1357
Ste-Marguerite	**Dorchester Équipement Inc.** (418) 935-3336
Ste-Rose de Poularies	**Machineries Horticoles d'Abitibi Inc.** (819) 782-5604
Thurso	**Hector Labelle Équipement Enr.** (819) 986-7783
Trois-Pistoles	**Équipement D'Auteuil Enr.** (418) 851-3772
Victoriaville	**Les Entreprises Michel Girouard Inc.** (819) 758-9566
Waterloo	**Picken's Farm Equipment Inc.** (514) 539-1114

ZETOR

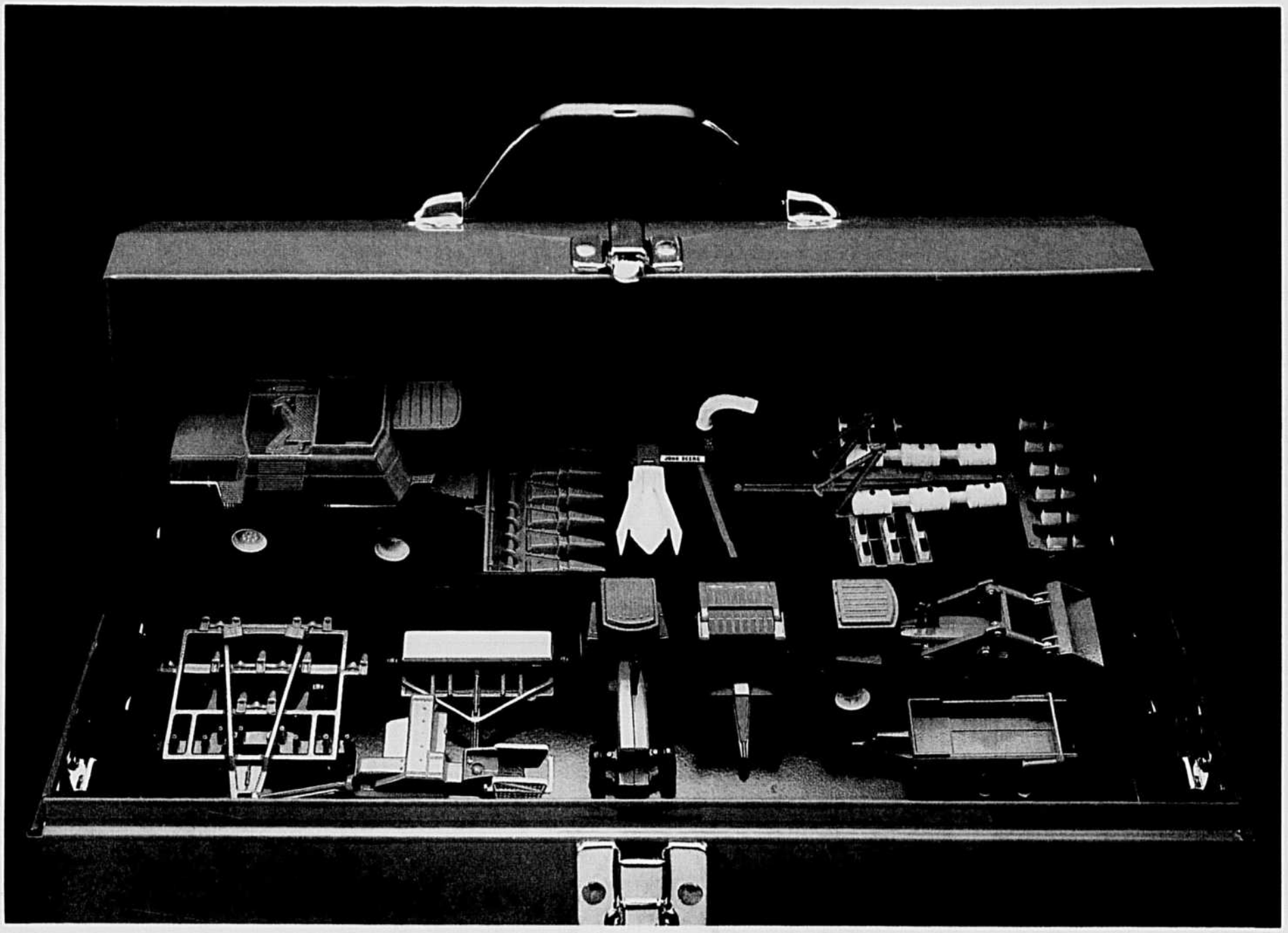

JOHN DEERE
les bons outils pour travailler

Plusieurs compagnies fabriquent de l'équipement agricole de qualité. Ce qui distingue John Deere et ses concessionnaires des autres est l'extraordinaire choix d'équipements, de modèles, d'options et d'instruments assortis que nous offrons.

Prenons les tracteurs, par exemple : dans la seule catégorie des 45 à 95 HP, John Deere fabrique six modèles differents, tous munis d'un moteur fiable et peu gourmand de 3, 4 ou 6 cylindres. La plupart peuvent être équipés d'une cabine Sound-Gard[MD] et, pour de meilleures performances aux champs, du système de traction avant mécanique Caster-Action[MD] de John Deere.

Pour la récolte du foin, choisissez parmi une vaste sélection de faucheuses, faucheuses-conditionneuses, de râteaux, de presses à balles rondes et carrées et d'équipements de manutention de balles. Les chargeurs, les épandeurs et les lames John Deere vous permettent de manipuler le fumier plus rapidement, plus facilement et plus proprement.

Nous connaissons le type d'agriculture que vous pratiquez ici au Québec. Nous connaissons le type de température, de sol et de conditions auxquelles vous faites face chaque jour. Et nous pouvons vous aider à choisir l'équipement idéal pour votre ferme.

Avec les bons outils en main, vous serez productifs et efficaces.

Voilà la façon John Deere.

JOHN DEERE

LES CONCESSIONNAIRES JOHN DEERE DU QUÉBEC.

Cacouna
Equipements B.S.L. Inc.
(418) 862-0541

Chicoutimi
Equipement Agricole du Saguenay Inc.
(418) 545-1955

Matane
Théophile Côté & Fils Incorporée
(418) 562-4034

St-Alban
Machineries Vital Dolbec Inc.
(418) 268-8563

St-Georges de Beauce
Les Equipements Agri-Beauce Enr.
(418) 227-6565

St-Gervais
Frs. Goulet et Fils Inc.
(418) 887-3327

St-Isidore
Emile Larochelle Inc.
(418) 882-5654

St-Methode
Centre D'Equipement Agricole et Horticole
(418) 679-2356

St-Pascal
Equipement Laplante Inc.
(418) 492-3068

Proulxville
Equipement Francoeur Inc.
(418) 365-7113

Farnham
Les Equipements Laguë Ltée.
(514) 293-5345

Lavaltrie
Les Equipements Bruneau Inc.
(514) 586-3086

Mirabel
Centre Agricole J.L.D. Inc.
(514) 258-2492

Napierville
Agricotech Inc.
(514) 245-3624

Pike River
Les Equipements Laguë Ltée.
(514) 248-7597

Ste-Martine
Equipements Aganier Ltée.
(514) 427-2118

St-Polycarpe
St-Onge & Perreault Inc.
(514) 265-3844

Ste-Rosalie
Les Equipements Laguë Ltée.
(514) 799-5533

Lennoxville
Les Equipements Veilleux Inc.
(819) 564-8850

St-Celestin
Les Equipements Real Leblanc Inc.
(819) 229-3686

St-Bruno de Guigues
Les Machineries M. Larose Ltée.
(819) 728-2323

Victoriaville
André Girouard & Fils Inc.
(819) 758-0643